



Approuvé par le Conseil d'administration de SwissDRG SA le 16 mai 2014

Avec les coûts d'utilisation des immobilisations (CUI)

Catalogue des forfaits par cas

SwissDRG-Version 4.0

La version allemande fait foi

Abréviations:

CC	Niveau de complication ou de comorbidité (Complication or Comorbidity Level)
MDC	catégorie majeure de diagnostics (Major Diagnostic Category)
OR	opératoire (Operating Room)
Partition "O"	DRG opératoires
Partition "A"	autres DRG, p. ex. coloscopie
Partition "M"	DRG médicaux

Notes de bas de page:

- 1) Jours d'hospitalisation pris en compte pour le calcul des forfaits par cas.
- 2) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel il faut procéder à une réduction du forfait par cas.
- 3) Premier jour d'hospitalisation, pour lequel un supplément journalier est payé en plus du forfait par cas.
- 4) Il n'y a pas de regroupement de cas lors d'une réadmission dans le même hôpital.
- 5) Si la définition du DRG ne prévoit aucune borne inférieure ni supérieure de durée de séjour, aucune valeur n'est inscrite dans le catalogue.
- 6) Les indications relatives à l'âge dans les intitulés des DRG se rapportent à des années révolues (p.ex. un âge de 5 ans et 3 mois = 5 ans).
- 7) Le terme "réhabilitation précoce" est employé dans le sens de la classification CHOP, c.-à-d. procédures médicales et réadaptatives lors d'un même séjour (cf. les caractéristiques minimales pour le codage définies dans la CHOP).
- 8) La première valeur des points de traitement complexe de soins intensifs indiquée dans le nom des DRG correspond au nombre de points du traitement complexe de médecine intensive chez l'enfant (89.13.6x - .8x), alors que la seconde valeur indique le nombre de points pour le traitement complexe de médecine intensive chez l'adulte (89.13.2x - .4x).
- 9) Les DRG P60A, 960Z et 961Z ne sont pas facturables.

Catalogue des forfaits par cas
 partie a) hôpitaux de soins aigus

DRG ⁹⁾	Parti- tion	Désignation ^{6), 7), 8)}	Cost-weight avec coûts d' utilisation des immobilisations (CUI)	Durée moyenne de séjour ¹⁾	Borne inférieure de durée de séjour		Borne supérieure de durée de séjour		Transfert externe réduction/jour (Cost-Weight)	DRG de transfert	Exception de réadmission ⁴⁾
					Premier jour avec réduction ^{2), 5)}	Cost-weight/jour	Premier jour avec supplément ^{3), 5)}	Cost-Weight/jour			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Pré-MDC											
A01A	O	Transplantation hépatique avec ventilation artificielle > 59 heures ou avec rejet de la greffe ou avec autre transplantation d'organe particulière	11.686	25.7	8	0.954	44	0.334		x	x
A01B	O	Transplantation hépatique sans ventilation artificielle > 59 heures, sans rejet de la greffe, sans autre transplantation d'organe particulière	7.997	15.2	4	1.145	29	0.376		x	x
A02Z	O	Transplantation du rein et du pancréas	7.481	24.5	7	0.628	43	0.144		x	x
A04A	O	Transplantation de moelle osseuse / transfusion de cellules souches allogènes, sauf pour plasmocytome, avec préparation in vitro ou HLA-différente	13.352	44.3	14	0.804	62	0.190		x	x
A04B	O	Transplantation de moelle osseuse / transfusion de cellules souches allogènes, sauf pour plasmocytome, sans préparation in vitro, HLA-identique	11.834	36.9	11	0.910	53	0.296		x	x
A04C	O	Transplantation de moelle osseuse / transfusion de cellules souches allogène, pour plasmocytome	8.963	31.2	9	0.840	49	0.269		x	x
A05A	O	Transplantation cardiaque ou pulmonaire avec ventilation artificielle > 179 heures ou âge < 16 ans	21.700	47.0	15	0.918	65	0.313		x	x
A05B	O	Transplantation cardiaque ou pulmonaire sans ventilation artificielle > 179 heures, âge > 15 ans	13.417	32.4	10	0.817	50	0.278		x	x
A06Z	O	Ventilation artificielle > 499 heures et transplantation hépatique, pulmonaire, cardiaque et de moelle osseuse ou transfusion de cellules souches ou ventilation artificielle > 1499 heures	45.543	92.3	30	1.161	110	0.390		x	x
A07A	O	Ventilation artificielle > 499 et < 1500 heures avec procédure opératoire complexe ou traumatisme multiple ou traitement sous vide complexe, avec intervention hautement complexe ou traitement complexe de soins intensifs > 3430 / 3680 points	26.610	52.5	16	1.175	70	0.381		x	x
A07B	O	Ventilation artificielle > 499 et < 1500 heures avec procédure opératoire complexe ou traumatisme multiple ou traitement sous vide complexe, ou âge < 16 ans	17.691	41.3	13	0.930	59	0.315		x	x
A07C	O	Ventilation artificielle > 499 et < 1500 heures avec procédure opératoire complexe ou traitement complexe de soins intensifs > 2058 / 2208 points, âge > 15 ans	17.438	41.4	13	1.039	59	0.351	0.343		x
A07D	O	Ventilation artificielle > 499 et < 1500 heures sans procédure opératoire complexe, sans traitement complexe de soins intensifs > 2058 / 2208 points, âge > 15 ans	13.352	33.9	10	1.063	51	0.242	0.335		x
A11A	O	Ventilation artificielle > 249 et < 500 heures avec interv. haut. complexe ou ventil. artif. > 95 h avec tt complexe de soins intensifs > 1470 / 1656 pts ou avec interv. pour malform. congénit., âge < 2 ans ou avec proc. op. particulière et procédures de complication, avec tt compl. de soins intens. > 1470 / 1656 pts ou âge < 16 ans	16.037	31.9	10	1.071	50	0.370		x	x



A11B	O	Ventilation artificielle > 249 et < 500 heures avec procédure complexe, sans intervention hautement complexe, sans ventilation artificielle > 95 h avec traitement complexe de soins intensifs > 1470 / 1656 points	11.511	25.2	7	1.071	43	0.340		x	x
A11C	O	Ventilation artificielle > 249 et < 500 heures sans procédure complexe, avec procédure opératoire particulière ou procédures de complication ou traitement complexe de soins intensifs > 980 / 1104 points avec diagnostic particulier ou âge < 6 ans	10.036	26.0	8	0.941	44	0.326		x	x
A11D	O	Ventilation artificielle > 249 et < 500 heures sans procédure complexe, sans procédure opératoire particulière, sans procédures de complication, sans traitement complexe de soins intensifs > 980 / 1104 points avec diagnostic particulier, âge > 5 ans	7.956	25.2	7	0.884	43	0.281		x	x
A13A	O	Ventilation artificielle > 95 et < 250 heures avec situations hautement complexe	10.864	24.2	7	0.937	42	0.310		x	x
A13B	O	Ventilation artificielle > 95 et < 250 heures avec situations très complexes	7.682	21.1	6	0.838	39	0.277		x	x
A13C	O	Ventilation artificielle > 95 et < 250 heures avec situations complexes	5.546	18.4	5	0.781	34	0.255		x	x
A13D	O	Ventilation artificielle > 95 et < 250 heures avec situations particulières	3.702	8.1	2	1.012	18	0.261		x	x
A13E	O	Ventilation artificielle > 95 et < 250 heures sans situations de complication particulières	3.094	10.5	3	0.661	24	0.176		x	x
A15A	O	Transplantation de moelle osseuse / transfusion de cellules souches, autogène, sauf pour plasmocytome et transfus. de cell. souches lors de cardiopathie, néoformation au comportement incertain, lymphome ou néoform. maligne sur testicule et ovaire, ou âge < 16 ans	9.144	35.2	11	0.654	53	0.223		x	x
A15B	O	Transplantation de moelle osseuse / transfusion de cellules souches, autogène, sauf pour plasmocytome et transfus. de cell. souches lors de cardiopathie, sauf en cas de néoformation au comportement incertain, lymphome ou néoformation maligne sur testicule et ovaire, âge > 15 ans	4.447	21.9	6	0.597	30	0.191		x	x
A15C	O	Transplantation de moelle osseuse / transfusion de cellules souches, autogène, lors de plasmocytome et transfusion de cellules souches lors de cardiopathie	3.131	17.0	5	0.487	26	0.172		x	x
A16A	O	Transplantation d'intestin ou de pancréas	5.649	12.5	3	0.743	18	0.166	0.220		
A16B	O	Injection de tissu pancréatique	2.655	6.6	1	1.065	13	0.224	0.279		
A17A	O	Transplantation rénale avec défaillance postopératoire du greffon rénal ou âge < 16 ans ou transplantation AB0-incompatible	6.595	19.7	6	0.748	36	0.265		x	x
A17B	O	Transplantation rénale sans défaillance postopératoire du greffon rénal, âge > 15 ans, sans transplantation AB0-incompatible	4.571	12.9	3	0.811	25	0.252		x	x
A18Z	O	Ventilation artificielle > 999 heures ou ventilation artificielle > 499 heures avec procédure hautement complexe ou avec traitement complexe de soins intensifs > 4410 / 4600 points	29.918	61.7	20	1.093	80	0.372		x	x
A36A	O	Traitement complexe de soins intensifs > 980 / 1104 points pour maladies et troubles particuliers	11.197	37.1	11	0.773	55	0.250		x	x
A36B	O	Traitement complexe de soins intensifs > 392 / 552 et < 981 / 1105 points pour maladies et troubles particuliers	6.658	24.4	7	0.640	42	0.210		x	x
A42A	A	Prélèvement de cellules souches pour autogreffe ou allogreffe avec chimiothérapie	5.881	25.3	7	0.647	39	0.205	0.197		x
A42B	A	Prélèvement de cellules souches pour autogreffe ou allogreffe sans chimiothérapie	1.399	2.8	1	0.694	6	0.448	0.329		x
A43Z	A	Réhabilitation précoce pour coma vigile et syndrome de verrouillage	13.819	41.5	13	0.823	60	0.194	0.271		

A60A	M	Défaillance et rejet d'un greffon d'organe, plus d'une journée d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères	3.817	21.1	6	0.453	39	0.150		x	x
A60B	M	Défaillance et rejet d'un greffon d'organe, plus d'une journée d'hospitalisation, sans CC extrêmement sévères	1.546	8.8	2	0.387	21	0.132		x	x
A60C	M	Défaillance et rejet d'un greffon d'organe, une journée d'hospitalisation	0.366	1.0							x
A61Z	M	Défaillance et rejet d'une transplantation de cellules hématopoïétiques	1.979	10.9	3	0.424	26	0.155	0.142		x
A91Z	M	Photophérese et apherese, un jour d'hospitalisation	0.478	1.0							x
A92A	M	Traitement multimodal de la douleur pour maladies et troubles particuliers, à partir de 14 jours de traitement	2.348	21.5			35	0.064	0.088		x
A92B	M	Traitement multimodal de la douleur pour maladies et troubles particuliers, 7 à 13 jours de traitement	1.528	12.5			23	0.070	0.093		x
A93A	M	Radiothérapie, plus de 8 séances d'irradiation ou SIRT, sauf pour maladies et troubles du système nerveux, avec procédure opératoire complexe	7.031	40.8	13	0.346	59	0.119		x	x
A93B	M	Radiothérapie, plus de 8 séances d'irradiation ou SIRT, sauf pour maladies et troubles du système nerveux, sans procédure opératoire complexe	3.176	23.2	7	0.329	41	0.113		x	x
A94A	M	Traitement complexe en cas de colonisation ou d'infection à agents infectieux multirésistants à partir de 14 jours de traitement ou âge < 16 ans, sans procédure opératoire	3.573	20.2			36	0.107	0.145		
A94B	M	Traitement complexe en cas de colonisation ou d'infection à agents infectieux multirésistants, 7 à 13 jours de traitement, âge > 15 ans, sans procédure opératoire	1.510	10.9			20	0.080	0.105		
A95A	M	Traitement complexe de réhabilitation précoce gériatrique avec procédure complexe ou traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu et limitation sévère des fonctions motrices	4.260	32.9			51	0.064	0.089		
A95B	M	Traitement complexe de réhabilitation précoce gériatrique, à partir de 14 jours de traitement, avec procédure opératoire particulière ou traitement complexe de soins intensifs > 360 points	3.991	33.1			51	0.067	0.093		
A95C	M	Traitement complexe de réhabilitation précoce gériatrique, à partir de 14 jours de traitement, sans procédure opératoire particulière, sans traitement complexe de soins intensifs > 360 points	2.305	24.0			39	0.059	0.081		
A95D	M	Traitement complexe de réhabilitation précoce gériatrique, 7 à 13 jours de traitement, avec procédure opératoire particulière ou traitement complexe de soins intensifs > 360 points ou limitation sévère des fonctions motrices	2.465	20.2			37	0.071	0.097		
A95E	M	Traitement complexe de réhabilitation précoce gériatrique, 7 à 13 jours de traitement, sans procédure opératoire particulière, sans traitement complexe de soins intensifs > 360 points, sans limitation sévère des fonctions motrices	1.588	17.3			31	0.057	0.077		
A96Z	M	Traitement complexe de médecine anthroposophique, sans procédure opératoire	1.079	11.5	3	0.231	22	0.056	0.074		
MDC 01 Maladies et troubles du système nerveux											
B01Z	O	Procédures opératoires complexes en plusieurs temps pour maladies et troubles du système nerveux ou chirurgie épileptique avec EEG vidéo invasif préopératoire	5.273	16.5	4	0.529	31	0.161		x	
B02A	O	Craniotomie complexe ou opération de la colonne vertébrale avec radiothérapie, plus de 8 séances d'irradiation	7.144	38.0	12	0.405	56	0.138		x	
B02B	O	Craniotomie complexe ou opération de la colonne vertébrale, âge < 6 ans ou âge < 18 ans avec grande intervention intracrânienne, avec CC extrêmement sévères	4.692	15.3	4	0.603	27	0.198		x	

B02C	O	Craniotomie complexe ou opération de la colonne vertébrale avec radiothérapie < 9 séances d'irradiation, monitoring intraopératoire, procédures de complication ou grande intervention intracrânienne sans CC extrêmement sévères	4.063	14.8	4	0.496	29	0.168		x	
B02D	O	Craniotomie complexe ou opération de la colonne vertébrale, sans radiothérapie, sans monitoring intraopératoire, âge > 5 ans, sans grande intervention intracrânienne, sans procédures de complication	3.900	14.3	4	0.535	29	0.187		x	
B03A	O	Interventions opératoires lors de para / tétraplégie non aiguë	3.106	16.0	4	0.334	33	0.105	0.098		
B03B	O	Interventions sur la colonne vertébrale et la moelle épinière pour néoformation maligne ou av. CC extrêmement sévères ou sévères, ou interventions pour paralysie cérébrale, dystrophie musculaire ou neuropathie av. CC extrêmement sévères	2.595	11.8	3	0.380	24	0.129	0.119		
B04A	O	Interventions opératoires et bilatérales sur les vaisseaux extracrâniens avec CC extrêmement sévères	4.507	14.8	4	0.607	30	0.144		x	
B04B	O	Interventions sur les vaisseaux extracrâniens avec CC extrêmement sévères ou avec intervention bilatérale sur les vaisseaux extracrâniens ou lors d'un infarctus cérébral	2.975	12.9	3	0.495	24	0.107		x	
B04C	O	Interventions opératoires sur les vaisseaux extracrâniens sans CC extrêmement sévères, sauf lors d'un infarctus cérébral	1.634	3.5	1	0.390	8	0.158		x	
B04D	O	Interventions sur les vaisseaux extracrâniens sans CC extrêmement sévères	1.494	5.6	1	0.370	11	0.092		x	
B05Z	O	Décompression lors de syndrome du tunnel carpien ou du tunnel tarsien	0.426	2.4	1	0.091	5	0.074	0.075		
B06A	O	Interventions pour paralysie cérébrale, dystrophie musculaire ou neuropathie, âge < 16 ans	1.174	3.9	1	0.238	10	0.084	0.096		
B06B	O	Interventions pour paralysie cérébrale, dystrophie musculaire ou neuropathie, âge < 19 ans et âge > 15 ans ou avec CC sévères	1.146	5.3	1	0.290	13	0.076	0.092		
B09Z	O	Autres interventions sur le crâne	1.320	5.2	1	0.649	13	0.088	0.106		
B11Z	O	Réhabilitation précoce avec craniotomie, grande opération de la colonne vertébrale, procédure opératoire particulière ou opération coûteuse sur le système nerveux avec ventilation artificielle > 95 heures	8.315	28.3	8	0.587	46	0.131	0.180		
B15Z	O	Radiothérapie pour maladies et troubles du système nerveux, plus d'un jour d'hospitalisation, plus de 10 séances d'irradiation	3.823	30.8	9	0.322	49	0.104		x	x
B16Z	O	Radiothérapie pour maladies et troubles du système nerveux, plus d'un jour d'hospitalisation, moins de 11 séances d'irradiation	1.853	12.7	3	0.391	27	0.123		x	x
B17A	O	Interventions sur les nerfs périphériques, les nerfs cérébraux ou d'autres parties du syst. nerveux avec CC extrêmement sévères ou diagnostic de complication	2.977	13.2	3	0.527	28	0.112	0.148		
B17B	O	Interventions sur les nerfs périphériques, les nerfs cérébraux ou d'autres parties du système nerveux sans CC extrêmement sévères ni diagnostic de complication, avec intervention complexe	1.459	5.4	1	0.262	14	0.068	0.082		
B17C	O	Interventions sur les nerfs périphériques, les nerfs cérébraux ou d'autres parties du système nerveux sans CC extrêmement sévères ni diagnostic de complication, sans intervention complexe	0.709	3.1	1	0.231	7	0.070	0.076		
B18Z	O	Interventions sur la colonne vertébrale et la moelle épinière sauf en cas de néoformation maligne, sans CC extrêmement sévères ou sévères ni révision d'un shunt ventriculaire	1.598	6.7	1	0.355	14	0.074	0.092		

B20A	O	Craniotomie ou grande opération de la colonne vertébrale avec procédure complexe, âge < 16 ans ou avec monitoring neurophysiologique intraopératoire	3.239	9.9	2	0.516	20	0.156		x	
B20B	O	Craniotomie ou grande opération de la colonne vertébrale avec procédure complexe, âge > 15 ans, sans monitoring neurophysiologique intraopératoire	2.752	9.0	2	0.423	18	0.141		x	
B20C	O	Craniotomie ou grande opération de la colonne vertébrale sans procédure complexe, âge < 3 ans ou avec diagnostic complexe	2.069	7.3	1	0.511	17	0.140		x	
B20D	O	Craniotomie ou grande opération de la colonne vertébrale sans procédure complexe, âge > 2 ans, sans diagnostic complexe	1.548	7.7	2	0.325	16	0.127		x	
B21A	O	Implantation d'un neurostimulateur pour stimulation cérébrale, système à plusieurs électrodes	7.073	14.0	4	0.315	24	0.079	0.105		
B21B	O	Implantation d'un neurostimulateur pour stimulation cérébrale, système à une seule électrode	5.747	11.1	3	0.357	22	0.090	0.118		
B21C	O	Implantation d'un neurostimulateur, sauf pour stimulation cérébrale, système à plusieurs électrodes	3.449	4.3	1	0.274	9	0.088	0.103		
B21D	O	Implantation d'un neurostimulateur, sauf pour stimulation cérébrale, système à une seule électrode	2.214	3.6	1	0.188	9	0.072	0.081		
B22Z	O	Implantation d'une pompe à médicaments	3.142	8.6	2	0.351	22	0.086	0.110		
B36A	O	Traitement complexe de soins intensifs > 1470 / 1656 points pour maladies et troubles du système nerveux	13.611	29.2	9	1.144	47	0.392		x	x
B36B	O	Traitement complexe de soins intensifs > 392 / 552 points avec procédure opératoire complexe ou traitement complexe de soins intensifs > 980 / 1104 points pour maladies et troubles du système nerveux	8.550	21.9	6	0.887	38	0.283		x	x
B36C	O	Traitement complexe de soins intensifs > 392 / 552 points sans procédure opératoire complexe pour maladies et troubles du système nerveux	6.031	19.1	5	0.846	37	0.186		x	
B39A	O	Traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu avec procédure particulière, plus de 72 heures avec intervention complexe ou avec procédures de complication	6.278	16.1	4	0.987	30	0.215		x	
B39B	O	Traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu avec procédure particulière, jusqu'à 72 heures avec intervention complexe, ou plus de 72 heures, sans intervention complexe, sans procédures de complication	4.085	14.9	4	0.582	27	0.136		x	
B39C	O	Traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu avec procédure particulière, sans intervention complexe, sans procédures de complication	2.661	14.2	4	0.369	30	0.091		x	
B42A	A	Réadaptation précoce lors de maladie et troubles du système nerveux jusqu'à 27 jours, avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu	3.325	24.1			35	0.090	0.124		
B42B	A	Réadaptation précoce lors de maladie et troubles du système nerveux jusqu'à 27 jours, sans traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu	2.723	21.1			29	0.070	0.095		
B48Z	A	Réadaptation précoce lors de sclérose en plaque et d'ataxie cérébelleuse ou de paraplégie / tétraplégie non aiguë	1.661	18.6			24	0.052	0.070		
B60Z	M	Paraplégie / tétraplégie non aiguë	1.762	11.7	3	0.367	26	0.087		x	
B61A	M	Affections aiguës particulières et lésions de la moëlle épinière, avec intervention complexe, jusqu'à 13 jours d'hospitalisation, transféré	3.221	6.6	1	0.755	14	0.160		x	
B61B	M	Affections aiguës particulières et lésions de la moëlle épinière, sans intervention complexe ou plus de 13 jours d'hospitalisation ou non transféré	3.126	17.3	5	0.348	34	0.121	0.114		
B63A	M	Démence et autres troubles chroniques de la fonction cérébrale avec CC extrêmement sévères	1.639	15.3	4	0.292	30	0.067	0.089		

B63B	M	Démence et autres troubles chroniques de la fonction cérébrale sans CC extrêmement sévères	0.920	9.2	2	0.271	20	0.062	0.079		
B64A	M	Délire avec CC extrêmement sévères	1.887	14.1	4	0.342	28	0.085	0.113		
B64B	M	Délire sans CC extrêmement sévères	1.005	8.9	2	0.300	19	0.071	0.091		
B66A	M	Néoforations du système nerveux avec CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation	1.510	12.2	3	0.335	25	0.077	0.102		x
B66B	M	Néoforations du système nerveux, un jour d'hospitalisation ou sans CC extrêmement sévères, ou état stuporeux ou coma d'origine non traumatique, âge < 16 ans	0.819	3.3	1	0.433	7	0.142	0.156		x
B66C	M	Néoforations du système nerveux, un jour d'hospitalisation ou sans CC extrêmement sévères, ou état stuporeux ou coma d'origine non traumatique, âge > 15 ans	0.892	6.9	1	0.498	17	0.079	0.098		x
B67A	M	Maladie de Parkinson avec CC extrêmement sévères ou diminution extrême	1.932	14.3	4	0.339	28	0.083	0.111		
B67B	M	Maladie de Parkinson sans CC extrêmement sévères, sans diminution extrême	1.184	10.1	2	0.341	22	0.071	0.092		
B68A	M	Sclérose en plaques et ataxie cérébelleuse avec diagnostic complexe ou CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation	0.912	7.0	1	0.379	16	0.076	0.095		
B68B	M	Sclérose en plaques et ataxie cérébelleuse	0.819	6.2	1	0.453	15	0.080	0.098		
B69A	M	Accident ischémique transitoire (AIT) et occlusion de vaisseaux extracrâniens, avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu > 72 heures	1.296	6.5	1	0.509	13	0.109	0.135		
B69B	M	Accident ischémique transitoire (AIT) et occlusion de vaisseaux extracrâniens, avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu < 73 heures	1.072	5.0			10	0.125	0.148		
B69C	M	Accident ischémique transitoire (AIT) et occlusion de vaisseaux extracrâniens, avec autre traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu	0.846	4.7	1	0.379	9	0.112	0.132		
B69D	M	Accident ischémique transitoire (AIT) et occlusion de vaisseaux extracrâniens, sans traitement neurologique complexe, sans autre traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu	0.631	4.5	1	0.302	10	0.082	0.096		
B70A	M	Apoplexie, plus d'un jour d'hospitalisation ou thrombolyse, avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu > 72 heures, avec diagnostic de complication	3.300	15.5	4	0.548	30	0.124			x
B70B	M	Apoplexie, plus d'un jour d'hospitalisation ou thrombolyse, avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu > 72 heures, sans diagnostic de complication	2.241	12.2	3	0.454	24	0.104			x
B70C	M	Apoplexie, plus d'un jour d'hospitalisation ou thrombolyse, avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu < 73 heures, avec diagnostic de complication	1.824	9.7	2	0.526	19	0.114	0.148		
B70D	M	Apoplexie, plus d'un jour d'hospitalisation ou thrombolyse, avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu < 73 heures, sans diagnostic de complication ou avec autre traitement neurologique complexe > 72 heures	1.452	8.3	2	0.409	16	0.103	0.131		
B70E	M	Apoplexie, plus d'un jour d'hospitalisation ou thrombolyse, avec autre traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu < 73 heures	1.159	7.8	2	0.336	17	0.090	0.114		
B70F	M	Apoplexie, plus d'un jour d'hospitalisation ou thrombolyse, sans traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu, avec diagnostic de complication	1.538	9.9	2	0.442	21	0.093	0.121		
B70G	M	Apoplexie, plus d'un jour d'hospitalisation ou thrombolyse, sans traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu, sans diagnostic de complication	1.111	8.8	2	0.314	19	0.075	0.096		

B70H	M	Apoplexie, plus d'un jour d'hospitalisation ou thrombolyse, décédé < 4 jours après admission, avec traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu ou autre traitement neurologique complexe	1.045	2.4						x	
B70I	M	Apoplexie, plus d'un jour d'hospitalisation ou thrombolyse, décédé < 4 jours après admission, sans traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu, sans autre traitement neurologique complexe	0.691	2.4						x	
B70J	M	Apoplexie, un jour d'hospitalisation, sans thrombolyse	0.396	1.0							
B71A	M	Affections des nerfs cérébraux et périphériques avec diagnostic complexe, avec CC sévères ou para / tétraplégie, ou sans diagnostic complexe, avec CC extrêmement sévères ou sévères et para / tétraplégie	2.102	13.3	3	0.448	27	0.094	0.125		
B71B	M	Affections des nerfs cérébraux et périphériques avec diagnostic complexe, sauf lors de para / tétraplégie, sans CC sévères ou sans diagnostic complexe, avec CC extrêmement sévères ou sévères sauf lors de para / tétraplégie ou sans CC sévères lors de para / tétraplégie	1.257	10.0	2	0.363	21	0.076	0.099		
B71C	M	Affections des nerfs cérébraux et périphériques sans diagnostic complexe, sans CC extrêmement sévères ou sévères, sauf lors de para / tétraplégie	0.676	5.9	1	0.364	14	0.068	0.083		
B72A	M	Infection du système nerveux sauf méningite virale, âge > 80 ans ou avec CC extrêmement sévères ou sévères	1.979	14.4	4	0.354	30	0.086	0.115		
B72B	M	Infection du système nerveux sauf méningite virale, âge < 81, sans CC extrêmement sévères ou sévères	1.197	8.7	2	0.348	19	0.084	0.108		
B73Z	M	Méningite virale	0.680	4.4	1	0.300	11	0.094	0.110		
B75Z	M	Convulsions fébriles	0.559	2.9	1	0.287	6	0.104	0.111		
B76A	M	Crises convulsives, plus d'un jour d'hospitalisation, avec diagnostic et traitement complexes	2.867	12.6	3	0.375	26	0.084	0.111		
B76B	M	Crises convulsives, plus d'un jour d'hospitalisation, sans diagnostic ou traitement complexe, avec CC extrêmement sévères ou sévères, âge < 3 ans ou avec diagnostic complexe ou malformation congénitale	1.767	10.8	3	0.376	23	0.098	0.128		
B76C	M	Crises convulsives, plus d'un jour d'hospitalisation, sans diagnostic ou traitement complexe, avec CC sévères, âge > 2 ans, sans diagnostic complexe, sans malformation congénitale, ou avec EEG	1.126	6.5			16	0.085	0.105		
B76D	M	Crises convulsives, avec diagnostic de complication ou diagnostic complexe ou âge < 6 ans	0.887	4.5	1	0.467	11	0.116	0.136		
B76E	M	Crises convulsives, sans diagnostic de complication ou diagnostic complexe, âge > 5 ans	0.640	4.2	1	0.316	10	0.091	0.105		
B77Z	M	Céphalées	0.524	3.7	1	0.233	9	0.086	0.096		
B78A	M	Lésions intracrâniennes, avec diagnostic de complication ou âge < 1 an	1.039	6.4	1	0.444	15	0.097	0.119		
B78B	M	Lésions intracrâniennes, âge > 0 an, sans diagnostic de complication	0.911	5.9			14	0.093	0.114		
B78C	M	Lésions intracrâniennes, 1 jour d'hospitalisation	0.355	1.0							
B79Z	M	Fractures du crâne	0.569	3.9	1	0.259	9	0.088	0.100		
B80Z	M	Autres blessures de la tête	0.371	2.4	1	0.141	5	0.094	0.095		
B81A	M	Autres affections du système nerveux avec diagnostic complexe	1.258	7.6	2	0.352	17	0.097	0.122		
B81B	M	Autres affections du système nerveux sans diagnostic complexe	0.833	7.1	1	0.535	17	0.070	0.088		
B82Z	M	Autres affections des nerfs périphériques	0.477	4.5	1	0.206	10	0.063	0.074		
B84Z	M	Myélopathies vasculaires	1.560	13.0	3	0.334	27	0.072	0.096		
B85A	M	Maladies dégénératives du système nerveux avec paralysie cérébrale ou diagnostic complexe, âge < 16 ans	0.938	6.4	1	0.397	16	0.087	0.108		
B85B	M	Maladies dégénératives du système nerveux avec paralysie cérébrale ou diagnostic complexe, âge > 15 ans	1.437	10.9	3	0.310	23	0.079	0.104		

B85C	M	Maladies dégénératives du système nerveux sans paralysie cérébrale, sans diagnostic complexe	1.016	7.5	1	0.630	18	0.080	0.100		
B86Z	M	Compression médullaire, sans précision, et affection de la moelle épinière, sans précision	0.840	5.3	1	0.331	14	0.088	0.105		
MDC 02 Maladies et troubles de l'œil											
C01Z	O	Interventions pour blessures oculaires pénétrantes et suture de membrane amiotique	0.880	4.3	1	0.248	10	0.081	0.094		
C02Z	O	Enucléations et interventions sur l'orbite	1.185	4.7	1	0.257	11	0.077	0.091		x
C03Z	O	Interventions sur la rétine avec vitrectomie par la pars plana et autres procédures complexes, avec extraction extracapsulaire du cristallin (EEC)	1.024	2.5	1	0.265	5	0.095	0.096		
C04A	O	Transplantation de cornée, des deux côtés ou avec intervention complexe ou âge < 16 ans	1.415	3.3	1	0.353	8	0.149	0.164		
C04B	O	Transplantation de cornée sans intervention complexe, âge > 15 ans	1.057	3.8	1	0.176	7	0.106	0.120		
C06Z	O	Interventions complexes en cas de glaucome	0.623	2.4	1	0.130	5	0.082	0.083		
C07Z	O	Autres interventions en cas de glaucome avec extraction extracapsulaire du cristallin (EEC)	0.531	2.0	1	0.103	3	0.071	0.068		
C08A	O	Extraction extracapsulaire du cristallin (EEC), bilatérale	0.851	2.2	1	0.185	4	0.116	0.114		
C08B	O	Extraction extracapsulaire du cristallin (EEC)	0.593	2.1	1	0.158	4	0.100	0.096		
C10A	O	Interventions sur les muscles oculaires, âge < 10 ans	0.455	2.0	1	0.089	3	0.062	0.060		
C10B	O	Interventions sur les muscles oculaires, âge > 9 ans	0.410	2.0	1	0.083	3	0.058	0.055		
C12Z	O	Autres reconstructions des paupières	0.895	3.5	1	0.273	8	0.075	0.084		
C13Z	O	Interventions sur la glande lacrymale et les voies lacrymales	0.755	2.5	1	0.159	5	0.081	0.083		
C14Z	O	Autres interventions sur l'œil	0.793	4.7	1	0.277	13	0.083	0.098		
C15Z	O	Autres interventions sur la rétine	0.953	2.8	1	0.263	6	0.094	0.098		
C17Z	O	Interventions sur la rétine avec vitrectomie par la pars plana et autres procédures complexes, sans extraction extracapsulaire du cristallin (EEC)	0.761	2.4	1	0.281	5	0.104	0.105		
C19Z	O	Autres interventions en cas de glaucome sans extraction extracapsulaire du cristallin (EEC)	0.542	2.7	1	0.239	6	0.091	0.095		
C20Z	O	Autres interventions sur la cornée, la sclère et la conjonctive, interventions sur la paupière ou diverses interventions sur le cristallin ou radiothérapie lors de néoformation maligne	0.736	3.3	1	0.217	8	0.083	0.092		
C60A	M	Infections de l'œil aiguës et sévères avec diagnostic de complication ou avec CC extrêmement sévères ou sévères	0.842	6.7	1	0.375	16	0.078	0.098		
C60B	M	Infections de l'œil aiguës et sévères sans diagnostic de complication, sans CC extrêmement sévères ou sévères	0.609	5.0	1	0.270	12	0.075	0.089		
C61A	M	Affections neuro-ophtalmologiques et vasculaires de l'œil avec diagnostic de complication ou avec CC extrêmement sévères ou sévères	0.848	5.6	1	0.354	13	0.088	0.107		
C61B	M	Affections neuro-ophtalmologiques et vasculaires de l'œil sans diagnostic de complication, sans CC extrêmement sévères ou sévères	0.597	3.7	1	0.249	8	0.096	0.108		
C62Z	M	Hyphéma et lésions oculaires soumises à un traitement conservateur	0.434	3.2	1	0.222	7	0.082	0.090		
C63Z	M	Néoformation maligne, diabète ou autre affection de l'œil	0.570	3.5	1	0.193	8	0.095	0.106		x
C64Z	M	Glaucome, cataracte et affections de la paupière	0.420	2.4	1	0.167	4	0.106	0.107		
MDC 03 Maladies et troubles de l'oreille, du nez, de la bouche et de la gorge											
D01A	O	Implant cochléaire, bilatéral	4.753	2.3	1	0.493	4	0.302	0.300		
D01B	O	Implant cochléaire, unilatéral	2.708	3.0	1	0.163	6	0.077	0.082		
D02Z	O	Réssections complexes avec reconstructions au niveau de la tête et de la gorge et intervention combinée avec CC extrêmement sévères ou procédure de complication	7.250	21.7	6	0.577	37	0.130	0.178		x
D03Z	O	Correction opératoire d'une fente labio-alvéolo-palatine	1.385	4.8	1	0.333	8	0.096	0.114		
D04Z	O	Ostéotomie bimaxillaire et interventions complexes sur la mâchoire	2.283	4.7	1	0.336	9	0.099	0.117		

D05A	O	Parotidectomie complexe	1.096	3.1	1	0.165	6	0.075	0.081		
D05B	O	Interventions complexes sur les glandes salivaires sauf les parotidectomies complexes	0.987	3.1	1	0.166	6	0.074	0.080		
D06A	O	Interventions coûteuses sur les sinus nasaux, l'apophyse mastoïde, l'oreille moyenne et autres interventions sur les glandes salivaires, avec tympanoplastie complexe ou âge < 6 ans	0.936	2.8	1	0.135	6	0.070	0.073		
D06B	O	Interventions coûteuses sur les sinus nasaux, l'apophyse mastoïde, l'oreille moyenne et autres interventions sur les glandes salivaires, sans tympanoplastie complexe, âge > 5 ans et âge < 16 ans, ou intervention complexe sur l'apophyse mastoïde ou les sinus nasaux ou avec diagnostic complexe, âge > 15 ans	0.821	2.8	1	0.135	7	0.075	0.079		
D06C	O	Interventions coûteuses sur les sinus nasaux, l'apophyse mastoïde, l'oreille moyenne et autres interventions sur les glandes salivaires, sans tympanoplastie complexe, sans intervention complexe sur l'apophyse mastoïde ou les sinus nasaux, sans diagnostic complexe, âge > 15 ans	0.690	2.7	1	0.111	6	0.071	0.073		
D08A	O	Interventions sur la cavité buccale et la bouche pour néoformation maligne avec CC sévères	0.750	3.7	1	0.201	9	0.076	0.085		x
D08B	O	Interventions sur la cavité buccale et la bouche pour néoformation maligne sans CC sévères	0.721	3.0	1	0.161	7	0.076	0.081		x
D09Z	O	Tonsillectomie pour néoformation maligne ou diverses interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge avec CC extrêmement sévères	1.021	5.0	1	0.258	13	0.073	0.086		x
D12A	O	Autres interventions coûteuses sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge	1.226	4.2	1	0.258	10	0.087	0.100		
D12B	O	Autres interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge	0.695	3.0	1	0.177	7	0.076	0.082		
D13A	O	Petites interventions sur le nez et l'oreille, âge < 6 ans	0.563	2.4	1	0.152	5	0.084	0.085		
D13B	O	Petites interventions sur le nez et l'oreille, âge > 5 ans	0.489	2.4	1	0.127	5	0.081	0.081		
D15A	O	Trachéostomie avec CC extrêmement sévères ou implantation d'une endoprothèse de l'articulation temporo-mandibulaire	3.776	17.7	5	0.485	36	0.115			x
D15B	O	Trachéostomie sans CC extrêmement sévères	1.971	11.6	3	0.347	27	0.084			x
D16Z	O	Ablation de matériel sur la mâchoire et le visage	0.946	3.2	1	0.135	6	0.065	0.071		
D17Z	O	Plastie reconstructive du pavillon de l'oreille	0.827	3.1	1	0.155	8	0.071	0.076		
D20Z	O	Radiothérapie pour maladies et troubles de l'oreille, du nez, de la bouche et de la gorge, plus d'un jour d'hospitalisation	0.815	4.3			11	0.109	0.127		x
D22Z	O	Interventions sur la cavité buccale et la bouche, sauf pour néoformation maligne	0.638	3.0	1	0.168	6	0.076	0.081		
D23Z	O	Implantation d'un appareil acoustique	1.664	2.9	1	0.148	6	0.072	0.076		
D24A	O	Plasties de la peau complexes et grandes interventions au niveau de la tête et de la gorge avec CC extrêmement sévères ou intervention combinée	4.781	17.5	5	0.434	32	0.149	0.141		
D24B	O	Plasties de la peau complexes et grandes interventions au niveau de la tête et de la gorge sans CC extrêmement sévères, sans intervention combinée	2.707	10.6	3	0.327	25	0.123	0.113		
D25A	O	Interventions moyennement complexes au niveau de la tête et de la gorge pour néoformation maligne avec CC extrêmement sévères ou radiothérapie avec intervention opératoire	1.482	7.9	2	0.383	16	0.102	0.129		x
D25B	O	Interventions moyennement complexes au niveau de la tête et de la gorge pour néoformation maligne sans CC extrêmement sévères, sans radiothérapie associée à une intervention opératoire	1.469	6.2	1	0.339	16	0.076	0.094		x
D25C	O	Interventions moyennement complexes au niveau de la tête et de la gorge, sauf pour néoformation maligne	1.099	4.2	1	0.208	9	0.069	0.080		

D28Z	O	Ostéotomie sur une mâchoire et interventions complexes au niveau de la tête et de la gorge ou autres interventions au niveau de la tête et de la gorge pour néoformation maligne	1.373	4.1	1	0.516	9	0.089		x	x
D29Z	O	Opérations sur la mâchoire et autres interventions au niveau de la tête et de la gorge sauf en cas de néoformation maligne	1.005	3.9	1	0.393	9	0.074	0.084		
D30A	O	Diverses interv. sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge sans CC extr. sévères, avec interv. coûteuse ou interventions sur la cav. bucc. et la bouche sauf pour néof. maligne, sans plastie du pl. bucc. ni plastie vestibul., âge < 3 ans	0.816	3.1	1	0.226	7	0.075	0.081		
D30B	O	Tonsillectomie sauf pour néoformation maligne ou diverses interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge avec CC extrêmement sévères ou sévères ou âge < 16 ans	0.529	2.7	1	0.065	5	0.073	0.076		
D30C	O	Tonsillectomie sauf pour néoformation maligne ou diverses interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge sans CC extrêmement sévères ou sévères, âge > 15 ans	0.491	2.7	1	0.082	5	0.067	0.070		
D35Z	O	Interventions sur le nez et les sinus nasaux pour néoformation maligne	0.988	3.3	1	0.206	7	0.087	0.095		x
D38A	O	Interventions très complexes sur le nez	0.780	2.5	1	0.110	5	0.075	0.076		
D38B	O	Interventions complexes sur le nez	0.605	2.4	1	0.114	5	0.071	0.072		
D39Z	O	Autres interventions sur le nez	0.504	2.9	1	0.138	6	0.067	0.071		
D40Z	A	Extraction et réparation dentaire	0.575	3.4	1	0.157	8	0.087	0.096		
D60A	M	Néoformations malignes à l'oreille, au nez, à la bouche et dans la gorge, plus d'un jour d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères	1.520	11.6	3	0.325	26	0.112	0.103		x
D60B	M	Néoformations malignes à l'oreille, au nez, à la bouche et dans la gorge, un jour d'hospitalisation ou sans CC extrêmement sévères	0.718	4.7	1	0.308	12	0.080	0.094		x
D61A	M	Troubles de l'équilibre (vertiges) avec acouphène, avec CC extrêmement sévères ou trouble complexe de l'équilibre	0.637	5.6	1	0.271	12	0.068	0.083		
D61B	M	Troubles de l'équilibre (vertiges) avec acouphène, sauf trouble complexe de l'équilibre, sans CC extrêmement sévères	0.496	4.2	1	0.221	9	0.071	0.082		
D62Z	M	Epistaxie ou otite moyenne ou infections des voies respiratoires supérieures, âge > 2 ans	0.442	3.4	1	0.197	8	0.078	0.086		
D63Z	M	Otite moyenne ou infections des voies respiratoires supérieures, âge < 3 ans	0.437	2.8	1	0.180	6	0.099	0.104		
D64Z	M	Laryngotrachéite et épiglottite	0.524	3.4	1	0.266	8	0.097	0.107		
D65Z	M	Blessure et difformité du nez	0.506	3.4	1	0.224	8	0.086	0.095		
D66Z	M	Autres maladies de l'oreille, du nez, de la bouche et la gorge	0.503	3.5	1	0.225	8	0.077	0.086		
D67Z	M	Maladies des dents et de la cavité buccale sans extraction ni réparation dentaires	0.559	3.9	1	0.254	9	0.082	0.094		
MDC 04 Maladies et troubles des organes respiratoires											
E01A	O	Interventions de révision, lobectomie bilatérale, résections pulmonaires étendues et autres interventions complexes sur le thorax, avec CC extrêmement sévères	5.356	22.2	6	0.454	39	0.100	0.137		
E01B	O	Interventions de révision, lobectomie bilatérale, résections pulmonaires étendues et autres interventions complexes sur le thorax, sans CC extrêmement sévères	2.939	12.1	3	0.379	24	0.088	0.116		
E02A	O	Autres procédures opératoires sur l'appareil respiratoire avec intervention coûteuse ou âge < 16 ans	2.159	10.0	2	0.501	22	0.105	0.136		
E02B	O	Autres procédures opératoires sur l'appareil respiratoire sans intervention coûteuse, âge > 15 ans avec CC extrêmement sévères	1.966	13.3	3	0.365	27	0.077	0.102		
E02C	O	Autres procédures opératoires sur l'appareil respiratoire sans intervention coûteuse, âge > 15 ans sans CC extrêmement sévères	1.094	6.0	1	0.485	15	0.075	0.093		

E03Z	O	Curiethérapie ou thérapie avec nucléides ouverts pour maladies et troubles de l'appareil respiratoire, plus d'un jour d'hospitalisation	1.108	2.3			4	0.280	0.277		x
E05A	O	Autres grandes interventions sur le thorax ou insertion de valves bronchiques, avec CC extrêmement sévères	3.689	17.4	5	0.385	32	0.133	0.126		
E05B	O	Autres grandes interventions sur le thorax ou insertion de valves bronchiques ou pour néoformation maligne, sans CC extrêmement sévères	2.513	10.0	2	0.427	18	0.090	0.117		
E05C	O	Autres grandes interventions sur le thorax, sans insertion de valves bronchiques, sauf pour néoformation maligne, sans CC extrêmement sévères	1.910	9.4	2	0.363	20	0.081	0.105		
E06A	O	Autres résections pulmonaires, biopsie des organes thoraciques et interventions sur la paroi thoracique avec CC extrêmement sévères ou réduction chirurgicale du volume pulmonaire	2.927	13.7	4	0.331	27	0.085	0.113		
E06B	O	Autres résections pulmonaires, biopsie des organes thoraciques et interventions sur la paroi thoracique sans CC extrêmement sévères, sans réduction chirurgicale du volume pulmonaire, âge < 16 ans	2.029	7.1	1	0.544	11	0.107	0.134		
E06C	O	Autres résections pulmonaires, biopsie des organes thoraciques et interventions sur la paroi thoracique sans CC extrêmement sévères, sans réduction chirurgicale du volume pulmonaire, âge > 15 ans	1.558	7.2	1	0.390	14	0.076	0.095		
E07Z	O	Interventions pour syndrome d'apnée du sommeil	0.761	3.5	1	0.166	7	0.066	0.074		
E08A	O	Radiothérapie pour maladies et troubles de l'appareil respiratoire avec intervention opératoire ou ventilation artificielle >24 heures	2.898	15.6	4	0.361	31	0.116		x	x
E08B	O	Radiothérapie pour maladies et troubles de l'appareil respiratoire, sans intervention opératoire ni ventilation artificielle > 24 heures, plus d'un jour d'hospitalisation	1.759	13.0	3	0.374	28	0.115		x	x
E40A	A	Maladies et troubles de l'appareil respiratoire avec ventilation artificielle > 24 heures, avec CC extrêmement sévères ou SDRA, âge < 16 ans ou diagnostics de complication	3.979	12.4	3	0.750	28	0.242	0.224		x
E40B	A	Maladies et troubles de l'appareil respiratoire avec ventilation artificielle > 24 heures, avec CC extrêmement sévères ou SDRA ou para / tétraplégie, âge > 15 ans	2.738	12.6	3	0.602	26	0.192	0.178		x
E40C	A	Maladies et troubles de l'appareil respiratoire avec ventilation artificielle > 24 heures, sans CC extrêmement sévères, sans SDRA ni para / tétraplégie	2.113	8.9	2	0.610	19	0.206	0.185		x
E60A	M	Fibrose kystique (mucoviscidose) ou autre maladie pulmonaire avec séjour d'évaluation avant transplantation ou âge < 16 ans	2.007	10.3	2	0.542	20	0.158		x	x
E60B	M	Fibrose kystique (mucoviscidose) sans autre maladie pulmonaire avec séjour d'évaluation avant transplantation, âge > 15 ans	1.440	10.7	3	0.308	21	0.115		x	x
E63Z	M	Syndrome d'apnées du sommeil ou polysomnographie cardiorespiratoire, max. 2 jours d'hospitalisation	0.477	2.6	1	0.262	6	0.088	0.091		
E64A	M	Insuffisance respiratoire ou embolie pulmonaire, plus d'un jour d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères	0.923	7.7	2	0.266	16	0.073	0.092		
E64B	M	Insuffisance respiratoire, plus d'un jour d'hospitalisation, sans CC extrêmement sévères, sans embolie pulmonaire, âge < 10 ans	1.017	4.4			11	0.146	0.170		
E64C	M	Insuffisance respiratoire, plus d'un jour d'hospitalisation, sans CC extrêmement sévères, sans embolie pulmonaire, âge > 9 ans	0.836	6.5			16	0.075	0.093		
E64D	M	Insuffisance respiratoire ou embolie pulmonaire, un jour d'hospitalisation	0.359	1.0							

E65A	M	Maladie chronique obstructive des voies respiratoires ou bronchite et asthme bronchique, plus d'un jour d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères ou sévères, âge < 1 an, avec infection VRS, avec intervention sur les bronches ou CC extrêmement sévères ou diagnostic complexe	1.210	10.6	3	0.262	21	0.069	0.090		
E65B	M	Maladie chronique obstructive des voies respiratoires avec VEMS < 35%, sans CC extrêmement sévères, sans intervention sur les bronches, sans diagnostic complexe ou âge < 1 an	0.920	8.6	2	0.267	18	0.065	0.083		
E65C	M	Maladie chronique obstructive des voies respiratoires sans VEMS < 35%, sans CC extrêmement sévères, sans intervention sur les bronches, sans diagnostic complexe, âge > 0 an	0.744	7.1	1	0.438	15	0.064	0.080		
E66A	M	Traumatisme thoracique sévère avec diagnostic de complication	0.899	7.1	1	0.527	16	0.075	0.094		
E66B	M	Traumatisme thoracique sévère sans diagnostic de complication	0.575	5.2	1	0.282	12	0.067	0.081		
E69A	M	Bronchite et asthme bronchique, âge < 1 ans avec infection VRS, ou insertion d'extenseurs bronchiques ou avec procédure de complication	0.690	4.4			10	0.098	0.114		
E69B	M	Bronchite et asthme bronchique, âge > 0 ans ou sans infection VRS, sans insertion d'extenseurs bronchiques, sans procédure de complication	0.516	4.0	1	0.242	9	0.081	0.092		
E70A	M	Coqueluche et bronchiolite aiguë, âge < 1 an	0.664	4.2	1	0.385	9	0.099	0.115		
E70B	M	Coqueluche et bronchiolite aiguë, âge > 0 an	0.564	3.7	1	0.296	8	0.097	0.109		
E71A	M	Néoplasmes des organes respiratoires, plus d'un jour d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères ou bronchoscopie rigide ou avec biopsie pulmonaire complexe ou avec mise en place d'extenseurs bronchiques	1.465	11.5	3	0.308	24	0.075	0.099		x
E71B	M	Néoplasmes des organes respiratoires, un jour d'hospitalisation ou sans CC extrêmement sévères, sans bronchoscopie rigide, sans biopsie pulmonaire complexe ou sans mise en place d'extenseurs bronchiques	0.670	5.3	1	0.260	14	0.076	0.091		x
E73A	M	Epanchement pleural avec CC extrêmement sévères	1.336	11.4	3	0.294	23	0.072	0.095		
E73B	M	Epanchement pleural sans CC extrêmement sévères	0.907	7.2	1	0.596	17	0.076	0.095		
E74Z	M	Maladie pulmonaire interstitielle	1.218	10.0	2	0.345	22	0.073	0.094		
E75A	M	Autres maladies des organes respiratoires avec CC extrêmement sévères ou diagnostic de complication ou âge < 10 ans	0.914	6.2	1	0.546	16	0.090	0.111		
E75B	M	Autres maladies des organes respiratoires sans CC extrêmement sévères, sans diagnostic de complication, âge > 9 ans	0.699	5.7	1	0.366	13	0.073	0.089		
E76A	M	Tuberculose, plus de 14 jours d'hospitalisation, en cas de colonisation ou d'infection à agents infectieux multirésistants ou âge < 16 ans ou procédure de complication ou avec CC extrêmement sévères	4.450	28.5			47	0.096			x
E76B	M	Tuberculose, plus de 14 jours d'hospitalisation, sauf en cas de colonisation ou d'infection à agents infectieux multirésistants, âge > 15 ans, sans procédure de complication, sans CC extrêmement sévères	2.024	20.7			32	0.058			x
E76C	M	Tuberculose jusqu'à 14 jours d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères ou sévères	1.910	10.4	2	0.567			0.149		
E76D	M	Tuberculose jusqu'à 14 jours d'hospitalisation, sans CC extrêmement sévères ou sévères, ou pneumothorax	0.654	5.4	1	0.315	12	0.071	0.086		
E77A	M	Autres infections et inflammations des organes respiratoires avec diagnostic complexe ou CC extrêmement sévères ou procédure de complication, avec traitement complexe de soins intensifs > 196 / 360 points	3.289	15.8	4	0.570	31	0.126	0.170		

E77B	M	Autres infections et inflammations des organes respiratoires avec diagnostic complexe lors d'état après transplantation d'organe ou avec CC extrêmement sévères, ou procédure de complication, sans traitement complexe de soins intensifs > 196 / 360 points	2.066	14.9	4	0.359	29	0.084	0.113		
E77C	M	Autres infections et inflammations des organes respiratoires sans diagnostic complexe lors d'état après transplantation d'organes ou CC extrêmement sévères, sans procédure de complication, sans traitement complexe de soins intensifs > 196 / 360 points, âge < 16 ans	0.838	5.5	1	0.363	13	0.092	0.111		
E77D	M	Autres infections et inflammations des organes respiratoires sans diagnostic complexe lors d'état après transplantation d'organes ou CC extrêmement sévères, sans procédure de complication, sans traitement complexe de soins intensifs > 196 / 360 points, âge > 15 ans	1.348	11.1	3	0.296	23	0.075	0.098		
E77E	M	Autres infections et inflammations des organes respiratoires sans diagnostic complexe, sans CC extrêmement sévères, sans procédure de complication, âge < 1 an	0.717	4.5	1	0.320	10	0.099	0.116		
E77F	M	Autres infections et inflammations des organes respiratoires sans diagnostic complexe, sans CC extrêmement sévères, sans procédure de complication, âge > 0 an, avec CC sévères ou lors de para- / tétraplégie	0.923	8.3	2	0.272	17	0.069	0.088		
E77G	M	Autres infections et inflammations des organes respiratoires sans diagnostic complexe, sans CC extrêmement sévères, sans procédure de complication, âge > 0 an, sans CC sévères, sauf lors de para- / tétraplégie	0.670	5.8	1	0.380	13	0.071	0.087		
MDC 05 Maladies et troubles de l'appareil circulatoire											
F01A	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double ou triple chambre, avec intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire	9.689	15.7	4	0.632	32	0.141	0.189		
F01B	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre, sans intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire	5.843	4.2	1	0.303	12	0.102	0.118		
F01C	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre, avec intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire, ou avec CC extrêmement sévères	7.387	12.1	3	0.513	26	0.118	0.156		
F01D	O	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre, sans intervention cardiaque ou vasculaire supplémentaire, ou sans CC extrêmement sévères	5.069	4.5	1	0.031	12	0.102	0.120		
F02Z	O	Changement d'agrégat d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double ou triple chambre	4.363	3.9	1	0.251	12	0.089	0.102		
F03A	O	Intervention valvulaire cardiaque avec cœur-poumon artificiel, avec procédures de complication	6.614	15.0	4	0.663	27	0.221	0.207		
F03B	O	Intervention valvulaire cardiaque avec cœur-poumon artificiel, avec intervention triple ou âge < 1 an ou sous hypothermie profonde	5.208	11.5	3	0.574	20	0.200	0.184		
F03C	O	Intervention valvulaire cardiaque avec cœur-poumon artificiel, avec intervention double ou malformation cardiaque congénitale, avec réopération ou actes diagnostiques invasifs ou ablation intraopératoire	5.096	12.1	3	0.586	21	0.193	0.178		
F03D	O	Intervention valvulaire cardiaque avec cœur-poumon artificiel, avec intervention double ou malformation cardiaque congénitale ou réopération ou actes diagnostiques invasifs ou ablation intraopératoire ou âge < 16 ans	4.402	10.9	3	0.509	19	0.187	0.171		
F03E	O	Intervention valvulaire cardiaque avec cœur-poumon artificiel, âge > 15 ans	3.839	10.2	2	0.589	17	0.173	0.157		

F04Z	O	Procédures opératoires complexes en plusieurs temps ou traitement sous vide complexe ou transplantation de tissu avec anastomose microvasculaire pour maladies et troubles de l'appareil circulatoire	9.838	49.0	15	0.380	67	0.087	0.122		
F05Z	O	Opération de pontage coronarien avec actes diagnostiques cardiologiques invasifs ou ablation intraopératoire, avec procédures de complication ou intervention carotidienne ou interventions particulières avec cœur-poumon artificiel sous hypothermie profonde	5.103	12.7	3	0.710	24	0.223		x	
F06A	O	Opération de pontage coronarien avec procédures opératoires complexes en plusieurs temps, avec procédures de complication ou avec intervention carotidienne	7.458	16.8	5	0.618	33	0.154	0.208		
F06B	O	Opération de pontage coronarien avec procédures opératoires complexes en plusieurs temps, sans procédures de complication, sans intervention carotidienne	6.310	14.1	4	0.569	25	0.141	0.188		
F06C	O	Opération de pontage coronarien avec procédure de complication ou intervention carotidienne ou ablation intraopératoire avec réopération ou infarctus, ou actes diagnostiques cardiologiques invasifs avec réopération, infarctus ou ablation intraopératoire	4.586	13.6	4	0.530	23	0.136		x	
F06D	O	Opération de pontage coronarien, avec actes diagnostiques cardiologiques invasifs ou ablation intraopératoire	4.190	11.3	3	0.531	18	0.132		x	
F06E	O	Opération de pontage coronarien, sans actes diagnostiques cardiologiques invasifs, sans ablation intraopératoire	3.423	9.7	2	0.581	16	0.125		x	
F07Z	O	Autres interventions avec cœur-poumon artificiel ou implantation d'une valve cardiaque par voie endovasculaire, âge < 1 an ou avec procédures de complication ou opération complexe ou autre intervention valvulaire cardiaque avec cœur-poumon artificiel, âge < 16 ans	4.778	11.9	3	0.585	22	0.137	0.181		
F08Z	O	Grandes interventions vasculaires réparatrices sans cœur-poumon artificiel, avec procédures de complication ou anévrisme thoraco-abdominal	5.756	15.1	4	0.615	28	0.143	0.191		
F09Z	O	Autres interventions cardiothoraciques sans cœur-poumon artificiel, avec procédures de complication ou âge < 3 ans	3.390	9.8	2	0.714	19	0.154	0.199		
F10Z	O	Changement d'agrégat d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre	4.123	3.1	1	0.185	8	0.084	0.091		
F12A	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque triple chambre	3.263	5.4	1	0.369	16	0.096	0.116		
F12B	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque double chambre, avec intervention complexe ou âge < 16 ans	3.963	11.0	3	0.413	23	0.105	0.137		
F12C	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque double chambre, sans intervention complexe, âge > 15 ans, avec CC extrêmement sévères	3.396	12.6	3	0.413	25	0.092	0.121		
F12D	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque double chambre, sans intervention complexe, âge > 15 ans, sans CC extrêmement sévères	2.220	4.2	1	0.391	11	0.093	0.107		
F12E	O	Implantation d'un stimulateur cardiaque simple chambre	2.030	6.8	1	0.585	18	0.082	0.102		
F13A	O	Amputation lors de maladies cardio-vasculaires aux membres supérieurs et aux orteils avec CC extrêmement sévères ou arthrolyse complexe du pied et interventions de révision ou réparatrices en plusieurs temps ou intervention vasculaire	3.906	30.8	9	0.291	49	0.066	0.092		

F13B	O	Amputation lors de maladies cardio-vasculaires aux membres supérieurs et aux orteils avec CC extrêmement sévères ou arthrodèse complexe du pied, sans interventions de révision ou réparatrices en plusieurs temps, sans intervention vasculaire	2.087	17.3	5	0.264	33	0.064	0.087		
F13C	O	Amputation lors de maladies cardio-vasculaires aux membres supérieurs et aux orteils avec diverses interventions pour diabète sucré avec complications, sans CC extrêmement sévères, sans arthrodèse complexe du pied	1.277	11.8	3	0.236	24	0.056	0.074		
F14A	O	Interventions vasculaires complexes ou multiples sauf grandes interventions réparatrices avec procédures de complication ou révision ou diagnostic complexe ou âge < 3 ans, avec CC extrêmement sévères	3.446	14.4	4	0.403	28	0.140	0.131		
F14B	O	Interventions vasculaires complexes ou multiples sauf grandes interventions réparatrices avec procédures de complication ou révision ou diagnostic complexe ou âge < 3 ans, sans CC extrêmement sévères	2.198	9.6	2	0.355	20	0.111	0.100		
F15Z	O	Angioplastie coronaire percutanée avec procédures de complication ou actes diagnostiques cardiologiques invasifs, plus de 2 jours d'hospitalisation, avec procédures de complication ou endocardite	4.067	12.1	3	0.698	26	0.162	0.213		
F17A	O	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres	1.679	2.8	1	0.156	7	0.078	0.082		
F17B	O	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	1.247	2.4	1	0.084	5	0.083	0.084		
F18A	O	Révision d'un stimulateur cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur (AICD) sans changement d'agrégat, avec CC extrêmement sévères ou âge < 16 ans	2.945	12.0	3	0.367	25	0.086	0.113		
F18B	O	Révision d'un stimulateur cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur (AICD) sans changement d'agrégat, sans CC extrêmement sévères, âge > 15 ans	1.156	3.7	1	0.274	9	0.082	0.093		
F19Z	O	Autre intervention transluminale percutanée sur le cœur, l'aorte et les vaisseaux pulmonaires	1.876	3.1	1	0.285	8	0.128	0.138		
F20Z	O	Vasectomie bilatérale et stripping de veines pour ulcère veineux ou avec CC extrêmement sévères ou sévères	0.837	3.3	1	0.141	7	0.060	0.066		
F21Z	O	Autres procédures opératoires pour maladies cardio-vasculaires	2.145	15.6	4	0.295	32	0.066	0.089		
F24A	O	Angioplastie coronaire percutanée (PTCA) avec diagnostic complexe et intervention hautement complexe ou avec PTA, avec CC extrêmement sévères ou âge < 16 ans	3.336	12.0	3	0.513	23	0.120	0.158		
F24B	O	Angioplastie coronaire percutanée (PTCA) avec diagnostic complexe et intervention hautement complexe ou avec PTA, sans CC extr. sévères, âge > 15 ans	2.012	5.2	1	0.631	11	0.138	0.166		
F28A	O	Amputation avec intervention vasculaire supplémentaire ou avec transplantation de peau, avec CC extrêmement sévères ou sévères	5.052	31.2	9	0.352	49	0.113	0.110		
F28B	O	Amputation pour maladies cardio-vasculaires sauf aux membres supérieurs et aux orteils, sans intervention vasculaire, sans transplantation de peau, avec CC extrêmement sévères ou sévères	3.304	24.3	7	0.316	42	0.104	0.100		
F28C	O	Amputation pour maladies cardio-vasculaires sauf aux membres supérieurs et aux orteils, sans intervention vasculaire, sans CC extrêmement sévères ou sévères	2.100	18.2	5	0.253	36	0.083	0.079		
F30Z	O	Opération pour malformation cardiaque complexe de naissance ou chirurgie hybride infantile	4.124	10.3	2	0.822	18	0.239	0.218		
F31Z	O	Autres interventions avec cœur-poumon artificiel, sans procédures de complication, sans opération complexe	3.449	9.6	2	0.598	16	0.131	0.169		
F33A	O	Grandes interventions vasculaires réparatrices sans cœur-poumon artificiel, avec intervention plusieurs étages ou intervention sur l'aorte ou réopération avec CC extrêmement sévères	4.392	16.6	5	0.413	31	0.105	0.141		

F33B	O	Grandes interventions vasculaires réparatrices sans cœur-poumon artificiel, avec intervention plusieurs étages ou intervention sur l'aorte ou réopération sans CC extrêmement sévères	2.725	11.0	3	0.341	20	0.087	0.114		
F34A	O	Autres grandes interventions vasculaires réparatrices sans cœur-poumon artificiel, avec CC extrêmement sévères	4.158	18.5	5	0.398	36	0.090	0.123		
F34B	O	Autres grandes interventions vasculaires réparatrices sans cœur-poumon artificiel, sans CC extrêmement sévères	2.080	9.5	2	0.332	19	0.073	0.095		
F35A	O	Autres interventions cardiothoraciques sans cœur-poumon artificiel, sans procédures de complication ou réparations de la paroi thoracique, âge < 10 ans ou avec CC extrêmement sévères	2.800	9.5	2	0.584	20	0.129	0.167		
F35B	O	Autres interventions cardiothoraciques sans cœur-poumon artificiel, sans procédures de complication ou réparations de la paroi thoracique, âge > 9 ans, sans CC extrêmement sévères	1.465	5.9	1	0.465	13	0.107	0.130		
F36A	O	Traitement complexe de soins intensifs > 1176 / 1380 points pour maladies et troubles de l'appareil circulatoire	9.635	31.5	9	0.817	49	0.260		x	
F36B	O	Traitement complexe de soins intensifs > 392 / 552 points avec procédure opératoire complexe ou traitement complexe de soins intensifs > 980 / 1104 points ou interventions vasculaires complexes avec cœur-poumon artificiel pour maladies et troubles de l'appareil circulatoire	7.916	20.2	6	0.709	37	0.246		x	
F36C	O	Traitement complexe de soins intensifs > 392 / 552 points sans procédure opératoire complexe, ou ventilation artificielle > 24 heures et âge < 10 ans, sans interventions vasculaires complexes avec cœur-poumon artificiel pour maladies et troubles de l'appareil circulatoire	5.148	17.5	5	0.663	35	0.227		x	
F38Z	O	Interventions vasculaires moyennement complexes sans cœur-poumon artificiel	1.578	7.2	1	0.369	14	0.072	0.090		
F39A	O	Vasectomie et stripping de veines avec intervention bilatérale particulière ou pour ulcère veineux ou CC extrêmement sévères ou sévères	0.694	2.4	1	0.077	5	0.066	0.067		
F39B	O	Vasectomie et stripping de veines sans intervention bilatérale particulière, sans ulcère veineux, sans CC extrêmement sévères ou sévères	0.573	2.2	1	0.063	4	0.071	0.069		
F41A	A	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs pour infarctus du myocarde aigu avec CC extrêmement sévères	2.306	15.5	4	0.389	31	0.088	0.118		
F41B	A	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs pour infarctus du myocarde aigu sans CC extrêmement sévères	1.079	5.3	1	0.440	12	0.111	0.133		
F43A	A	Ventilation artificielle > 24 heures pour maladies et troubles de l'appareil circulatoire, avec CC extrêmement sévères	3.537	12.3	3	0.688	26	0.156	0.207		x
F43B	A	Ventilation artificielle > 24 heures pour maladies et troubles de l'appareil circulatoire, sans CC extrêmement sévères	2.543	8.3	2	0.653	20	0.165	0.210		x
F46A	A	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs sauf pour infarctus du myocarde aigu, plus de 2 jours d'hospitalisation, avec diagnostic complexe, âge < 14 ans	1.739	4.1			8	0.138	0.158		
F46B	A	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs sauf pour infarctus du myocarde aigu, plus de 2 jours d'hospitalisation, avec diagnostic complexe, âge > 13 ans	1.337	8.6			18	0.085	0.108		
F49A	A	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs sauf pour infarctus du myocarde aigu, plus de 2 jours d'hospitalisation, avec intervention complexe, avec CC extrêmement sévères	2.726	16.8	5	0.372	33	0.093	0.125		
F49B	A	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs sauf pour infarctus du myocarde aigu, plus de 2 jours d'hospitalisation, sans intervention complexe, avec CC extrêmement sévères	2.171	12.9	3	0.441	26	0.095	0.127		

F49C	A	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs sauf pour infarctus du myocarde aigu, plus de 2 jours d'hospitalisation, avec intervention complexe, sans CC extrêmement sévères	1.061	5.8			14	0.087	0.106		
F49D	A	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs sauf pour infarctus du myocarde aigu, plus de 2 jours d'hospitalisation, sans intervention complexe, sans CC extrêmement sévères	0.921	5.1			11	0.095	0.114		
F49E	A	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs sauf pour infarctus du myocarde aigu, moins de 3 jours d'hospitalisation	0.583	2.0							
F49F	A	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs sauf pour infarctus du myocarde aigu, un jour d'hospitalisation	0.487	1.0							
F50A	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec ablation complexe	1.984	2.3	1	0.223	5	0.168	0.167		
F50B	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie sans ablation complexe, avec intervention à complications, avec CC extrêmement sévères	2.195	9.2	2	0.423	22	0.097	0.125		
F50C	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie sans ablation complexe, avec intervention à complications, sans CC extrêmement sévères	1.409	2.6	1	0.414	6	0.129	0.132		
F50D	O	Mesures ablatives pour tachyarythmie sans ablation complexe, sans intervention à complications	1.334	3.1	1	0.419	8	0.148	0.160		
F51A	O	Implantation endovasculaire d'endoprothèse (stent) aortique thoracique	4.208	7.6	2	0.441	17	0.122	0.154		
F51B	O	Implantation endovasculaire d'endoprothèse (stent) aortique non thoracique, avec implantation d'endoprothèse (stent) complexe	3.548	7.6	2	0.348	16	0.097	0.122		
F51C	O	Implantation endovasculaire d'endoprothèse (stent) aortique non thoracique, sans implantation d'endoprothèse (stent) complexe	2.996	6.0	1	0.439	12	0.102	0.125		
F52A	O	Angioplastie coronaire percutanée avec diagnostic complexe, avec CC extrêmement sévères	2.407	11.0	3	0.424	21	0.108	0.141		
F52B	O	Angioplastie coronaire percutanée avec diagnostic complexe, sans CC extrêmement sévères ou avec curiethérapie intracoronaire	1.489	5.1	1	0.447	10	0.126	0.150		
F54Z	O	Interventions vasculaires complexes ou multiples sans procédures de complication, sans révision, sans diagnostic complexe, âge > 2 ans ou interventions vasculaires moyennement complexes avec diagnostic de complication, sans CC extrêmement sévères, sans thrombectomie par rotation	1.282	5.4	1	0.439	15	0.131	0.110		
F56A	O	Angioplastie coronaire percutanée avec intervention hautement complexe, avec CC extrêmement sévères	2.710	9.3	2	0.514	19	0.116		x	
F56B	O	Angioplastie coronaire percutanée avec intervention hautement complexe, sans CC extrêmement sévères	1.584	2.5	1	0.281	6	0.150		x	
F57A	O	Angioplastie coronaire percutanée avec intervention complexe, avec CC extrêmement sévères	1.724	7.2	1	0.546	20	0.107		x	
F57B	O	Angioplastie coronaire percutanée avec intervention complexe, sans CC extrêmement sévères	1.083	2.5	1	0.150	5	0.130		x	
F58Z	O	Autre angioplastie coronaire percutanée	1.049	2.7	1	0.210	6	0.134		x	
F59A	O	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes avec CC extrêmement sévères	2.256	12.6	3	0.396	27	0.088	0.117		
F59B	O	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes sans CC extrêmement sévères, avec procédure complexe	0.937	2.5	1	0.190	6	0.138	0.141		
F59C	O	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes sans CC extrêmement sévères, sans procédure complexe	0.820	2.8	1	0.182	7	0.126	0.132		

F60A	M	Infarctus du myocarde aigu sans actes diagnostiques cardiologiques invasifs avec CC extrêmement sévères ou arythmie sévère et arrêt cardio-circulatoire avec CC extrêmement sévères	1.604	12.0	3	0.355	23	0.083	0.109		
F60B	M	Infarctus du myocarde aigu sans actes diagnostiques cardiologiques invasifs sans CC extrêmement sévères	0.817	6.5	1	0.505	14	0.079	0.098		
F61A	M	Endocardite infectieuse avec diagnostic de complication ou procédure de complication	3.636	26.7	8	0.333	45	0.079	0.108		
F61B	M	Endocardite infectieuse sans diagnostic de complication ni procédure de complication	2.599	22.3	6	0.320	40	0.070	0.096		
F62A	M	Insuffisance cardiaque et choc avec CC extrêmement sévères, avec dialyse ou réanimation ou diagnostic de complication	1.863	14.8	4	0.331	29	0.078	0.105		
F62B	M	Insuffisance cardiaque et choc avec CC extrêmement sévères, sans dialyse, sans réanimation, sans diagnostic de complication	1.452	12.7	3	0.319	25	0.070	0.093		
F62C	M	Insuffisance cardiaque et choc sans CC extrêmement sévères	0.914	9.0	2	0.268	18	0.063	0.081		
F63A	M	Thrombose veineuse avec CC extrêmement sévères ou sévères	0.973	8.8	2	0.286	18	0.069	0.088		
F63B	M	Thrombose veineuse sans CC extrêmement sévères ou sévères	0.584	5.5	1	0.300	12	0.065	0.079		
F64Z	M	Ulcère cutané lors de maladies cardio-vasculaires	1.041	10.5	2	0.303	21	0.061	0.079		
F65Z	M	Maladies vasculaires périphériques avec diagnostic complexe et CC extrêmement sévères	2.054	14.7	4	0.356	30	0.085	0.113		
F66Z	M	Artériosclérose coronaire sans CC extrêmement sévères	0.587	5.1	1	0.226	12	0.070	0.084		
F67A	M	Hypertension avec CC extrêmement sévères	1.378	10.2	2	0.407	21	0.084	0.109		
F67B	M	Hypertension avec CC sévères ou arythmie sévère et arrêt cardio-circulatoire sans CC extrêmement sévères	0.733	5.5	1	0.395	13	0.080	0.097		
F67C	M	Hypertension sans CC extrêmement sévères ou sévères, sans arythmie sévère ni arrêt cardio-circulatoire	0.493	4.3	1	0.226	10	0.069	0.081		
F68Z	M	Maladie cardiaque de naissance	0.929	4.0	1	0.266	12	0.093	0.107		
F69Z	M	Valvulopathies avec CC extrêmement sévères ou sévères	1.247	10.2	2	0.346	23	0.071	0.092		
F71A	M	Arythmie cardiaque légère et troubles de la transmission de l'excitation, artériosclérose coronaire et angor instable, avec CC extrêmement sévères	1.357	11.1	3	0.298	22	0.075	0.098		
F71B	M	Arythmie cardiaque légère et troubles de la transmission de l'excitation avec CC sévères	0.803	6.9	1	0.429	15	0.070	0.088		
F72A	M	Angor instable avec CC sévères ou diagnostic de complication	0.808	6.8	1	0.345	16	0.071	0.088		
F72B	M	Angor instable ou arythmie cardiaque légère et troubles de la transmission de l'excitation, sans CC sévères, sans diagnostic de complication	0.533	4.2	1	0.230	10	0.078	0.090		
F73Z	M	Syncope et collapsus ou valvulopathies sans CC extrêmement sévères ou sévères	0.573	4.8	1	0.290	11	0.072	0.085		
F74Z	M	Douleur thoracique	0.445	3.1	1	0.176	7	0.087	0.094		
F75A	M	Autres maladies du système circulatoire avec CC extrêmement sévères	1.741	12.3	3	0.369	26	0.084	0.111		
F75B	M	Autres maladies du système circulatoire sans CC extrêmement sévères, âge < 18 ans	0.774	3.8	1	0.291	10	0.108	0.122		
F75C	M	Autres maladies du système circulatoire ou intervention vasculaire, sans CC extrêmement sévères, âge > 17 ans	0.799	5.8	1	0.405	15	0.079	0.096		
F95A	O	Fermeture opératoire d'une communication interauriculaire ou interventriculaire, âge < 19 ans	1.517	2.8	1	0.226	5	0.112	0.118		
F95B	O	Fermeture opératoire d'une communication interauriculaire ou interventriculaire, âge > 18 ans	1.175	3.0	1	0.221	8	0.131	0.141		
F98Z	O	Remplacement de valve cardiaque par implantation endovasculaire	6.216	10.4	2	0.560	20	0.113	0.148		

MDC 06 Maladies et troubles des organes digestifs											
G02A	O	Intervention complexe ou diagnostic de complication sur l'intestin grêle et le colon avec CC extrêmement sévères	3.804	19.8	6	0.351	38	0.087	0.118		
G02B	O	Intervention complexe ou diagnostic de complication sur l'intestin grêle et le colon sans CC extrêmement sévères, avec autres interventions sur l'estomac, l'œsophage et le duodénum et malformation congénitale, âge < 2 ans	2.061	9.1	2	0.435	18	0.101	0.130		
G02C	O	Intervention complexe ou diagnostic de complication sur l'intestin grêle et le colon sans CC extrêmement sévères, sans autre intervention sur l'estomac, l'œsophage et le duodénum et malformation congénitale	2.657	14.0	4	0.311	27	0.078	0.104		
G03A	O	Grandes interventions sur l'estomac, l'œsophage et le duodénum avec intervention hautement complexe ou procédures de complication ou pour néoformation maligne particulière	4.789	18.6	5	0.477	32	0.108	0.146		
G03B	O	Grandes interventions sur l'estomac, l'œsophage et le duodénum sans intervention hautement complexe, sans procédures de complication, sauf pour néoformation maligne particulière	3.402	15.4	4	0.387	28	0.088	0.118		
G04A	O	Adhésiolyse péritonéale, âge < 4 ans ou avec CC extrêmement sévères ou petites interventions sur l'intestin grêle et le côlon avec CC extrêmement sévères, âge < 16 ans	2.798	11.7	3	0.462	23	0.110	0.145		
G04B	O	Adhésiolyse péritonéale, âge < 4 ans ou avec CC extrêmement sévères ou petites interventions sur l'intestin grêle et le côlon avec CC extrêmement sévères, âge > 15 ans	3.404	18.1	5	0.365	34	0.085	0.115		
G07Z	O	Appendicectomie pour péritonite avec CC extrêmement sévères ou sévères ou petites interventions sur l'intestin grêle et le côlon sans CC extrêmement sévères	1.374	8.5	2	0.278	17	0.069	0.088		
G08A	O	Réparation complexe de la paroi abdominale, âge > 0 an, avec CC extrêmement sévères	2.475	13.7	4	0.314	27	0.080	0.107		
G08B	O	Réparation complexe de la paroi abdominale, âge > 0 an, sans CC extrêmement sévères	1.140	5.6	1	0.489	12	0.063	0.076		
G09Z	O	Interventions bilatérales pour hernies inguinales et crurales, âge > 55 ans ou herniotomies complexes	0.760	2.8	1	0.106	6	0.065	0.068		
G10Z	O	Interventions particulières sur le système hépatobiliaire et le pancréas	2.478	10.4	2	0.430	20	0.087	0.113		
G11A	O	Pyloromyotomie ou anoproctoplastie et réparation de l'anus et du sphincter, âge < 10 ans	1.614	6.4	1	0.487	12	0.107	0.132		
G11B	O	Pyloromyotomie ou anoproctoplastie et réparation de l'anus et du sphincter, âge > 9 ans	0.701	3.8	1	0.123	8	0.062	0.070		
G12A	O	Autres procédures opératoires sur les organes digestifs avec procédure opératoire complexe et CC extrêmement sévères	3.265	16.2	4	0.487	32	0.105	0.142		
G12B	O	Autres procédures opératoires sur les organes digestifs avec procédure opératoire moyennement complexe ou néoformation maligne	1.873	11.0	3	0.306	23	0.078	0.102		
G12C	O	Autres procédures opératoires sur les organes digestifs sans procédure opératoire complexe ou moyennement complexe, sans néoformation maligne	1.008	5.7	1	0.279	14	0.068	0.083		
G13Z	O	Autres interventions sur l'intestin ou entérostomie avec CC extrêmement sévères	2.824	16.5	4	0.369	33	0.078	0.106		
G16A	O	Résection rectale complexe avec chirurgie des métastases hépatiques ou procédures de complication ou éviscération du petit bassin ou radiothérapie avec grande intervention abdominale	4.316	16.4	4	0.462	29	0.099	0.133		
G16B	O	Résection rectale complexe sans chirurgie des métastases hépatiques, sans procédures de complication, sans éviscération du petit bassin, sans radiothérapie associée à une grande intervention abdominale	3.356	15.7	4	0.375	29	0.083	0.112		

G17Z	O	Autre résection rectale sans intervention particulière	2.192	9.6	2	0.324	19	0.071	0.091		
G18A	O	Interventions sur l'int. grêle et le côlon ou autres interv. sur l'estomac, l'œsophage et le duodénum sans procéd. de complication, sauf lors de néof. maligne, âge < 3 ans, sans interv. pour malf. congénit. ou âge > 1 an, avec interv. hautement complexe ou diagn. complexe	2.450	11.2	3	0.313	23	0.112	0.103		
G18B	O	Interventions sur l'int. grêle et le côlon ou autres interv. sur l'estomac, l'œsophage et le duodénum sans procéd. de complication, sauf lors de néof. maligne, âge < 3 ans, sans interv. pour malf. congénit. ou âge > 1 an, sans interv. hautement complexe ni diagn. complexe	1.890	9.5	2	0.326	20	0.103	0.093		
G19A	O	Autres interventions sur l'estomac, l'œsophage et le duodénum avec procédures de complication ou pour néoformation maligne ou avec CC extrêmement sévères	2.839	13.6	4	0.343	27	0.089	0.118		
G19B	O	Autres interventions sur l'estomac, l'œsophage et le duodénum sans procédures de complication, sauf pour néoformation maligne, sans CC extrêmement sévères, avec intervention complexe ou âge < 16 ans	1.697	5.4	1	0.328	10	0.085	0.102		
G19C	O	Autres interventions sur l'estomac, l'œsophage et le duodénum sans procédures de complication, sauf pour néoformation maligne, sans CC extrêmement sévères, sans intervention complexe, âge > 15 ans	1.274	5.1	1	0.253	11	0.069	0.082		
G21A	O	Adhésiolyse péritonéale, âge > 3 ans ou autres interventions sur l'intestin ou entérostomie, sans CC extrêmement sévères, âge < 16 ans	1.234	5.1	1	0.331	12	0.090	0.108		
G21B	O	Adhésiolyse péritonéale, âge > 3 ans ou autres interventions sur l'intestin ou entérostomie, sans CC extrêmement sévères, âge > 15 ans	1.117	5.8	1	0.466	15	0.069	0.085		
G22A	O	Appendicectomie pour péritonite ou avec CC extrêmement sévères ou sévères, âge < 10 ans	1.236	5.8	1	0.397	11	0.096	0.117		
G22B	O	Appendicectomie pour péritonite ou avec CC extrêmement sévères ou sévères, âge > 9 ans et âge < 16 ans	1.103	5.4	1	0.334	11	0.087	0.105		
G22C	O	Appendicectomie pour péritonite ou avec CC extrêmement sévères ou sévères, âge > 15 ans	0.964	5.2	1	0.353	11	0.070	0.084		
G23A	O	Appendicectomie sauf pour péritonite, sans CC extrêmement sévères ou sévères, âge < 10 ans	0.685	2.9	1	0.155	6	0.088	0.093		
G23B	O	Appendicectomie sauf pour péritonite, sans CC extrêmement sévères ou sévères, âge > 9 ans et âge < 14 ans	0.678	2.7	1	0.184	5	0.089	0.092		
G23C	O	Appendicectomie sauf pour péritonite, sans CC extrêmement sévères ou sévères, âge > 13 ans	0.673	2.7	1	0.100	6	0.075	0.078		
G24Z	O	Interventions en cas de hernies de la paroi abdominale, hernies ombilicales et autres hernies, âge > 0 an ou interventions bilatérales pour hernies inguinales et crurales, âge > 0 an et < 56 ans ou interventions pour hernies inguinales et crurales, âge > 55 ans	0.631	3.0	1	0.136	7	0.065	0.069		
G25A	O	Interventions pour hernies inguinales et crurales, avec intervention particulière sur hernie, âge < 1 an	0.737	2.6	1	0.294	6	0.117	0.120		
G25B	O	Interventions pour hernies inguinales et crurales, sans intervention particulière sur hernie et âge < 1 an	0.548	2.3	1	0.068	4	0.068	0.067		
G26Z	O	Autres interventions sur l'anus	0.503	2.8	1	0.127	6	0.067	0.071		
G29A	O	Autre radiothérapie pour maladies et troubles des organes digestifs, plus d'un jour d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères	2.250	13.4	3	0.476	29	0.142	0.132		x
G29B	O	Autre radiothérapie pour maladies et troubles des organes digestifs, plus d'un jour d'hospitalisation, sans CC extrêmement sévères	1.023	3.8			9	0.154	0.174		x
G33Z	O	Procédures opératoires complexes en plusieurs temps pour maladies et troubles des organes digestifs	6.442	25.9	8	0.424	44	0.147	0.142		

G35Z	O	Traitement sous vide complexe pour maladies et troubles des organes digestifs ou diagnostic complexe avec intervention complexe	7.817	35.9	11	0.381	54	0.127	0.124		
G37Z	O	Intervention multiviscérale pour maladies et troubles des organes digestifs	3.553	15.8	4	0.405	30	0.090	0.120		
G38Z	O	Procédures de complication ou traitement complexe de soins intensifs > 196 / 360 points, avec intervention opératoire particulière pour maladies et troubles des organes digestifs	5.484	21.5	6	0.547	40	0.178	0.170		
G40Z	A	Procédure de complication avec intervention endoscopique particulière pour maladies graves des organes digestifs	2.978	14.9	4	0.510	30	0.120	0.160		
G46A	A	Autre type de gastroscopie pour affections sévères des organes digestifs associée à des procédures de complication ou des CC extrêmement sévères ou associée à des CC extrêmement sévères ou sévères ou une intervention à complications chez l'enfant	1.907	12.4	3	0.396	26	0.090	0.119		
G46B	A	Autre type de gastroscopie pour affections sévères des organes digestifs associée à des CC extrêmement sévères ou sévères ou à une intervention à complications ou associée à des CC sévères chez l'enfant	1.501	11.0	3	0.312	23	0.080	0.104		
G46C	A	Autre type de gastroscopie sans gastroscopie peu complexe pour affections sévères des organes digestifs associée à des CC sévères ou, pour affections sans gravité des organes digestifs, associée à des CC extrêmement sévères ou sévères chez l'enfant	0.855	5.4	1	0.315	12	0.081	0.098		
G47Z	A	Autre gastroscopie pour maladies graves des organes digestifs sans CC extrêmement sévères ou sévères, ou gastroscopie, âge < 15 ans	1.037	7.1	1	0.571	17	0.077	0.097		
G48A	A	Coloscopie avec CC extrêmement sévères ou sévères, intervention à complications ou âge < 15 ans, avec infection ou maladie intestinale sévère, procédures de complication ou lors d'état après transplantation d'organe	1.398	11.3	3	0.295	23	0.073	0.096		
G48B	A	Coloscopie avec CC extrêmement sévères ou sévères, intervention à complications ou âge < 15 ans, sans infection ou maladie intestinale sévère, sans procédures de complication, sauf lors d'état après transplantation d'organe	0.913	6.9	1	0.464	16	0.075	0.094		
G50Z	A	Gastroscopie sans gastroscopie peu complexe pour maladies sans gravité des organes digestifs, avec CC extrêmement sévères ou sévères	1.463	10.0	2	0.389	23	0.082	0.106		
G60A	M	Néof ormation maligne des organes digestifs, plus d'un jour d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères	1.385	11.2	3	0.303	24	0.076	0.099		x
G60B	M	Néof ormation maligne des organes digestifs, un jour d'hospitalisation ou sans CC extrêmement sévères	0.697	5.3	1	0.322	13	0.077	0.092		x
G64A	M	Maladie intestinale inflammatoire ou autres affections sévères des organes digestifs, avec CC extrêmement sévères	1.729	13.8	4	0.296	28	0.075	0.100		
G64B	M	Maladie intestinale inflammatoire, âge < 18 ans ou âge > 69 ans	0.715	6.0	1	0.312	14	0.073	0.089		
G64C	M	Maladie intestinale inflammatoire, âge > 17 ans et âge < 70 ans	0.620	5.4	1	0.299	12	0.067	0.081		
G65Z	M	Obstruction du système digestif	0.592	4.9	1	0.306	12	0.073	0.087		
G66Z	M	Douleur abdominale ou adénite méésentérique, âge > 55 ans et avec CC	0.611	5.5	1	0.319	13	0.067	0.081		
G67A	M	Div. maladies des org. digestifs ou hémorragie gastro-intestinale, avec CC extr. sévères ou sévères ou âge > 74 ans ou ulcère duodénal ou para / tétraplégie, avec CC sévères ou âge > 74 ans, plus d'un jour d'hospitalisation, ou avec diagn. de complication ou dialyse ou âge < 3 ans	1.035	8.4	2	0.299	19	0.074	0.095		

G67B	M	Div. maladies des org. digestifs ou hémorragie gastro-intestinale ou ulcère duodénal avec CC sévères ou âge > 74 ans, plus d'un jour d'hospitalisation, ou avec diagn. de complication ou âge < 3 ans, sans dialyse, sans CC extr. sévères, sans para / tétraplégie	0.590	4.7	1	0.311	11	0.076	0.089		
G67C	M	Div. maladies des org. digestifs ou hémorragie gastro-intestinale ou ulcère duodénal, sans CC sévères ou âge < 75 ans, sans diagn. de complication, sans dialyse, âge > 2 ans, sans para / tétraplégie	0.483	4.0	1	0.208	9	0.072	0.083		
G70A	M	Autres affections sévères des organes digestifs sans CC extrêmement sévères ou cathéter cutanéopéritonéal, âge < 16 ans	1.023	6.8	1	0.435	14	0.090	0.112		
G70B	M	Autres affections sévères des organes digestifs sans CC extrêmement sévères ou cathéter cutanéopéritonéal, âge > 15 ans	0.767	6.4	1	0.406	15	0.069	0.085		
G71A	M	Autres affections moyennement sévères des organes digestifs, âge < 16 ans	0.640	4.0	1	0.273	9	0.097	0.110		
G71B	M	Autres affections moyennement sévères des organes digestifs, âge > 15 ans	0.630	4.9	1	0.280	12	0.071	0.084		
G72A	M	Autres affections bénignes à modérées des organes digestifs ou douleur abdominale ou adénite mésentérique, âge < 3 ans	0.428	2.4	1	0.179	5	0.110	0.111		
G72B	M	Autres affections bénignes à modérées des organes digestifs, âge > 2 ans ou douleur abdominale ou adénite mésentérique, âge > 2 ans et âge < 56 ans ou sans CC	0.399	2.8	1	0.149	6	0.085	0.089		
G73Z	M	Hémorragie gastro-intestinale ou ulcère duodénal avec CC extrêmement sévères, plus d'un jour d'hospitalisation	0.726	5.2			12	0.080	0.096		
MDC 07 Maladies et troubles du système hépatobiliaire et du pancréas											
H01A	O	Interventions sur le pancréas et le foie et opérations de shunt portosystémiques avec grande intervention ou radiothérapie ou traitement complexe de soins intensifs > 196 / 360 points, ou avec intervention complexe	4.898	19.0	5	0.504	35	0.159	0.151		
H01B	O	Interventions sur le pancréas et le foie et opérations de shunt portosystémiques avec grande intervention ou radiothérapie, sans traitement complexe de soins intensifs > 196 / 360 points, sans intervention complexe	3.664	15.3	4	0.413	30	0.135	0.127		
H02A	O	Interventions complexes sur la vésicule biliaire et les voies biliaires lors de néoformation maligne ou avec CC extrêmement sévères	4.098	18.9	5	0.378	36	0.084	0.114		
H02B	O	Interventions complexes sur la vésicule biliaire et les voies biliaires, sauf lors de néoformation maligne, sans CC extrêmement sévères	2.451	11.0	3	0.330	21	0.084	0.110		
H05Z	O	Laparotomie et interventions moyennement complexes sur la vésicule biliaire et les voies biliaires	1.872	10.3	2	0.367	23	0.075	0.097		
H06Z	O	Autres procédures opératoires sur le système hépatobiliaire et le pancréas	1.203	5.4	1	0.518	15	0.101	0.122		
H07A	O	Cholécystectomie avec diagnostic très complexe ou procédures de complication	2.496	11.0	3	0.325	22	0.083	0.108		
H07B	O	Cholécystectomie sans diagnostic très complexe, sans procédures de complication	1.510	8.4	2	0.278	18	0.070	0.089		
H08A	O	Cholécystectomie laparoscopique avec diagnostic très complexe ou diagnostic de complication ou CPRE	1.389	8.4	2	0.258	17	0.065	0.083		
H08B	O	Cholécystectomie laparoscopique sans diagnostic très complexe, sans diagnostic de complication, sans CPRE	0.805	3.5	1	0.157	8	0.068	0.076		
H09A	O	Interventions sur le pancréas et le foie et opérations de shunt portosystémiques, sans grande intervention, sans radiothérapie, avec CC extrêmement sévères	3.290	14.4	4	0.388	29	0.094	0.126		
H09B	O	Interventions sur le pancréas et le foie et opérations de shunt portosystémiques, sans grande intervention, sans radiothérapie, lors de néoformation maligne ou avec intervention particulière sur le pancréas	2.307	10.4	2	0.401	20	0.081	0.105		

H09C	O	Interventions sur le pancréas et le foie et opérations de shunt portosystémiques, sans grande intervention, sans radiothérapie, sans CC extrêmement sévères, sauf lors de néoformation maligne, sans intervention particulière sur le pancréas	1.585	6.2	1	0.392	14	0.088	0.108		
H12A	O	Diverses interventions sur le système hépatobiliaire avec CC extrêmement sévères ou intervention complexe	2.984	17.0	5	0.320	33	0.079	0.106		
H12B	O	Diverses interventions sur le système hépatobiliaire sans CC extrêmement sévères, sans intervention complexe	1.247	6.1	1	0.330	15	0.076	0.093		
H16Z	O	Autre radiothérapie pour maladies et troubles du système hépatobiliaire et du pancréas, plus d'un jour d'hospitalisation	0.990	2.8			7	0.197	0.208		x
H33Z	O	Procédures opératoires complexes en plusieurs temps pour maladies et troubles du système hépatobiliaire et du pancréas	6.922	28.2	8	0.494	46	0.110	0.152		
H40Z	A	Interventions endoscopiques pour hémorragie par rupture des varices œsophagiennes	1.794	10.0	2	0.493	22	0.103	0.134		
H41A	A	CPRE thérapeutique complexe avec CC extrêmement sévères ou thérapie photodynamique	2.697	16.7	5	0.339	32	0.085	0.115		
H41B	A	CPRE thérapeutique complexe avec CC sévères, sans thérapie photodynamique, âge < 3 ans ou avec néoformation maligne	1.692	10.3	2	0.371	22	0.076	0.099		
H41C	A	CPRE thérapeutique complexe sans CC extrêmement sévères ou sévères, sans thérapie photodynamique, âge > 2 ans, sans néoformation maligne	0.990	6.4	1	0.455	15	0.075	0.093		
H60Z	M	Cirrhose hépatique et hépatites non infectieuses particulières avec CC extrêmement sévères	1.692	13.7	4	0.294	28	0.075	0.100		
H61A	M	Néoformation maligne sur le système hépatobiliaire et le pancréas, plus d'un jour d'hospitalisation avec CC extrêmement sévères ou séjour d'évaluation avant transplantation hépatique	1.408	11.5	3	0.301	25	0.074	0.097		x
H61B	M	Néoformation maligne sur le système hépatobiliaire et le pancréas, un jour d'hospitalisation ou sans CC extrêmement sévères, sans séjour d'évaluation avant transplantation hépatique	0.854	6.2	1	0.439	16	0.079	0.098		x
H62A	M	Affections du pancréas sauf néoformation maligne avec pancréatite aiguë ou cirrhose hépatique et hépatites non infectieuses particulières sans CC extrêmement sévères ou âge < 16 ans	0.863	7.6	2	0.250	17	0.069	0.087		
H62B	M	Affections du pancréas sauf néoformation maligne sans pancréatite aiguë ni cirrhose hépatique, avec hépatites non infectieuses particulières sans CC extrêmement sévères, âge > 15 ans	0.740	6.4	1	0.315	15	0.069	0.085		
H63A	M	Affections du foie sauf néoformation maligne, cirrhose hépatique et hépatites non infectieuses particulières ou séjour d'évaluation avant transplantation hépatique avec CC extrêmement sévères ou procédure de complication, plus d'un jour d'hospitalisation	1.787	13.2	3	0.384	27	0.081	0.108		
H63B	M	Affections du foie sauf néoformation maligne, cirrhose hépatique et hépatites non infectieuses particulières ou séjour d'évaluation avant transplantation hépatique, sans CC extrêmement sévères, sans procédure de complication, âge < 16 ans	0.836	4.9	1	0.369	11	0.106	0.126		
H63C	M	Affections du foie sauf néoformation maligne, cirrhose hépatique et hépatites non infectieuses particulières ou séjour d'évaluation avant transplantation hépatique, sans CC extrêmement sévères, sans procédure de complication, âge > 15 ans	0.839	6.8	1	0.444	16	0.075	0.093		
H64Z	M	Affections de la vésicule biliaire et des voies biliaires	0.661	5.6	1	0.359	13	0.071	0.086		

MDC 08 Maladies et troubles de l'appareil musculosquelettique et du tissu conjonctif											
I02A	O	Transplantation de tissu / de peau très coûteuse, sauf à la main, ou procédures opératoires particulières en quatre temps ou intervention microvasculaire avec procédures de complication, intervention sur plusieurs localisations ou avec dommage grave des parties molles, avec CC extrêmement sévères	10.575	45.5	14	0.423	64	0.139	0.136		
I02B	O	Transplantation de tissu / de peau très coûteuse, sauf à la main, ou procédures opératoires particulières en quatre temps ou intervention microvasculaire sans procédures de complication, intervention sur plusieurs localisations ou avec dommage grave des parties molles, avec CC extrêmement sévères	5.348	28.0	8	0.316	46	0.101	0.098		
I03A	O	Révision ou remplacement de l'articulation de la hanche avec diagnostic de complication ou arthrodèse ou âge < 16 ans ou interventions bilatérales ou plusieurs grandes interventions sur les articulations des membres inférieurs avec intervention complexe, avec CC extrêmement sévères ou néoformation maligne	3.356	17.4	5	0.329	34	0.079	0.107		
I03B	O	Révision ou remplacement de l'articulation de la hanche avec diagnostic de complication ou arthrodèse ou âge < 16 ans ou interventions bilatérales ou plusieurs grandes interventions sur les articulations des membres inférieurs avec intervention complexe, sans CC extrêmement sévères, sans néoformation maligne	2.686	14.1	4	0.283	29	0.070	0.094		
I04Z	O	Révision ou remplacement de l'articulation du genou avec diagnostic de complication ou arthrodèse	3.214	16.4	4	0.346	31	0.074	0.099		
I05Z	O	Autre grand remplacement d'articulation ou révision ou remplacement de l'articulation de la hanche sans diagnostic de complication, sans arthrodèse, sans intervention complexe, avec CC extrêmement sévères	1.998	8.3	2	0.294	17	0.074	0.094		
I06A	O	Fusion complexe de corps vertébraux avec CC extrêmement sévères ou avec correction d'une déformation thoracique ou avec intervention très complexe, âge < 16 ans avec CC extrêmement sévères ou intervention hautement complexe ou avec procédures opératoires complexes en plusieurs temps ou intervention complexe avec CC extrêmement sévères	4.369	13.9	4	0.384	29	0.097	0.129		
I06B	O	Fusion complexe de corps vertébraux avec CC extrêmement sévères ou avec correction d'une déformation thoracique ou avec intervention très complexe, âge > 15 ans ou sans CC extrêmement sévères ou intervention hautement complexe, sans procédures opératoires complexes en plusieurs temps, sans intervention complexe avec CC extrêmement sévères	4.019	14.7	4	0.369	29	0.088	0.117		
I07A	O	Amputation avec CC extrêmement sévères	3.783	28.8	9	0.275	47	0.067	0.092		
I07B	O	Amputation sans CC extrêmement sévères	2.295	16.4	4	0.299	32	0.064	0.086		
I08A	O	Autres interventions sur l'articulation de la hanche et le fémur avec interv. multiples, procédure complexe ou diagn. complexe paralysie cérébrale ou avec CC extr. sévères ou remplac. de l'articulation de la hanche avec interv. sur les membres sup. ou la col. vertébrale ou interv. particulière	3.653	17.4	5	0.360	34	0.087	0.117		
I08B	O	Autres interventions sur l'articulation de la hanche et le fémur avec interv. multiples, procédure complexe ou diagn. complexe ou interv. particulière ou CC extrêmement sévères	2.200	11.5	3	0.332	24	0.081	0.106		
I08C	O	Autres interventions sur l'articulation de la hanche et le fémur, sans interventions multiples, sans procédure complexe, sans diagnostic complexe, sans CC extrêmement sévères	1.485	8.2	2	0.292	16	0.075	0.095		

I09A	O	Fusion de corps vertébraux avec CC extrêmement sévères	3.608	15.1	4	0.349	30	0.081	0.108		
I09B	O	Fusion de corps vertébraux sans CC extrêmement sévères ni sévères	2.556	10.4	2	0.362	19	0.073	0.095		
I09C	O	Fusion de corps vertébraux sans CC extrêmement sévères ni sévères	2.058	7.7	2	0.247	15	0.068	0.086		
I10Z	O	Autres interventions sur la colonne vertébrale avec CC extrêmement sévères	2.538	15.8	4	0.327	31	0.072	0.097		
I11Z	O	Interventions pour l'élongation d'une extrémité	1.440	5.7	1	0.315	14	0.077	0.094		
I12A	O	Infection / inflammation des os et des articulations avec différentes interventions sur l'appareil musculosquelettique et le tissu conjonctif, avec CC extrêmement sévères	3.849	24.4	7	0.321	42	0.074	0.101		
I12B	O	Infection / inflammation des os et des articulations avec différentes interventions sur l'appareil musculosquelettique et le tissu conjonctif avec CC sévères ou révision de l'articulation du genou	1.982	14.8	4	0.269	28	0.064	0.085		
I12C	O	Infection / inflammation des os et des articulations avec différentes interventions sur l'appareil musculosquelettique et le tissu conjonctif sans CC extrêmement sévères ou sévères, sans révision de l'articulation du genou	1.329	9.8	2	0.280	22	0.060	0.078		
I13A	O	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville, avec intervention multiple, intervention bilatérale particulière, procédure complexe ou diagnostic complexe	1.559	9.1	2	0.269	20	0.062	0.080		
I13B	O	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville, sans intervention multiple, sans intervention bilatérale particulière, sans procédure complexe, sans diagnostic complexe, avec intervention à complications	1.114	6.4	1	0.481	15	0.064	0.079		
I13C	O	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville, sans intervention multiple, sans intervention bilatérale particulière, sans procédure complexe, sans diagnostic complexe, sans intervention à complications	0.924	4.2	1	0.342	10	0.071	0.082		
I14Z	O	Révision d'un moignon d'amputation	1.887	16.0	4	0.269	31	0.059	0.079		
I15A	O	Opérations sur la boîte crânienne et le crâne facial, âge < 16 ans	3.075	7.5	2	0.572	13	0.160	0.202		
I15B	O	Opérations sur la boîte crânienne et le crâne facial, âge > 15 ans	1.786	6.8	1	0.372	15	0.076	0.095		
I16Z	O	Autres interventions sur l'épaule ou la clavicule	0.773	3.0	1	0.181	6	0.074	0.079		
I17Z	O	Opérations sur le crâne facial	1.845	7.0	1	0.416	17	0.084	0.105		
I18A	O	Arthroscopie y compris biopsie ou autres interventions sur les os ou articulations, âge < 16 ans	0.808	3.1	1	0.259	7	0.096	0.104		
I18B	O	Arthroscopie y compris biopsie ou autres interventions sur les os ou articulations, âge > 15 ans	0.563	2.8	1	0.144	6	0.071	0.074		
I19A	O	Fusion complexe de corps vertébraux sans CC extrêmement sévères, âge < 18 ans	3.085	8.8	2	0.516	16	0.123	0.157		
I19B	O	Fusion complexe de corps vertébraux sans CC extrêmement sévères, âge > 17 ans	2.712	9.8	2	0.347	18	0.074	0.096		
I20A	O	Interventions sur le pied avec plusieurs interventions hautement complexes ou avec intervention hautement complexe avec diagnostic complexe	1.964	12.3	3	0.261	26	0.059	0.078		
I20B	O	Interventions sur le pied avec plusieurs interventions complexes ou avec intervention hautement complexe ou avec intervention complexe avec diagnostic complexe ou avec ostéomyélite ou arthrite ou âge < 16 ans	1.227	8.0	2	0.220	19	0.058	0.073		
I20C	O	Interventions sur le pied avec interv. complexe ou avec dommage grave des parties molles, ou avec intervention particulière ou fracture du calcanéum ou diagnostic de complication	0.798	3.7	1	0.280	8	0.069	0.078		

I20D	O	Interventions sur le pied sans intervention complexe, sans dommage grave des parties molles, sans intervention particulière, sans fracture du calcanéum, sans diagnostic de complication, âge < 16 ans	0.834	2.8	1	0.317	6	0.100	0.105		
I20E	O	Interventions sur le pied, sans intervention complexe, sans dommage grave des parties molles, sans intervention particulière, sans fracture du calcanéum, sans diagnostic de complication, âge > 15 ans	0.629	3.0	1	0.154	7	0.069	0.074		
I21Z	O	Interventions particulières sur l'articulation de la hanche et le fémur ou interventions complexes sur l'articulation du coude et l'avant-bras	0.785	3.3	1	0.208	7	0.074	0.080		
I22Z	O	Transplantation de tissu / de peau, sauf à la main, avec CC sévères ou procédures de complication ou intervention sur plusieurs localisations ou dommage grave des parties molles	3.126	18.4	5	0.288	36	0.066	0.089		
I23A	O	Excision locale et ablation du matériel d'ostéosynthèse à l'exception de l'articulation de la hanche et du fémur avec ablation complexe de matériel d'ostéosynthèse ou âge < 10 ans	0.760	3.6	1	0.337	9	0.076	0.085		
I23B	O	Excision locale et ablation du matériel d'ostéosynthèse à l'exception de l'articulation de la hanche et du fémur sans ablation complexe de matériel d'ostéosynthèse, âge > 9 ans	0.530	2.6	1	0.136	6	0.067	0.070		
I27A	O	Interventions sur les parties molles avec CC extrêmement sévères ou en cas de néoformation maligne, avec CC sévères	3.039	16.6	5	0.333	33	0.084	0.114		
I27B	O	Interventions sur les parties molles avec CC sévères ou en cas de néoformation maligne	1.091	6.4	1	0.570	16	0.067	0.083		
I27C	O	Interventions sur les parties molles sans CC extrêmement sévères ou sévères, sauf pour néoformation maligne	0.669	3.4	1	0.204	8	0.068	0.075		
I28A	O	Interventions complexes sur les os ou le tissu conjonctif	3.340	16.9	5	0.335	32	0.083	0.113		
I28B	O	Interventions moyennement complexes sur les os ou le tissu conjonctif	1.291	8.9	2	0.272	20	0.064	0.083		
I28C	O	Autres interventions sur les os ou tissu conjonctif	0.847	3.6	1	0.177	9	0.068	0.076		
I29Z	O	Interventions complexes sur l'articulation de l'épaule	0.985	3.4	1	0.172	7	0.079	0.088		
I30Z	O	Interventions complexes sur l'articulation du genou	0.969	3.6	1	0.106	7	0.075	0.084		
I31Z	O	Plusieurs interventions complexes sur l'articulation du coude et à l'avant-bras ou distraction des parties molles pour couverture d'articulation lors d'anomalies congénitales de la main	1.336	6.0	1	0.637	14	0.069	0.084		
I32A	O	Autres interventions sur le poignet et la main avec intervention complexe en plusieurs temps ou moyennement complexe	2.185	12.6	3	0.277	28	0.061	0.081		
I32B	O	Interventions sur le poignet et la main sans intervention en plusieurs temps, avec intervention complexe ou moyennement complexe, âge < 6 ans	0.856	2.5	1	0.191	5	0.108	0.110		
I32C	O	Interventions sur le poignet et la main sans intervention en plusieurs temps, avec intervention complexe ou moyennement complexe, avec intervention à complications ou pour anomalie congénitale de la main, âge > 5 ans	0.793	2.8	1	0.207	6	0.076	0.080		
I32D	O	Interventions sur le poignet et la main sans intervention en plusieurs temps, sans intervention complexe, sans intervention à complications, sauf pour anomalie congénitale de la main, avec intervention moyennement complexe, âge > 5 ans	0.722	2.9	1	0.188	7	0.072	0.076		
I32E	O	Interventions sur le poignet et la main sans interventions complexes ni moyennement complexes	0.629	2.6	1	0.152	5	0.078	0.080		
I33Z	O	Reconstruction de malformations des membres	1.709	4.7	1	0.369	9	0.111	0.130		
I36Z	O	Implantation bilatérale d'une endoprothèse de la hanche ou du genou	2.994	13.0	3	0.302	23	0.065	0.086		

I43A	O	Implantation d'une endoprothèse du genou avec CC extrêmement sévères ou changement complet de l'endoprothèse avec réimplantation	2.677	10.7	3	0.264	20	0.069	0.090		
I43B	O	Implantation d'une endoprothèse du genou sans CC extrêmement sévères	1.981	9.0	2	0.280	15	0.066	0.084		
I44Z	O	Révision ou changement partiel d'une endoprothèse du genou	1.636	7.6	2	0.236	13	0.066	0.083		
I45A	O	Implantation et remplacement d'une endoprothèse de disque intervertébral, plus d'un segment	2.086	5.4	1	0.239	11	0.062	0.075		
I45B	O	Implantation et remplacement d'une endoprothèse de disque intervertébral, moins de 2 segments	1.478	4.0	1	0.229	8	0.080	0.092		
I46A	O	Remplacement de prothèse de la hanche avec CC extrêmement sévères ou avec transplantation osseuse allogène aux extrémités	3.013	14.1	4	0.338	28	0.084	0.112		
I46B	O	Remplacement de prothèse de la hanche sans CC extrêmement sévères, sans transplantation osseuse allogène aux extrémités	2.037	9.4	2	0.319	17	0.071	0.092		
I47Z	O	Révision ou remplacement de l'articulation de la hanche sans diagnostic de complication, sans arthrodèse, avec intervention à complications ou implantation ou remplacement d'une prothèse de tête radiale	1.667	8.0	2	0.249	14	0.065	0.083		
I50Z	O	Transplantation de tissu / de peau, sauf à la main, sans procédures de complication, sans intervention sur plusieurs localisations, sans dommage grave des parties molles, sans CC extrêmement sévères ou sévères	1.234	7.0	1	0.295	17	0.059	0.074		
I53Z	O	Autres interventions sur la colonne vertébrale sans CC extrêmement sévères, avec intervention complexe ou halotraction	1.088	6.1	1	0.429	13	0.061	0.075		
I54Z	O	Radiothérapie pour maladies et troubles de l'appareil musculosquelettique et du tissu conjonctif, moins de 9 séances d'irradiation	1.720	12.1	3	0.361	26	0.119	0.110		x
I56Z	O	Autres interventions sur la colonne vertébrale sans CC extrêmement sévères, sans intervention complexe ou implantation d'un écarteur interépineux	1.010	5.8	1	0.235	12	0.057	0.069		
I59Z	O	Autres interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville ou interventions moyennement complexes sur l'articulation du genou, l'articulation du coude et l'avant-bras	0.656	3.0	1	0.193	6	0.072	0.077		
I60Z	M	Fractures de la tige fémorale, âge < 3 ans	0.728	5.8	1	0.299	18	0.072	0.087		
I64A	M	Ostéomyélite, âge < 16 ans	1.247	7.9	2	0.335	16	0.089	0.113		
I64B	M	Ostéomyélite, âge > 15 ans, avec CC extrêmement sévères ou sévères ou âge > 74 ans	1.405	12.9	3	0.305	26	0.066	0.088		
I64C	M	Ostéomyélite, sans CC extrêmement sévères ou sévères, âge > 15 ans et âge < 75 ans	0.873	8.3	2	0.242	18	0.061	0.078		
I65A	M	Néof ormation maligne du tissu conjonctif y compris fracture pathologique, âge < 17 ans ou avec CC extrêmement sévères, ou avec chimiothérapie hautement complexe	0.951	5.3	1	0.242	14	0.110	0.132		x
I65B	M	Néof ormation maligne du tissu conjonctif y compris fracture pathologique, âge > 16 ans, sans CC extrêmement sévères, sans chimiothérapie hautement complexe	0.776	5.7	1	0.411	14	0.082	0.100		x
I66A	M	Autres affections du tissu conjonctif, plus d'un jour d'hospitalisation, avec diagnostic hautement complexe, avec plusieurs diagnostics complexes ou avec diagnostic complexe et dialyse, avec CC extrêmement sévères	2.445	16.4	4	0.419	30	0.090	0.121		
I66B	M	Autres affections du tissu conjonctif, plus d'un jour d'hospitalisation, sans diagnostic hautement complexe, sans plusieurs diagnostics complexes, sans diagnostic complexe ou sans dialyse, avec CC extrêmement sévères	2.026	15.0	4	0.341	29	0.080	0.107		

I66C	M	Autres affections du tissu conjonctif, plus d'un jour d'hospitalisation, avec diagnostic hautement complexe, avec plusieurs diagnostics complexes ou avec diagnostic complexe et dialyse, sans CC extrêmement sévères	0.874	6.0			15	0.084	0.102		
I66D	M	Autres affections du tissu conjonctif, plus d'un jour d'hospitalisation, sans diagnostic hautement complexe, sans plusieurs diagnostics complexes, sans diagnostic complexe ou sans dialyse, sans CC extrêmement sévères ou fractures du bassin et du col du fémur	0.878	8.1	2	0.257	17	0.067	0.085		
I66E	M	Autres affections du tissu conjonctif, un jour d'hospitalisation	0.344	1.0							
I68A	M	Affections et blessures dans la région de la colonne vertébrale traitées de manière non opératoire, plus d'un jour d'hospitalisation, âge > 55 ans ou avec CC extrêmement sévères ou sévères, avec diagnostic complexe, avec discite ou spondylopathie infectieuse	2.531	21.2	6	0.314	38	0.073	0.099		
I68B	M	Affections et blessures dans la région de la colonne vertébrale traitées de manière non opératoire, plus d'un jour d'hospitalisation, âge > 55 ans ou CC extrêmement sévères ou sévères, avec diagnostic complexe, sans discite, sans spondylopathie infectieuse	0.929	8.5	2	0.267	19	0.066	0.084		
I68C	M	Affections et blessures dans la région de la colonne vertébrale traitées de manière non opératoire, plus d'un jour d'hospitalisation, âge > 55 ans ou CC extrêmement sévères ou sévères, sans diagnostic complexe ou autres fractures du fémur	0.807	8.3	2	0.234	18	0.059	0.076		
I68D	M	Affections et blessures dans la région de la colonne vertébrale traitées de manière non opératoire, plus d'un jour d'hospitalisation, âge < 56 ans, sans CC extrêmement sévères ou sévères	0.530	5.0			12	0.063	0.075		
I68E	M	Affections et blessures dans la région de la colonne vertébrale traitées de manière non opératoire, un jour d'hospitalisation	0.250	1.0							
I69Z	M	Maladies des os et arthropathies spécifiques	0.896	8.7	2	0.263	19	0.064	0.082		
I71Z	M	Affections des muscles et des tendons ou foulure, claquage ou luxation de la hanche, du bassin et de la cuisse	0.591	5.5	1	0.316	13	0.064	0.078		
I72Z	M	Inflammation de tendons, muscles et bourses séreuses avec CC extrêmement sévères ou sévères ou fractures de la tige fémorale, âge > 2 ans	1.012	8.8	2	0.293	19	0.070	0.090		
I73Z	M	Suivi thérapeutique d'affections du tissu conjonctif	0.744	6.5	1	0.414	17	0.064	0.079		
I74A	M	Blessures de l'avant-bras, du poignet, de la main ou du pied avec CC extrêmement sévères ou sévères ou arthropathies non spécifiques	0.660	5.6	1	0.393	13	0.072	0.087		
I74B	M	Blessures de l'avant-bras, du poignet, de la main ou du pied sans CC extrêmement sévères ou sévères, sans arthropathies non spécifiques, âge < 10 ans	0.472	2.3	1	0.163	4	0.105	0.105		
I74C	M	Blessures de l'avant-bras, du poignet, de la main ou du pied sans CC extrêmement sévères ou sévères, sans arthropathies non spécifiques, âge > 9 ans	0.503	4.1	1	0.195	10	0.072	0.083		
I75A	M	Blessures graves de l'épaule, du bras, du coude, du genou, de la jambe et de la cheville avec CC	0.973	8.9	2	0.288	19	0.068	0.087		
I75B	M	Blessures graves de l'épaule, du bras, du coude, du genou, de la jambe et de la cheville sans CC ou inflammations de tendons, muscles et bourses séreuses sans CC extrêmement sévères ou sévères	0.559	4.9	1	0.285	12	0.068	0.081		
I76A	M	Autres affections du tissu conjonctif avec CC extrêmement sévères ou arthrite septique et âge < 16 ans ou diagnostic complexe ou âge < 10 ans	1.444	11.0	3	0.304	24	0.077	0.101		

I76B	M	Autres affections du tissu conjonctif sans diagnostic complexe, âge > 9 ans	0.752	6.5	1	0.381	16	0.063	0.079		
I77Z	M	Blessures moyennement graves de l'épaule, du bras, du coude, du genou, de la jambe et de la cheville	0.561	5.0	1	0.280	12	0.067	0.080		
I78Z	M	Blessures bénignes à modérées de l'épaule, du bras, du coude, du genou, de la jambe et de la cheville	0.524	4.0	1	0.244	9	0.075	0.086		
I79Z	M	Fibromyalgie	0.722	7.5	2	0.211	17	0.059	0.074		
I95Z	O	Implantation d'une endoprothèse pour tumeur	3.804	12.1	3	0.399	21	0.092	0.122		
I97Z	A	Traitement rhumatologique complexe pour maladies et troubles de l'appareil musculosquelettique et du tissu conjonctif	1.819	17.4			25	0.089	0.084		
I98Z	O	Traitement sous vide complexe pour maladies et troubles de l'appareil musculosquelettique et du tissu conjonctif	5.159	33.9	10	0.272	52	0.062	0.086		
MDC 09 Maladies et troubles de la peau, du tissu sous-cutané et de la glande mammaire											
J01Z	O	Transplantation de tissu avec anastomose microvasculaire lors d'affections de la peau, du tissu sous-cutané et de la glande mammaire, pour néoformation maligne	3.506	12.0	3	0.454	26	0.106	0.140		
J02A	O	Transplantation de peau, plastie par lambeaux, lymphadénectomie étendue, transplantation de tissu avec anastomose microvasculaire avec traitement sous vide complexe ou CC extrêmement sévères	5.840	37.7	12	0.303	56	0.104	0.102		
J02B	O	Transplantation de peau ou plastie par lambeaux, lymphadénectomie étendue, transplantation de tissu avec anastomose microvasculaire, sans traitement sous vide complexe, sans CC extrêmement sévères	2.128	10.4	2	0.310	22	0.063	0.082		
J03A	O	Interventions sur la peau des membres inférieurs lors d'ulcère ou infection / inflammation avec CC extrêmement sévères	3.923	28.9	9	0.290	47	0.070	0.097		
J03B	O	Interventions sur la peau des membres inférieurs lors d'ulcère ou infection / inflammation sans CC extrêmement sévères	1.526	13.7	4	0.217	29	0.056	0.074		
J04A	O	Interventions sur la peau des membres inférieurs sauf lors d'ulcère ou infection / inflammation, âge > 69 ans ou CC sévères	1.020	6.8	1	0.325	15	0.067	0.083		
J04B	O	Interventions sur la peau des membres inférieurs sauf lors d'ulcère ou infection / inflammation, âge < 70 ans sans CC sévères	0.660	2.8	1	0.187	7	0.093	0.098		
J06Z	O	Mastectomie avec implantation de prothèse et chirurgie plastique pour néoformation maligne	1.668	5.7	1	0.357	11	0.088	0.107		x
J07Z	O	Petites interventions sur la glande mammaire avec excision de ganglions lymphatiques axillaires ou CC extrêmement sévères ou sévères lors de néoformation maligne	1.118	4.1	1	0.249	8	0.098	0.113		x
J08A	O	Autre transplantation de peau ou débridement avec diagnostic complexe, avec intervention supplémentaire au niveau de la tête et de la gorge ou CC extrêmement sévères, avec procédure opératoire complexe	2.607	10.3	2	0.379	22	0.077	0.101		
J08B	O	Autre transplantation de peau ou débridement avec diagnostic complexe, avec intervention supplémentaire au niveau de la tête et de la gorge ou CC extrêmement sévères, sans procédure opératoire complexe	2.140	13.0	3	0.313	30	0.068	0.090		
J09A	O	Interventions pour sinus pilonidal et dans la région périnéale, âge < 16 ans	0.616	3.2	1	0.185	7	0.080	0.087		
J09B	O	Interventions pour sinus pilonidal et dans la région périnéale, âge > 15 ans	0.451	2.6	1	0.081	5	0.065	0.067		
J10Z	O	Opérations de chirurgie plastique au niveau de la peau, du tissu sous-cutané et de la glande mammaire	1.181	6.0	1	0.559	15	0.064	0.079		x
J11A	O	Autres interventions sur la peau, le tissu sous-cutané et la glande mammaire, avec diagnostic de complication ou procédure moyennement complexe ou lors de para- / tétraplégie	1.701	13.9	4	0.255	28	0.064	0.085		

J11B	O	Autres interventions sur la peau, le tissu sous-cutané et la glande mammaire, sans diagnostic de complication, sans procédure moyennement complexe, sauf lors de para- / tétraplégie	0.665	4.1	1	0.283	11	0.068	0.078		
J14A	O	Plastie reconstructive de la glande mammaire pour néoformation maligne avec reconstruction coûteuse	2.477	7.4	1	0.458	14	0.087	0.109		x
J14B	O	Plastie reconstructive de la glande mammaire pour néoformation maligne sans reconstruction coûteuse	1.561	5.3	1	0.314	11	0.083	0.099		x
J16Z	O	Mastectomie bilatérale pour néoformation maligne ou radiothérapie avec procédure opératoire pour maladies et troubles de la peau, du tissu sous-cutané et de la glande mammaire	1.750	6.0	1	0.394	12	0.092	0.113		x
J18Z	O	Autre radiothérapie pour maladies et troubles de la peau, du tissu sous-cutané et de la glande mammaire, plus d'un jour d'hospitalisation	1.779	9.0	2	0.422	23	0.140	0.126		x
J21Z	O	Autre transplantation de peau ou débridement avec excision de ganglions lymphatiques ou CC sévères	0.876	3.8	1	0.193	10	0.086	0.098		
J22A	O	Autre transplantation de peau ou débridement sans intervention complexe, sans diagnostic complexe, sans CC extrêmement sévères ou sévères, avec couverture des parties molles	0.909	4.9	1	0.248	11	0.071	0.085		
J22B	O	Autre transplantation de peau ou débridement sans intervention complexe, sans diagnostic complexe, sans CC extrêmement sévères ou sévères, sans couverture des parties molles	0.767	4.1	1	0.183	10	0.063	0.072		
J23Z	O	Grandes interventions sur la glande mammaire pour néoformation maligne, sans intervention complexe	1.248	5.4	1	0.485	11	0.084	0.101		x
J24A	O	Interventions sur la glande mammaire sauf lors de néoformation maligne avec intervention étendue	1.050	3.3	1	0.263	7	0.081	0.089		
J24B	O	Interventions sur la glande mammaire sauf lors de néoformation maligne sans intervention étendue, avec intervention complexe	0.820	2.9	1	0.192	6	0.092	0.098		
J24C	O	Interventions sur la glande mammaire sauf lors de néoformation maligne sans intervention étendue, sans intervention complexe	0.623	2.6	1	0.153	6	0.084	0.088		
J25Z	O	Petites interventions sur la glande mammaire pour néoformation maligne sans CC extrêmement sévères ou sévères	0.802	3.2	1	0.208	7	0.095	0.103		x
J26Z	O	Plastie reconstructive de la glande mammaire avec transplantation complexe de peau, ou grandes interventions sur la glande mammaire pour néoformation maligne avec intervention complexe	2.893	9.8	2	0.440	17	0.094	0.122		x
J60Z	M	Ulcère cutané	0.970	9.5	2	0.281	21	0.062	0.080		
J61A	M	Affections sévères de la peau, plus d'un jour d'hospitalisation, avec ulcère cutané, lors de para / tétraplégie ou avec CC extrêmement sévères et diagnostic complexe ou âge > 17 ans	2.113	16.3	4	0.374	31	0.115	0.108		
J61B	M	Affections sévères de la peau, plus d'un jour d'hospitalisation, sans ulcère cutané, lors de para / tétraplégie, sans CC extrêmement sévères, avec diagnostic complexe ou âge > 17 ans	1.229	10.6	3	0.277	22	0.073	0.095		
J61C	M	Affections sévères de la peau, plus d'un jour d'hospitalisation, sans diagnostic complexe, avec affections de la peau moyennement sévères, âge < 18 ans	0.853	7.6	2	0.252	16	0.070	0.088		x
J62A	M	Néoformations malignes de la glande mammaire, plus d'un jour d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères	1.494	12.0	3	0.315	25	0.073	0.097		x
J62B	M	Néoformations malignes de la glande mammaire, un jour d'hospitalisation ou sans CC extrêmement sévères	0.873	7.4	1	0.490	18	0.072	0.091		x
J64A	M	Infection / inflammation de la peau et du tissu sous-cutané avec CC extrêmement sévères	1.385	11.8	3	0.300	24	0.071	0.094		

J64B	M	Infection / inflammation de la peau et du tissu sous-cutané sans CC extrêmement sévères	0.560	5.1	1	0.277	12	0.065	0.078		
J65A	M	Blessure de la peau, du tissu sous-cutané et de la glande mammaire, âge > 70 ans ou CC sévères	0.506	4.3	1	0.245	10	0.073	0.084		
J65B	M	Blessure de la peau, du tissu sous-cutané et de la glande mammaire, âge < 71 ans, sans CC sévères	0.355	2.2	1	0.153	4	0.098	0.096		
J67A	M	Affections de la peau bénignes à modérées avec CC sévères	0.982	8.1	2	0.285	17	0.074	0.094		
J67B	M	Affections de la peau bénignes à modérées sans CC sévères ou affections de la glande mammaire sauf néoformation maligne	0.543	4.3	1	0.225	11	0.073	0.085		
J68Z	M	Affections de la peau, un jour d'hospitalisation	0.254	1.0							
MDC 10 Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques											
K03Z	O	Interventions sur les glandes surrénales en cas de néoformation maligne ou interventions sur l'hypophyse	1.930	7.0	1	0.472	12	0.095	0.118		
K06A	O	Interventions sur la glande thyroïde, la glande parathyroïde et le canal thyroïdienne, avec (para)thyroïdectomie par sternotomie ou pour néoformation maligne avec CC sévères	1.267	4.5	1	0.244	11	0.077	0.089		x
K06B	O	Interventions sur la glande thyroïde, la glande parathyroïde et le canal thyroïdienne, avec (para)thyroïdectomie sans sternotomie ou CC sévères, sans néoformation maligne associée à des CC sévères	1.058	3.5	1	0.283	8	0.079	0.087		x
K06C	O	Interventions sur la glande thyroïde, la glande parathyroïde et le canal thyroïdienne, sans (para)thyroïdectomie, sans CC extrêmement sévères ou sévères	0.956	3.2	1	0.222	6	0.079	0.085		
K09A	O	Autres procédures pour maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques, âge < 10 ans ou CC extrêmement sévères	3.172	20.5	6	0.333	38	0.079	0.108		
K09B	O	Autres procédures pour maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques, âge > 9 ans, sans CC extrêmement sévères	1.460	9.4	2	0.316	22	0.071	0.091		
K14Z	O	Interventions sur les glandes surrénales sauf en cas de néoformation maligne et lymphadénectomie étendue	1.460	4.4	1	0.270	10	0.085	0.099		
K15A	O	Radiothérapie pour maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques, plus d'un jour d'hospitalisation, sauf radio-iodothérapie	1.504	8.5			24	0.102	0.130		x
K15B	O	Radiothérapie pour maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques, plus d'un jour d'hospitalisation, avec radio-iodothérapie hautement complexe	0.708	3.0			6	0.134	0.144		x
K15C	O	Radiothérapie pour maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques, plus d'un jour d'hospitalisation, avec radio-iodothérapie moyennement complexe	0.565	3.3			6	0.096	0.106		x
K15D	O	Radiothérapie pour maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques, plus d'un jour d'hospitalisation, avec autre radio-iodothérapie	0.671	5.4			13	0.072	0.087		x
K33Z	O	Procédures opératoires complexes en plusieurs temps pour maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	3.033	15.8	4	0.317	34	0.070	0.094		
K60A	M	Diabète sucré et troubles nutritionnels sévères, âge < 16 ans, avec traitement multimodal complexe pour diabète sucré	1.616	10.1	2	0.494	16	0.103	0.133		
K60B	M	Diabète sucré avec diagnostics de complication ou CC extrêmement sévères ou troubles nutritionnels sévères	1.381	11.9	3	0.301	24	0.071	0.093		
K60C	M	Diabète sucré, âge < 11 ans ou âge < 16 ans avec CC sévères ou diagnostic particulier, sans traitement multimodal complexe pour diabète sucré	1.237	6.9	1	0.536	16	0.109	0.136		
K60D	M	Diabète sucré, âge > 15 ans, avec CC sévères ou diagnostic particulier	0.996	8.2	2	0.294	17	0.075	0.095		

K60E	M	Diabète sucré, âge > 10 ans, sans CC extrêmement sévères ou sévères, sans diagnostic particulier	0.679	6.1	1	0.384	13	0.068	0.084		
K62A	M	Diverses maladies métaboliques lors de para / tétraplégie ou avec diagnostic de complication	1.157	9.1	2	0.340	19	0.079	0.101		
K62B	M	Diverses maladies métaboliques sauf lors de para / tétraplégie, sans diagnostic de complication	0.789	6.8	1	0.462	16	0.070	0.088		
K63A	M	Maladies métaboliques congénitales, plus d'un jour d'hospitalisation, âge < 8 ans	0.975	4.4			14	0.119	0.138		
K63B	M	Maladies métaboliques congénitales, plus d'un jour d'hospitalisation, âge > 7 ans	0.958	5.5			13	0.106	0.129		
K63C	M	Maladies métaboliques congénitales, un jour d'hospitalisation	0.429	1.0							
K64A	M	Endocrinopathies, avec diagnostic complexe et CC extrêmement sévères	1.658	11.5	3	0.377	22	0.092	0.121		x
K64B	M	Endocrinopathies, âge < 6 ans avec diagnostic complexe ou CC extrêmement sévères	1.231	4.5	1	0.543	12	0.170	0.199		x
K64C	M	Endocrinopathies, âge > 5 ans avec diagnostic complexe, CC extrêmement sévères ou radio-iododiagnostic complexe ou âge < 10 ans	1.030	8.0	2	0.302	17	0.079	0.101		x
K64D	M	Endocrinopathies, sans diagnostic complexe, sans CC extrêmement sévères, sans radio-iododiagnostic complexe, âge > 9 ans	0.687	5.8	1	0.344	14	0.071	0.087		x
MDC 11 Maladies et troubles des organes urinaires											
L02A	O	Implantation opératoire d'un cathéter de dialyse péritonéale, âge < 10 ans ou avec CC extrêmement sévères	5.499	25.0	7	0.543	43	0.122	0.167		
L02B	O	Implantation opératoire d'un cathéter de dialyse péritonéale, âge > 9 ans, sans CC extrêmement sévères	1.015	5.1	1	0.305	12	0.084	0.100		
L03Z	O	Interventions sur les reins, les uretères et grandes interventions sur la vessie pour néoformation, âge < 19 ans ou avec CC extrêmement sévères ou sauf en cas de néoformation, avec CC extrêmement sévères ou intervention combinée	2.952	13.9	4	0.355	28	0.127	0.119		
L04A	O	Interventions sur les reins, les uretères et grandes interventions sur la vessie sauf pour néoformation, sans CC extrêmement sévères, sans intervention combinée, âge < 12 an ou implantation d'un sphincter urinaire artificiel	1.780	7.1	1	0.390	14	0.077	0.096		
L04B	O	Interventions sur les reins, les uretères et grandes interventions sur la vessie sauf pour néoformation, sans CC extrêmement sévères, sans intervention combinée, âge > 11 ans, sans implantation d'un sphincter urinaire artificiel	1.459	6.7	1	0.330	15	0.069	0.086		
L05A	O	Résection transurétrale de la prostate avec CC extrêmement sévères	1.500	10.0	2	0.328	24	0.069	0.089		
L05B	O	Résection transurétrale de la prostate sans CC extrêmement sévères	0.799	4.5	1	0.224	9	0.070	0.082		
L06A	O	Petites interventions sur la vessie avec CC extrêmement sévères	1.877	11.7	3	0.320	25	0.077	0.101		
L06B	O	Petites interventions sur la vessie sans CC extrêmement sévères	0.661	2.9	1	0.157	7	0.078	0.082		
L08Z	O	Interventions complexes sur l'urètre	0.957	4.9	1	0.422	11	0.063	0.075		
L09A	O	Autres interventions pour affections des organes urinaires, âge < 2 ans ou avec CC extrêmement sévères ou pour néoformations	1.838	9.0	2	0.307	21	0.072	0.092		
L09B	O	Autres interventions pour affections des organes urinaires, âge > 1 an, sans CC extrêmement sévères, sauf pour néoformations	0.913	4.2	1	0.328	11	0.074	0.085		

L10Z	O	Reconstruction de la vessie et poche continente pour néoformation sans intervention multiviscérale, ou interventions sur les reins, les uretères et grandes interventions sur la vessie pour néoformation, âge < 19 ans ou avec CC extrêmement sévères ou intervention combinée avec grande intervention sur l'intestin	4.788	19.4	5	0.454	32	0.099	0.134		
L11Z	O	Interventions transurétrales et percutanées transrénales complexes et autres interventions rétropéritonéales avec lithotripsie extracorporelle par ondes de choc (LECO)C	1.710	8.1	2	0.257	17	0.066	0.084		
L12Z	O	Radiothérapie pour maladies et troubles des organes urinaires, plus d'un jour d'hospitalisation	1.549	11.1	3	0.316	23	0.114	0.105		x
L13A	O	Interventions sur les reins, les uretères et grandes interventions sur la vessie pour néoformation, âge > 18 ans, sans intervention combinée, avec CC sévères	2.198	9.9	2	0.390	17	0.083	0.107		
L13B	O	Interventions sur les reins, les uretères et grandes interventions sur la vessie pour néoformation, âge > 18 ans, sans intervention combinée, sans CC sévères	1.663	8.1	2	0.284	15	0.074	0.094		
L17Z	O	Autres interventions sur l'urètre	0.549	3.4	1	0.150	7	0.064	0.070		
L18A	O	Interventions transurétrales et percutanées transrénales complexes et autres interventions rétropéritonéales sans lithotripsie extracorporelle par ondes de choc (LECO)C avec CC extrêmement sévères	1.631	10.8	3	0.292	24	0.075	0.099		
L18B	O	Interventions transurétrales et percutanées transrénales complexes et autres interventions rétropéritonéales sans lithotripsie extracorporelle par ondes de choc (LECO)C sans CC extrêmement sévères	0.683	4.1	1	0.185	9	0.066	0.076		
L19Z	O	Interventions transurétrales sauf résection de la prostate et urétérorénoscopies complexes avec lithotripsie extracorporelle par ondes de choc (LECO)C ou thermoablation percutanée des reins	0.858	3.6	1	0.203	8	0.080	0.089		
L20A	O	Interventions transurétrales sauf résection de la prostate et urétérorénoscopies complexes, avec CC extrêmement sévères	1.375	8.7	2	0.286	19	0.069	0.089		
L20B	O	Interventions transurétrales sauf résection de la prostate et urétérorénoscopies complexes sans lithotripsie extracorporelle par ondes de choc (LECO)C sans CC extrêmement sévères, avec intervention complexe ou para / tétraplégie	0.769	3.2	1	0.202	8	0.071	0.077		
L20C	O	Interventions transurétrales sauf résection de la prostate et urétérorénoscopies complexes sans lithotripsie extracorporelle par ondes de choc (LECO)C, sans CC extrêmement sévères, sans intervention complexe ou para / tétraplégie	0.658	3.0	1	0.165	7	0.076	0.081		
L33Z	O	Procédures opératoires complexes en plusieurs temps pour maladies et troubles des organes urinaires	6.093	27.9	8	0.391	46	0.126	0.122		
L38Z	O	Procédures de complication avec intervention opératoire particulière ou intervention multiviscérale pour maladies et troubles des organes urinaires	3.861	17.2	5	0.406	35	0.142	0.134		
L40Z	A	Urétérorénoscopie diagnostique	0.608	3.0	1	0.171	6	0.081	0.086		
L42A	A	Lithotripsie extracorporelle par ondes de choc (LECO)C pour calculs urinaires avec mesures auxiliaires ou lors de para / tétraplégie	0.658	3.2	1	0.145	7	0.079	0.086		
L42B	A	Lithotripsie extracorporelle par ondes de choc (LECO)C pour calculs urinaires sans mesures auxiliaires, sauf lors de para / tétraplégie	0.460	2.6	1	0.090	5	0.075	0.078		
L60A	M	Insuffisance rénale, plus d'un jour d'hospitalisation, avec dialyse, défaillance rénale aiguë et CC extrêmement sévères ou avec dialyse et défaillance rénale aiguë ou CC extrêmement sévères, âge < 16 ans	3.341	17.4	5	0.483	35	0.117	0.157		x

L60B	M	Insuffisance rénale, plus d'un jour d'hospitalisation, avec dialyse et défaillance rénale aiguë ou CC extrêmement sévères, âge > 15 ans	2.436	15.1	4	0.408	30	0.095	0.127		x
L60C	M	Insuffisance rénale, plus d'un jour d'hospitalisation, avec dialyse ou CC extrêmement sévères	1.454	10.9	3	0.307	23	0.079	0.103		x
L60D	M	Insuffisance rénale, plus d'un jour d'hospitalisation, sans dialyse, sans CC extrêmement sévères	0.955	8.0	2	0.277	17	0.073	0.093		x
L62A	M	Néoforations des organes urinaires avec CC extrêmement sévères	1.391	11.3	3	0.305	23	0.076	0.099		x
L62B	M	Néoforations des organes urinaires sans CC extrêmement sévères	0.666	4.6	1	0.296	12	0.078	0.091		x
L63A	M	Infections des organes urinaires avec CC extrêmement sévères, âge < 6 ans	0.965	6.3	1	0.418	15	0.093	0.114		
L63B	M	Infections des organes urinaires avec CC extrêmement sévères, âge > 5 ans	1.131	10.0	2	0.329	21	0.069	0.090		
L63C	M	Infections des organes urinaires sans CC extrêmement sévères, âge < 12 ans ou mise en place de cathéter	0.638	4.3	1	0.272	10	0.081	0.093		
L63D	M	Infections des organes urinaires sans CC extrêmement sévères, âge > 11 ans sans mise en place de cathéter	0.598	5.3	1	0.323	12	0.070	0.084		
L64A	M	Calculs urinaires et obstruction des voies urinaires, âge > 75 ans ou avec CC extrêmement sévères ou sévères ou constriction urétrale, autres affections bénignes à modérées des organes urinaires, plus d'un jour d'hospitalisation ou maux et symptômes des organes urinaires ou urétrocystoscopie	0.545	3.5	1	0.197	8	0.074	0.082		
L64B	M	Calculs urinaires et obstruction des voies urinaires, âge < 76 ans et sans CC extrêmement sévères ou sévères	0.356	2.4	1	0.108	5	0.089	0.090		
L68A	M	Autres affections moyennement sévères des organes urinaires ou paralysie de la vessie, plus d'un jour d'hospitalisation, âge < 6 ans	0.608	3.1	1	0.243	8	0.109	0.118		
L68B	M	Autres affections moyennement sévères des organes urinaires ou paralysie de la vessie, plus d'un jour d'hospitalisation, âge > 5 ans	0.641	4.8	1	0.314	12	0.075	0.089		
L69A	M	Autres affections sévères des organes urinaires, plus d'un jour d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères ou âge < 10 ans	1.164	9.5	2	0.337	21	0.074	0.096		
L69B	M	Autres affections sévères des organes urinaires, plus d'un jour d'hospitalisation, sans CC extrêmement sévères, âge > 9 ans	0.909	8.0			18	0.069	0.087		
L70A	M	Maladies et troubles des organes urinaires, un jour d'hospitalisation, âge < 16 ans, sauf lors d'insuffisance rénale, sans dialyse	0.365	1.0							
L70B	M	Maladies et troubles des organes urinaires, un jour d'hospitalisation, âge > 15 ans ou insuffisance rénale, sans dialyse	0.316	1.0							
L71Z	M	Insuffisance rénale, un jour d'hospitalisation avec dialyse	0.447	1.0							x
L72Z	M	Microangiopathie thrombotique ou syndrome hémolytique et urémique	3.756	13.6	4	0.611	29	0.158	0.210		
MDC 12 Maladies et troubles des organes génitaux masculins											
M01A	O	Grandes interventions sur les organes du bassin chez l'homme avec CC extrêmement sévères	2.822	12.2	3	0.375	24	0.086	0.114		
M01B	O	Grandes interventions sur les organes du bassin chez l'homme sans CC extrêmement sévères ou interventions particulières sur les organes du bassin chez l'homme avec CC extrêmement sévères	1.972	7.4	1	0.413	12	0.078	0.098		
M02A	O	Résection transurétrale de la prostate avec CC extrêmement sévères	1.324	8.6	2	0.287	19	0.070	0.089		
M02B	O	Résection transurétrale de la prostate sans CC extrêmement sévères	0.764	4.5	1	0.213	8	0.066	0.077		
M03A	O	Interventions sur le pénis, âge < 18 ans	1.019	4.6	1	0.246	11	0.074	0.087		

M03B	O	Interventions sur le pénis, âge > 17 ans	0.808	4.6	1	0.211	9	0.055	0.065		
M04A	O	Interventions sur le testicule avec CC extrêmement sévères	1.524	9.0	2	0.343	19	0.080	0.103		
M04B	O	Interventions sur le testicule sans CC extrêmement sévères, âge < 3 ans	0.681	2.7	1	0.171	5	0.079	0.082		
M04C	O	Interventions sur le testicule sans CC extrêmement sévères, âge > 2 ans	0.554	2.9	1	0.071	6	0.066	0.070		
M05Z	O	Circoncision et autres interventions sur le pénis	0.551	3.1	1	0.203	7	0.072	0.078		
M06Z	O	Autres procédures opératoires sur les organes génitaux masculins	0.893	5.8	1	0.286	14	0.069	0.084		
M07Z	O	Curiethérapie pour maladies et troubles des organes génitaux masculins, implantation de > 10 grains	1.513	2.1	1	0.180	4	0.123	0.118		x
M09A	O	Procédures opératoires sur les organes génitaux masculins pour néoformation maligne avec CC extrêmement sévères ou interventions particulières sur les organes du bassin chez l'homme sans CC extrêmement sévères	1.554	9.0	2	0.317	17	0.074	0.095		
M09B	O	Procédures opératoires sur les organes génitaux masculins pour néoformation maligne sans CC extrêmement sévères	0.816	4.7	1	0.231	9	0.069	0.081		
M10Z	O	Radiothérapie pour maladies et troubles des organes génitaux masculins, plus d'un jour d'hospitalisation, ou curiethérapie interstitielle	2.242	15.5	4	0.367	31	0.083	0.111		x
M11Z	O	Destruction transurétrale au laser de la prostate	0.935	4.7	1	0.226	9	0.068	0.080		
M37Z	O	Grandes interventions sur l'intestin ou la vessie ou procédures de complication avec intervention opératoire particulière ou interventions en plusieurs temps pour maladies et troubles des organes génitaux masculins	3.321	17.7	5	0.346	36	0.082	0.111		
M60A	M	Néoplasmes malins des organes génitaux masculins, plus d'un jour d'hospitalisation, âge < 11 ans ou avec CC extrêmement sévères	1.404	11.8	3	0.306	25	0.073	0.096		x
M60B	M	Néoplasmes malins des organes génitaux masculins, un jour d'hospitalisation ou âge > 10 ans, sans CC extrêmement sévères	0.693	5.3	1	0.388	12	0.077	0.092		x
M61Z	M	Hyperplasie bénigne de la prostate	0.461	4.0	1	0.222	9	0.069	0.079		
M62Z	M	Infection / inflammation des organes génitaux masculins	0.498	4.5	1	0.245	10	0.067	0.079		
M64Z	M	Autres maladies des organes génitaux masculins et stérilisation chez l'homme	0.510	4.0	1	0.267	9	0.074	0.085		
MDC 13 Maladies et troubles des organes génitaux féminins											
N01A	O	Eviscération pelvienne chez la femme et vulvectomie radicale ou lymphadénectomie particulière avec CC extrêmement sévères	4.516	16.5	4	0.520	29	0.111	0.149		
N01B	O	Eviscération pelvienne chez la femme et vulvectomie radicale ou lymphadénectomie particulière avec CC sévères	3.063	11.4	3	0.407	20	0.100	0.132		
N01C	O	Eviscération pelvienne chez la femme et vulvectomie radicale ou lymphadénectomie particulière sans CC extrêmement sévères ou sévères	2.399	9.1	2	0.375	17	0.087	0.112		
N02A	O	Interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel pour néoformation maligne des ovaires et des annexes, avec CC extrêmement sévères	3.494	15.3	4	0.427	30	0.098	0.131		
N02B	O	Interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel pour néoformation maligne des ovaires et des annexes, avec CC sévères ou CC	1.522	6.4	1	0.405	14	0.088	0.109		
N02C	O	Interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel pour néoformation maligne des ovaires et des annexes, sans CC	1.154	3.9	1	0.267	8	0.095	0.108		
N03A	O	Interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel pour néoformation maligne d'autres organes, avec CC extrêmement sévères	3.683	16.4	4	0.474	32	0.101	0.136		

N03B	O	Interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel pour néoformation maligne d'autres organes, sans CC extrêmement sévères	1.485	5.8	1	0.354	12	0.086	0.104		
N04Z	O	Hystérectomie sauf en cas de néoformation maligne, avec CC extrêmement sévères ou sévères ou intervention complexe	1.348	5.3	1	0.288	11	0.076	0.091		
N05A	O	Ovariectomies et interventions complexes sur les trompes utérines sauf lors de néoformation maligne, avec CC extrêmement sévères ou sévères	1.539	6.2	1	0.385	14	0.086	0.106		
N05B	O	Ovariectomies et interventions complexes sur les trompes utérines sauf lors de néoformation maligne, sans CC extrêmement sévères ou sévères, lors d'endométriose	1.091	3.3	1	0.342	7	0.085	0.093		
N05C	O	Ovariectomies et interventions complexes sur les trompes utérines sauf lors de néoformation maligne, sans CC extrêmement sévères ou sévères, sauf lors d'endométriose	0.934	3.3	1	0.228	7	0.083	0.092		
N06Z	O	Interventions réparatrices complexes sur les organes génitaux féminins	0.885	4.2	1	0.340	8	0.068	0.079		
N07Z	O	Autres interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel sauf lors de néoformation maligne, avec diagnostic complexe	0.868	2.8	1	0.219	6	0.089	0.094		
N08Z	O	Interventions endoscopiques sur les organes génitaux féminins	0.755	2.7	1	0.172	6	0.081	0.085		
N09Z	O	Autres interventions sur le vagin, le col de l'utérus et la vulve ou curiethérapie pour maladies et troubles des organes génitaux féminins sans CC extrêmement sévères	0.492	2.2	1	0.096	5	0.082	0.081		x
N10Z	O	Curetage diagnostique, hystéroscopie, stérilisation, falloposcopie	0.467	2.2	1	0.067	4	0.083	0.081		
N11A	O	Autres procédures opératoires sur les organes génitaux féminins avec intervention particulière ou CC extrêmement sévères	2.111	8.6	2	0.357	18	0.087	0.111		
N11B	O	Autres procédures opératoires sur les organes génitaux féminins sans intervention particulière, sans CC extrêmement sévères	1.068	4.8	1	0.267	12	0.078	0.093		
N13A	O	Grandes interventions sur le vagin, le col de l'utérus et la vulve, âge > 80 ans ou CC extrêmement sévères ou sévères	1.102	5.7	1	0.297	13	0.073	0.088		
N13B	O	Grandes interventions sur le vagin, le col de l'utérus et la vulve, âge < 81 ans, sans CC extrêmement sévères ou sévères	0.613	2.8	1	0.185	6	0.085	0.089		
N14Z	O	Hystérectomie avec plastie du plancher pelvien sauf lors de néoformation maligne ou curiethérapie pour maladies et troubles des organes génitaux féminins, plus d'un jour d'hospitalisation, avec CC extrêmement sévères	1.036	4.8	1	0.235	9	0.069	0.081		x
N16Z	O	Radiothérapie pour maladies et troubles des organes génitaux féminins, plus d'un jour d'hospitalisation, moins de 9 séances d'irradiation	1.253	5.4	1	0.459	12	0.119	0.143		x
N21Z	O	Hystérectomie sauf lors de néoformation maligne, sans CC extrêmement sévères ou sévères, sans intervention complexe	1.064	4.1	1	0.183	8	0.076	0.087		
N23Z	O	Autres interventions réparatrices sur les organes génitaux féminins ou énucléation de myome	0.825	2.9	1	0.295	6	0.087	0.093		
N25Z	O	Autres interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel sauf lors de néoformation maligne, sans diagnostic complexe ou laparoscopie diagnostique	0.761	2.6	1	0.178	5	0.092	0.095		
N33Z	O	Interventions en plusieurs temps ou procédures de complication avec intervention opératoire particulière pour maladies et troubles des organes digestifs	5.924	20.3	6	0.474	36	0.163	0.156		
N34Z	O	Grandes interventions sur l'intestin ou la vessie pour maladies et troubles des organes génitaux féminins	2.879	12.9	3	0.363	27	0.079	0.104		

N60A	M	Néof ormation maligne des organes génitaux féminins, plus d'un jour d'hospitalisation, âge < 19 ans ou CC extrêmement sévères	1.730	13.6	4	0.299	29	0.077	0.102		x
N60B	M	Néof ormation maligne des organes génitaux féminins, un jour d'hospitalisation ou âge > 18 ans, sans CC extrêmement sévères	0.766	6.0	1	0.425	16	0.076	0.093		x
N61Z	M	Infection et inflammation des organes génitaux féminins	0.472	3.7	1	0.143	8	0.078	0.088		
N62A	M	Troubles de la menstruation et autres affections des organes génitaux féminins avec diagnostic complexe	0.497	3.9	1	0.229	9	0.074	0.084		
N62B	M	Troubles de la menstruation et autres affections des organes génitaux féminins sans diagnostic complexe	0.348	2.4	1	0.091	5	0.084	0.085		
MDC 14 Grossesse, naissance et suites de couches											
O01A	O	Césarienne avec plusieurs diagnostics de complication, durée de la grossesse jusqu'à 25 semaines complètes ou avec thérapie intra-utérine	2.819	28.0	8	0.202	46	0.065		x	x
O01B	O	Césarienne avec plusieurs diagnostics de complication, durée de la grossesse de 26 à 33 semaines complètes, sans thérapie intra-utérine ou avec diagnostic de complication, jusqu'à 25 semaines complètes, ou thromboembolie pendant la période de gestation avec procédure opératoire	1.485	9.5	2	0.281	19	0.089	0.080		x
O01C	O	Césarienne avec plusieurs diagnostics de complication, durée de la grossesse > 33 semaines complètes, sans thérapie intra-utérine ou avec diagnostic de complication, de 26 à 33 semaines ou avec diagnostic complexe ou jusqu'à 33 semaines ou avec diagnostic complexe, avec CC extrêmement sévères	1.458	7.6	2	0.240	16	0.066	0.083		x
O01D	O	Césarienne avec plusieurs diagnostics de complication, durée de la grossesse > 33 semaines complètes, sans thérapie intra-utérine ou avec diagnostic de complication, de 26 à 33 semaines ou avec diagnostic complexe ou jusqu'à 33 semaines ou avec diagnostic complexe, sans CC extrêmement sévères	1.131	6.7	1	0.278	12	0.058	0.072		x
O01E	O	Césarienne avec diagnostic de complication, durée de la grossesse plus de 33 semaines complètes, sans diagnostic complexe	1.000	5.5	1	0.229	9	0.058	0.071		x
O01F	O	Césarienne sans diagnostic de complication, durée de la grossesse plus de 33 semaines complètes, sans diagnostic complexe	0.874	4.9	1	0.207	8	0.059	0.070		x
O02A	O	Accouchement par voie basse avec procédure opératoire de complication, durée de la grossesse jusqu'à 33 semaines complètes ou avec thérapie intra-utérine	1.011	5.2	1	0.232	15	0.063	0.075		x
O02B	O	Accouchement par voie basse avec procédure opératoire de complication, durée de la grossesse plus de 33 semaines complètes, sans thérapie intra-utérine	0.897	4.5	1	0.193	8	0.060	0.070		x
O03Z	O	Grossesse extra-utérine	0.756	2.6	1	0.137	5	0.094	0.096		x
O04Z	O	Hospitalisation après accouchement ou avortement avec procédure opératoire	0.727	3.9	1	0.305	9	0.082	0.093		x
O05A	O	Cerclage et fermeture du col utérin	0.839	8.0	2	0.181	19	0.047	0.060		x
O05B	O	Procédures opératoires particulières pendant la grossesse sans cerclage, sans fermeture du col utérin	0.791	4.0	1	0.203	9	0.071	0.081		x
O06Z	O	Thérapie intra-utérine du fœtus	0.682	3.8	1	0.163	12	0.060	0.068		x
O40Z	A	Avortement avec dilatation et curetage, curetage par aspiration ou hystérotomie	0.591	2.4	1	0.231	5	0.100	0.100		x
O60A	M	Accouchement par voie basse avec plusieurs diagnostics de complication, au moins une complication sévère, durée de la grossesse jusqu'à 33 semaines complètes ou avec procédure de complication ou thromboembolie pendant la période de gestation	1.319	12.3	3	0.227	30	0.052	0.068		x

O60B	M	Accouchement par voie basse avec plusieurs diagnostics de complication, au moins une complication sévère, durée de la grossesse plus de 33 semaines complètes, sans procédure de complication ou thromboembolie pendant la période de gestation	0.792	5.1	1	0.192	9	0.053	0.063		x
O60C	M	Accouchement par voie basse avec diagnostic de complication sévère ou moyennement sévère	0.677	4.2	1	0.240	8	0.054	0.063		x
O60D	M	Accouchement par voie basse sans diagnostic de complication	0.573	3.7	1	0.190	7	0.056	0.062		x
O61Z	M	Hospitalisation après accouchement ou avortement sans procédure opératoire	0.425	3.8	1	0.180	8	0.067	0.076		x
O62Z	M	Menace d'avortement	0.340	3.8	1	0.127	8	0.054	0.061		x
O63Z	M	Avortement sans dilatation et curetage, curetage par aspiration ou hystérotomie	0.418	2.7	1	0.185	6	0.076	0.079		x
O65A	M	Autre cause d'hospitalisation prénatale avec CC extrêmement sévères ou sévères ou diagnostic complexe, durée de la grossesse 20 à 33 semaines complètes	0.801	9.6	2	0.196	22	0.043	0.056		x
O65B	M	Autre cause d'hospitalisation prénatale avec CC extrêmement sévères ou sévères ou diagnostic complexe, durée de la grossesse jusqu'à 19 ou plus de 33 semaines complètes, ou sans CC extrêmement sévères ni sévères, sans diagnostic complexe, 26 à 33 semaines complètes	0.552	5.5	1	0.199	15	0.051	0.061		x
O65C	M	Autre cause d'hospitalisation prénatale sans CC extrêmement sévères ni sévères, sans diagnostic complexe, durée de la grossesse jusqu'à 26 ou plus de 33 semaines complètes	0.431	4.1	1	0.165	11	0.056	0.065		x
O65D	M	Autre cause d'hospitalisation prénatale, un jour d'hospitalisation	0.239	1.0							
MDC 15 Nouveau-nés											
P02A	O	Interventions cardiothoraciques ou vasculaires chez le nouveau-né avec ventilation artificielle > 95 heures	12.078	35.4	11	0.764	53	0.259		x	x
P02B	O	Interventions cardiothoraciques ou vasculaires chez le nouveau-né sans ventilation artificielle > 95 heures	7.904	25.2	7	0.782	43	0.248		x	x
P03A	O	Nouveau-né, poids à l'admission 1000 - 1499 g avec plusieurs problèmes sévères, avec ventilation artificielle > 479 heures	14.998	68.6	22	0.570	87	0.134		x	x
P03B	O	Nouveau-né, poids à l'admission 1000 - 1499 g avec plusieurs problèmes sévères, avec ventilation artificielle > 95 et < 241 heures	8.223	48.7	15	0.452	67	0.104		x	x
P03C	O	Nouveau-né, poids à l'admission 1000 - 1499 g avec procédure opératoire significative ou ventilation artificielle > 95 heures	7.885	40.3	12	0.539	58	0.122	0.169		x
P04A	O	Nouveau-né, poids à l'admission 1000 - 1999 g avec ventilation artificielle > 240 heures, avec plusieurs problèmes sévères ou procédures opératoires complexes en plusieurs temps	12.043	58.6	19	0.531	77	0.181		x	x
P04B	O	Nouveau-né, poids à l'admission 1500 - 1999 g avec procédure opératoire significative ou ventilation artificielle > 95 et < 241 heures, avec plusieurs problèmes sévères ou procédures opératoires complexes en plusieurs temps	5.090	28.0	8	0.475	46	0.153		x	x
P04C	O	Nouveau-né, poids à l'admission 1500 - 1999 g avec procédure opératoire significative ou ventilation artificielle > 95 heures, sans plusieurs problèmes sévères, sans procédures opératoires complexes en plusieurs temps	5.573	29.1	9	0.495	47	0.170	0.165		x
P05A	O	Nouveau-né, poids à l'admission > 1999 g avec procédure opératoire significative ou ventilation artificielle > 95 heures ou avec procédures opératoires complexes en plusieurs temps, avec plusieurs problèmes sévères	6.295	27.3	8	0.582	45	0.192		x	x

P05B	O	Nouveau-né, poids à l'admission > 1999 g avec procédure opératoire significative, avec plusieurs problèmes sévères, sans procédures opératoires complexes en plusieurs temps, sans ventilation artificielle > 95 heures	4.715	20.3	6	0.505	37	0.174		x	x
P05C	O	Nouveau-né, poids à l'admission > 1999 g avec procédure opératoire significative ou ventilation artificielle > 95 heures, sans plusieurs problèmes sévères	2.550	11.6	3	0.515	26	0.177	0.163		x
P60A	M	Nouveau-né, décédé, un jour d'hospitalisation, sans procédure particulière et non transféré d'un autre hôpital	0.000								
P60B	M	Nouveau-né, décédé ou transféré < 5 jours après admission sans procédure opératoire significative, ou avec ventilation artificielle > 24 et < 96 heures	1.018	2.3						x	x
P60C	M	Nouveau-né, transféré < 5 jours après admission sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 24 heures	0.366	1.5						x	x
P61A	M	Nouveau-né, poids à l'admission < 1000 g avec procédure opératoire significative ou ventilation artificielle > 95 heures	15.476	71.9	23	0.573	90	0.191	0.189		x
P61B	M	Nouveau-né, poids à l'admission < 1000 g sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 95 heures	8.500	49.2	15	0.476	67	0.155	0.152		x
P61C	M	Nouveau-né, poids à l'admission 1000 g, décédé < 29 jours après admission	3.549	8.4						x	x
P63Z	M	Nouveau-né, poids à l'admission 1000 - 1249 g sans procédure opératoire significative ou avec ventilation artificielle > 47 et < 96 heures	6.496	39.4	12	0.459	56	0.151	0.147		x
P64Z	M	Nouveau-né, poids à l'admission 1250 - 1499 g sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 47 heures	4.718	29.6	9	0.432	48	0.146	0.141		x
P65A	M	Nouveau-né, poids à l'admission 1500 - 1999 g sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 95 heures, avec plusieurs problèmes sévères	4.175	28.8	9	0.373	47	0.129	0.125		x
P65B	M	Nouveau-né, poids à l'admission 1500 - 1999 g sans procédure opératoire significative, avec ventilation artificielle > 24 et < 96 heures ou avec problème sévère	3.444	22.5	7	0.391	40	0.139	0.133		x
P65C	M	Nouveau-né, poids à l'admission 1500 - 1999 g sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 24 heures, avec autre problème	2.377	16.5	4	0.428	32	0.130	0.122		x
P65D	M	Nouveau-né, poids à l'admission 1500 - 1999 g sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 24 heures, sans problème	1.300	11.0	3	0.295	23	0.075	0.098		x
P66A	M	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 95 heures, avec plusieurs problèmes sévères	3.394	21.1	6	0.427	39	0.142	0.135		x
P66B	M	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g sans procédure opératoire significative, avec ventilation artificielle > 24 et < 96 heures ou avec problème sévère	2.090	14.0	4	0.376	29	0.135	0.126		x
P66C	M	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 24 heures, avec autre problème	1.044	9.3	2	0.305	20	0.098	0.089		x
P66D	M	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 24 heures, sans problème ou nouveau-né jumeau, poids à l'admission > 2499 g sans procédure opératoire, sans ventilation artificielle > 95 heures, sans problème ou un jour d'hospitalisation	0.364	5.4	1	0.157	10	0.041	0.049		x

P67A	M	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 95 heures, avec plusieurs problèmes sévères ou syndrome de sevrage	1.794	10.4	2	0.515	24	0.149		x	x
P67B	M	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 95 heures, avec problème grave ou avec autre problème, plus d'un jour d'hospitalisation ou avec procédure opératoire non significative, avec diagnostic de complication	0.807	5.7	1	0.490	13	0.123	0.105		x
P67C	M	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 95 heures, avec autre problème, plus d'un jour d'hospitalisation ou avec procédure opératoire non significative, sans diagnostic de complication	0.436	4.7	1	0.189	9	0.056	0.066		x
P67D	M	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g sans procédure opératoire, sans ventilation artificielle > 95 heures, sans problème grave, sans autre problème ou un jour d'hospitalisation	0.209	3.8	1	0.073	7	0.034	0.038		x
MDC 16 Affections du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire											
Q01Z	O	Interventions sur la rate	1.761	7.7	2	0.326	15	0.089	0.112		
Q02A	O	Diverses procédures opératoires pour maladies du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire, avec CC extrêmement sévères	3.033	18.2	5	0.382	36	0.088	0.119		
Q02B	O	Diverses procédures opératoires pour maladies du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire sans CC extrêmement sévères	1.161	6.3	1	0.348	15	0.078	0.096		
Q03A	O	Petites interventions pour maladies du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire, âge < 18 ans	1.266	4.5	1	0.374	12	0.118	0.137		
Q03B	O	Petites interventions pour maladies du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire, âge > 17 ans	0.746	3.5	1	0.204	9	0.082	0.091		
Q60A	M	Affections du système réticulo-endothélial, du système immunitaire et troubles de la coagulation avec diagnostic complexe, avec lésion de la rate ou procédure de complication, âge < 16 ans	1.186	7.0	1	0.523	15	0.105	0.131		
Q60B	M	Affections du système réticulo-endothélial, du système immunitaire et troubles de la coagulation avec diagnostic complexe, âge < 16 ans	0.846	4.2	1	0.518	10	0.122	0.140		
Q60C	M	Affections du système réticulo-endothélial, du système immunitaire et troubles de la coagulation avec diagnostic complexe, âge > 15 ans	0.867	6.9	1	0.499	16	0.077	0.095		
Q60D	M	Affections du système réticulo-endothélial, du système immunitaire et troubles de la coagulation sans diagnostic complexe	0.580	4.0	1	0.173	9	0.085	0.097		
Q61A	M	Affections érythrocytaires sans diagnostic complexe, sans anémie aplastique, avec CC extrêmement sévères	1.261	9.3	2	0.363	19	0.082	0.106		
Q61B	M	Affections érythrocytaires avec diagnostic complexe	0.963	6.8	1	0.543	17	0.088	0.109		
Q61C	M	Affections érythrocytaires sans diagnostic complexe, avec anémie aplastique, âge < 16 ans	1.192	4.7	1	0.538	10	0.160	0.188		
Q61D	M	Affections érythrocytaires sans diagnostic complexe, avec anémie aplastique, âge > 15 ans	1.244	8.8	2	0.366	20	0.087	0.112		
Q61E	M	Affections érythrocytaires sans diagnostic complexe, sans anémie aplastique, sans CC extrêmement sévères	0.716	5.5	1	0.371	13	0.077	0.093		
MDC 17 Néoplasmes hématologiques et solides											
R01A	O	Lymphome et leucémie avec grandes procédures opératoires, avec procédure opératoire complexe	1.971	8.1	2	0.301	18	0.112	0.100		
R01B	O	Lymphome et leucémie avec grandes procédures opératoires, sans procédure opératoire complexe	1.178	5.3	1	0.313	14	0.119	0.100		

R02Z	O	Grandes proc. opératoires avec CC extr. sévères, avec proc. opératoire complexe pour néoformations hématologiques et solides, ou lymphome et leucémie avec proc. opératoires particulières, avec CC extr. sévères, ou avec proc. opératoires particulières av. CC sévères ou avec autres proc. opératoires avec CC extr. sévères, âge < 16 ans	4.793	23.2	7	0.434	41	0.150	0.143		
R04A	O	Autres néoformations hématologiques et solides avec procédure opératoire particulière, avec CC extrêmement sévères ou sévères	1.883	9.6	2	0.332	21	0.073	0.094		
R04B	O	Autre néoformations hématologiques et solides avec autre procédure opératoire, avec CC extrêmement sévères ou sévères	1.402	10.1	2	0.344	22	0.071	0.093		
R07A	O	Radiothérapie pour néoformations hématologiques et solides, moins de 9 séances d'irradiation, âge < 19 ans ou avec CC extrêmement sévères	2.399	15.7	4	0.405	34	0.129	0.121		x
R07B	O	Radiothérapie pour néoformations hématologiques et solides, moins de 9 séances d'irradiation, âge > 18 ans, sans CC extrêmement sévères	1.497	8.9	2	0.423	20	0.142	0.128		x
R11A	O	Lymphome et leucémie avec procédure opératoire particulière, avec CC sévères ou avec autres procédures opératoires, avec CC extrêmement sévères, âge > 15 ans	2.392	13.4	3	0.388	27	0.081	0.108		
R11B	O	Lymphome et leucémie avec procédure opératoire particulière, sans CC extrêmement sévères ou sévères ou avec autres procédures opératoires, avec CC sévères	1.057	5.5	1	0.299	14	0.075	0.091		
R11C	O	Lymphome et leucémie avec autres procédures opératoires sans CC extrêmement sévères ou sévères	0.757	3.8	1	0.218	11	0.080	0.090		
R12A	O	Autres néoformations hématologiques et solides avec grandes procédures opératoires, avec CC extrêmement sévères, sans procédure opératoire complexe	3.208	16.7	5	0.370	33	0.133	0.126		
R12B	O	Autres néoformations hématologiques et solides avec grandes procédures opératoires sans CC extrêmement sévères, avec procédure opératoire complexe	1.461	5.2	1	0.298	10	0.115	0.096		
R12C	O	Autres néoformations hématologiques et solides avec grandes procédures opératoires, sans CC extrêmement sévères, sans procédure opératoire complexe	1.134	5.8	1	0.285	13	0.098	0.083		
R13Z	O	Autres néoformations hématologiques et solides avec procédure opératoire particulière, sans CC extrêmement sévères ou sévères	0.953	4.0	1	0.218	10	0.077	0.087		
R14Z	O	Autres néoformations hématologiques et solides avec autres procédures opératoires sans CC extrêmement sévères ou sévères ou thérapie avec des nucléides ouverts pour néoformations hématologiques et solides, plus d'un jour d'hospitalisation	0.670	2.9	1	0.162	6	0.078	0.083		x
R16Z	O	Chimiothérapie hautement complexe avec intervention opératoire pour néoformations hématologiques et solides	8.196	30.3	9	0.668	48	0.154	0.214		
R60A	M	Leucémie myéloïde aiguë avec chimiothérapie hautement complexe	13.045	48.4	15	0.742	66	0.246	0.241		x
R60B	M	Leucémie myéloïde aiguë avec chimiothérapie intensive avec diagnostic de complication ou dialyse ou pose de chambre implantable ou CC extrêmement sévères ou avec chimiothérapie moyennement complexe avec diagnostic de complication ou dialyse ou pose de chambre implantable	6.351	28.1	8	0.638	43	0.204	0.197		x
R60C	M	Leucémie myéloïde aiguë avec chimiothérapie intensive sans diagnostic de complication, ni dialyse, ni pose de chambre implantable, sans CC extrêmement sévères ou avec chimiothérapie moyennement complexe avec CC extrêmement sévères ou avec dialyse ou CC extrêmement sévères, âge < 16 ans	2.211	10.0	2	0.652	25	0.196	0.178		x
R60D	M	Leucémie myéloïde aiguë avec dialyse ou CC extrêmement sévères, âge > 15 ans	1.809	11.9	3	0.403	26	0.135	0.125		x

R60E	M	Leucémie myéloïde aiguë avec chimiothérapie moyennement complexe, sans diagnostic de complication, sans dialyse, sans pose de chambre implantable, sans CC extrêmement sévères ou avec chimiothérapie locale	3.114	15.2	4	0.555	33	0.183	0.172		x
R60F	M	Leucémie myéloïde aiguë sans chimiothérapie, sans dialyse, sans CC extrêmement sévères	1.203	7.9	2	0.358	17	0.136	0.121		x
R61A	M	Lymphome et leucémie non aiguë, avec septicémie ou avec agranulocytose ou pose de chambre implantable, avec CC extrêmement sévères	2.568	16.5	4	0.453	31	0.138		x	x
R61B	M	Lymphome et leucémie non aiguë, sans septicémie, avec agranulocytose ou pose de chambre implantable, âge < 16 ans	1.723	6.5			16	0.184		x	x
R61C	M	Lymphome et leucémie non aiguë, sans septicémie, sans agranulocytose, sans pose de chambre implantable, avec CC extrêmement sévères	2.068	14.2	4	0.368	29	0.130	0.121		x
R61D	M	Lymphome et leucémie non aiguë, sans septicémie, avec agranulocytose ou pose de chambre implantable, âge > 15 ans	1.849	11.4	3	0.385	24	0.135	0.124		x
R61E	M	Lymphome et leucémie non aiguë sans septicémie, sans agranulocytose, sans pose de chambre implantable, sans CC extrêmement sévères, avec diagnostic complexe ou ostéolyses, âge < 16 ans	1.173	4.7	1	0.546	7	0.231	0.191		x
R61F	M	Lymphome et leucémie non aiguë sans septicémie, sans agranulocytose, sans pose de chambre implantable, sans CC extrêmement sévères, sans diagnostic complexe, sans ostéolyses ou âge > 15 ans	0.878	5.7	1	0.379	14	0.134	0.114		x
R62A	M	Autres néoformations hématologiques et solides avec diagnostic de complication ou dialyse ou pose de chambre implantable	1.613	9.3	2	0.402	25	0.090	0.117		x
R62B	M	Autres néoformations hématologiques et solides sans diagnostic de complication, sans dialyse, sans pose de chambre implantable, avec ostéolyses ou CC extrêmement sévères	1.467	11.8	3	0.318	25	0.075	0.099		x
R62C	M	Autres néoformations hématologiques et solides sans diagnostic de complication, sans dialyse, sans pose de chambre implantable, sans ostéolyses, sans CC extrêmement sévères	0.840	5.9	1	0.344	15	0.082	0.100		x
R63A	M	Autre leucémie aiguë avec chimiothérapie hautement complexe	10.469	37.9	12	0.739	44	0.253	0.247		x
R63B	M	Autre leucémie aiguë avec chimiothérapie intensive, avec dialyse ou septicémie ou avec agranulocytose ou pose de chambre implantable	4.511	18.8	5	0.621	36	0.199	0.189		x
R63C	M	Autre leucémie aiguë avec chimiothérapie moyennement complexe, avec dialyse ou septicémie ou avec agranulocytose ou pose de chambre implantable, ou avec chimiothérapie locale, avec dialyse ou septicémie ou avec agranulocytose ou pose de chambre implantable ou avec CC extrêmement sévères	2.664	11.2	3	0.558	26	0.200	0.184		x
R63D	M	Autre leucémie aiguë avec chimiothérapie intensive ou moyennement complexe, sans dialyse, sans septicémie, sans agranulocytose, sans pose de chambre implantable, avec CC extrêmement sévères	1.356	7.1	1	0.603	16	0.169	0.149		x
R63E	M	Autre leucémie aiguë avec chimiothérapie, sans dialyse, sans septicémie, sans agranulocytose, sans pose de chambre implantable, sans CC extrêmement sévères ou sans chimiothérapie	0.986	4.2	1	0.430	10	0.204	0.165		x
R65Z	M	Néoformations hématologiques et solides, un jour d'hospitalisation	0.412	1.0							x
MDC 18A VIH											
S01Z	O	Maladie due au VIH avec procédure opératoire	2.560	14.8	4	0.281	32	0.095	0.089		x

S60Z	M	Maladie due au VIH, un jour d'hospitalisation	0.349	1.0							x
S62Z	M	Néof ormation maligne lors de maladie due au VIH	1.173	7.9	2	0.339	22	0.129	0.114		x
S63A	M	Infection lors de maladie due au VIH avec diagnostic complexe et CC extrêmement sévères	3.373	26.4	8	0.321	44	0.077	0.105		x
S63B	M	Infection lors de maladie due au VIH sans diagnostic complexe ou sans CC extrêmement sévères	1.451	10.9	3	0.323	25	0.083	0.108		x
S64Z	M	Autre maladie due au VIH	1.710	10.5	3	0.377	23	0.101	0.131		x
S65Z	M	Autres affections lors de maladie due au VIH avec infarctus cardiaque ou maladie cardiaque ischémique chronique ou CC extrêmement sévères	1.141	8.3	2	0.331	20	0.084	0.107		x
MDC 18B Maladies infectieuses et parasitaires											
T01A	O	Procédure opératoire ou débridement étendu pour maladies infectieuses et parasitaires avec procédure opératoire complexe, procédures de complication ou pour état après transplantation d'organe	4.007	18.7	5	0.470	36	0.151			x
T01B	O	Procédure opératoire ou débridement étendu pour maladies infectieuses et parasitaires sans procédure opératoire complexe, sans procédures de complication, sauf pour état après transplantation d'organe, en cas de septicémie	2.989	16.9	5	0.376	34	0.093			x
T01C	O	Procédure opératoire ou débridement étendu pour maladies infectieuses et parasitaires sans procédure opératoire complexe, sans procédures de complication, sauf pour état après transplantation d'organe, sauf en cas de septicémie	1.493	11.9	3	0.254	25	0.060	0.079		
T36Z	O	Traitement complexe de soins intensifs > 392 / 552 points ou traitement sous vide complexe pour maladies infectieuses et parasitaires	5.965	23.9	7	0.613	42	0.205			x
T60A	M	Septicémie avec procédures de complication ou pour état après transplantation d'organe, avec CC extrêmement sévères	2.571	12.6	3	0.570	26	0.127	0.168		
T60B	M	Septicémie avec procédures de complication ou pour état après transplantation d'organe, sans CC extr. sévères, âge < 16 ans ou sans procédures de complication, sauf pour état après transplant. d'organe, avec CC extr. sévères, âge < 16 ans ou avec para / tétraplégie	1.965	10.8	3	0.436	23	0.113	0.147		
T60C	M	Septicémie avec procédures de complication ou pour état après transplantation d'organe, sans CC extr. sévères, âge > 15 ans ou sans procédures de complication, sauf pour état après transplant. d'organe, avec CC extr. sévères, âge > 15 ans ou sans para / tétraplégie	1.817	12.7	3	0.397	26	0.087	0.116		
T60D	M	Septicémie sans procédures de complication, sauf pour état après transplantation d'organe, sans CC extrêmement sévères, âge < 10 ans	1.133	6.9	1	0.496	16	0.101	0.126		
T60E	M	Septicémie sans procédures de complication, sauf pour état après transplantation d'organe, sans CC extrêmement sévères, âge > 9 ans	0.927	7.8	2	0.269	16	0.072	0.092		
T60F	M	Septicémie, décédé < 8 jours après admission	0.649	2.6							x
T61A	M	Infections postopératoires et post-traumatiques avec procédures de complication ou diagnostic de complication	0.714	7.3	1	0.290	20	0.055	0.070		
T61B	M	Infections postopératoires et post-traumatiques sans procédures de complication, sans diagnostic de complication	0.654	5.6	1	0.344	14	0.064	0.078		
T62A	M	Fièvre d'étiologie inconnue avec CC extrêmement sévères ou sévères, âge > 5 ans	0.983	8.1	2	0.290	18	0.075	0.096		

T62B	M	Fièvre d'étiologie inconnue sans CC extrêmement sévères ou sévères ou âge < 6 ans	0.562	4.1	1	0.296	9	0.086	0.098		
T63A	M	Affection virale pour état après transplantation d'organe	1.436	11.8	3	0.310	26	0.105	0.097		
T63B	M	Affection virale pour infection à virus cytomégalliques, sauf pour état après transplantation d'organe	1.030	8.6	2	0.294	19	0.071	0.091		
T63C	M	Autres affections virales	0.523	3.8	1	0.247	9	0.085	0.096		
T64A	M	Autres maladies infectieuses et parasitaires, âge < 16 ans	0.627	3.7	1	0.366	8	0.104	0.118		
T64B	M	Autres maladies infectieuses et parasitaires avec diagnostic complexe, âge > 15 ans	1.043	8.0	2	0.301	18	0.079	0.100		
T64C	M	Autres maladies infectieuses et parasitaires sans diagnostic complexe, âge > 15 ans	0.853	6.9	1	0.529	16	0.074	0.093		
MDC 19 Maladies et troubles psychiques											
U01Z	O	Opération de changement de sexe	2.185	10.6	3	0.223	24	0.059	0.077		
U41Z	A	Thérapie socio et neuropédiatrique et pédopsychosomatique pour maladies et troubles psychiques et maladies et troubles du système nerveux	2.309	23.4	7	0.238	41	0.057	0.078		
U42A	A	Traitement multimodal de la douleur pour maladies et troubles psychiques, à partir de 14 jours de traitement	3.223	22.9			35	0.085	0.117		x
U42B	A	Traitement multimodal de la douleur pour maladies et troubles psychiques, 7 à 13 jours de traitement	2.898	18.5					0.131		x
U60A	M	Traitement psychiatrique, un jour d'hospitalisation, âge < 16 ans	0.248	1.0							
U60B	M	Traitement psychiatrique, un jour d'hospitalisation, âge > 15 ans	0.196	1.0							
U61Z	M	Troubles schizoéphrènes, hallucinatoires et troubles psychotiques aigus	0.894	7.9	2	0.264	19	0.071	0.089		
U63Z	M	Troubles affectifs sévères	0.782	8.2	2	0.223	20	0.057	0.073		
U64Z	M	Troubles anxieux ou autres troubles affectifs et somatoformes	0.724	6.3	1	0.289	16	0.064	0.079		
U66A	M	Troubles alimentaires, obsessionnels et de la personnalité et réactions psychiques aiguës ou troubles psychiques durant l'enfance, âge < 18 ans	1.883	16.5	5	0.271	33	0.069	0.093		
U66B	M	Troubles alimentaires, obsessionnels et de la personnalité et réactions psychiques aiguës ou troubles psychiques durant l'enfance, âge > 17 ans	0.790	9.1	2	0.220	22	0.051	0.065		
MDC 20 Usage d'alcool et de drogues et troubles psychiques induits par l'alcool et les drogues											
V60A	M	Intoxication et sevrage alcooliques ou troubles dus à l'abus d'alcool et à la dépendance alcoolique avec syndrome psychotique ou cure de désintoxication qualifiée ou maladie due au VIH	1.367	9.9	2	0.412	21	0.087	0.113		
V60B	M	Intoxication et sevrage alcooliques ou troubles dus à l'abus d'alcool et à la dépendance alcoolique sans syndrome psychotique, sans cure de désintoxication qualifiée, sans maladie due au VIH	0.533	5.6	1	0.258	12	0.060	0.072		
V61Z	M	Intoxication par drogues et sevrage de drogues	0.679	5.1	1	0.381	13	0.084	0.100		
V63Z	M	Troubles dus à l'usage d'opioïdes et à la dépendance aux opioïdes	0.951	7.3	1	0.617	18	0.083	0.104		
V64Z	M	Troubles dus à l'usage d'autres drogues et à l'abus de médicaments et à la dépendance à ces substances	0.608	4.8	1	0.282	11	0.079	0.093		
MDC 21A Traumatisme multiple											
W01B	O	Traumatisme multiple avec ventilation artificielle ou craniotomie ou traitement sous vide complexe ou intervention microvasculaire, sans réhabilitation précoce, avec ventilation artificielle > 120 heures	9.187	22.6	7	0.736	41	0.261		x	
W01C	O	Traumatisme multiple avec ventilation artificielle ou craniotomie, sans traitement sous vide complexe, sans intervention microvasculaire, sans réhabilitation précoce, sans ventilation artificielle > 120 heures	5.635	16.0	4	0.767	31	0.240		x	

W02A	O	Traumatisme multiple avec procédures opératoires particulières, avec procédures de complication ou interventions sur plusieurs localisations	5.706	18.1	5	0.512	34	0.170		x	
W02B	O	Traumatisme multiple avec procédures opératoires particulières, sans procédures de complication ni interventions sur plusieurs localisations	2.837	12.7	3	0.434	25	0.137	0.127		
W36A	O	Traitement complexe de soins intensifs > 1176 / 1380 points pour traumatisme multiple	13.632	27.1	8	1.125	45	0.373		x	
W36B	O	Traitement complexe de soins intensifs > 980 / 1104 et < 1177 / 1381 points pour traumatisme multiple	9.860	23.8	7	0.906	42	0.304		x	
W60Z	M	Traumatisme multiple, décédé < 5 jours après hospitalisation	1.661	1.5						x	
W61A	M	Traumatisme multiple sans interventions significatives avec diagnostic de complication	1.615	9.3	2	0.465	19	0.105	0.136		
W61B	M	Traumatisme multiple sans interventions significatives, sans diagnostic de complication	1.384	8.9	2	0.399	20	0.094	0.121		
MDC 21B Blessures, empoisonnements et effets toxiques dus aux drogues et médicaments											
X01A	O	Opération réparatrice pour blessures avec procédures de complication, intervention sur plusieurs localisations, plastie par lambeau libre avec anastomose microvasculaire ou diagnostic de complication ou procédure complexe, avec CC extrêmement sévères	4.007	20.0	6	0.330	38	0.116		x	
X01B	O	Opération réparatrice pour blessures sans procédures de complication, sans intervention sur plusieurs localisations, sans plastie par lambeau libre avec anastomose microvasculaire, avec diagnostic de complication, procédure complexe ou CC extrêmement sévères	1.489	9.7	2	0.289	23	0.090		x	
X01C	O	Opération réparatrice pour blessures sans procédures de complication, sans intervention sur plusieurs localisations, sans plastie par lambeau libre avec anastomose microvasculaire, sans diagnostic de complication, sans procédure complexe, sans CC extrêmement sévères	1.414	11.4	3	0.229	25	0.080	0.074		
X04Z	O	Autres interventions pour blessures des membres inférieurs	0.829	5.3	1	0.238	15	0.063	0.076		
X05A	O	Autres interventions pour blessures de la main, avec intervention complexe	0.726	3.7	1	0.273	8	0.072	0.080		
X05B	O	Autres interventions pour blessures de la main, sans intervention complexe	0.590	3.3	1	0.205	8	0.071	0.078		
X06A	O	Autres interventions pour autres blessures avec CC extrêmement sévères	2.825	15.2	4	0.390	31	0.090	0.120		
X06B	O	Autres interventions pour autres blessures sans CC extrêmement sévères, âge > 65 ans ou avec CC sévères ou avec intervention complexe	1.028	5.4	1	0.436	13	0.073	0.087		
X06C	O	Autres interventions pour autres blessures sans CC extrêmement sévères ou sévères, âge < 66 ans, sans intervention complexe	0.639	3.2	1	0.218	7	0.077	0.084		
X07A	O	Réimplantation lors d'une amputation traumatique, avec réimplantation de plus d'un orteil ou de plus d'un doigt	5.009	19.2	5	0.311	37	0.097	0.092		
X07B	O	Réimplantation lors d'une amputation traumatique, avec réimplantation d'un orteil ou d'un doigt	1.379	6.0	1	0.286	14	0.095	0.081		
X33Z	O	Procédures opératoires complexes en plusieurs temps pour blessures, empoisonnements et effets toxiques dus aux drogues et médicaments	6.869	29.8	9	0.383	48	0.128	0.124		
X60Z	M	Blessures et réactions allergiques	0.508	4.2	1	0.254	10	0.071	0.082		
X62Z	M	Empoisonnements / effets toxiques dus aux drogues, médicaments et autres substances ou conséquences d'un traitement médical	0.653	3.9	1	0.319	9	0.100	0.114		
X64Z	M	Autre maladie causée par une blessure, un empoisonnement ou un effet toxique	0.726	4.6	1	0.422	12	0.095	0.112		

MDC 22 Brûlures										
Y01Z	O	Interventions opératoires ou ventilation artificielle > 95 heures pour brûlures graves ou autre brûlures avec constellations complexes	12.305	29.9	9	0.880	48	0.295		x
Y02A	O	Autres brûlures avec transplantation de peau lors de septicémie ou avec procédures de complication, intervention hautement complexe ou traitement complexe de soins intensifs > 392 / 552 points ou avec CC extrêmement sévères	3.138	20.6	6	0.279	39	0.095	0.091	
Y02B	O	Autres brûlures avec transplantation de peau, sans septicémie, sans procédures de complication, intervention hautement complexe ou traitement complexe de soins intensifs > 392 / 552 points, sans CC extrêmement sévères	2.218	11.0	3	0.356	24	0.129	0.119	
Y03A	O	Autres brûlures avec autres interventions, âge < 16 ans	3.478	17.2	5	0.399	32	0.139	0.131	
Y03B	O	Autres brûlures avec autres interventions, âge > 15 ans	2.470	12.0	3	0.408	25	0.136	0.125	
Y62A	M	Autres brûlures, âge < 6 ans ou brûlures graves	0.888	4.7			11	0.086	0.101	
Y62B	M	Autres brûlures, âge > 5 ans	0.807	5.8			16	0.074	0.090	
Y63Z	M	Brûlures, un jour d'hospitalisation	0.267	1.0						
MDC 23 Facteurs influant sur l'état de santé et autre mise à contribution de la santé publique										
Z01Z	O	Procédures opératoires lors d'autres circonstances induisant une mise à contribution de la santé publique	0.855	3.7	1	0.274	10	0.094	0.106	
Z02Z	O	Don de foie (par une personne vivante)	3.423	10.9	3	0.415	22	0.107	0.139	
Z03Z	O	Don de rein (par une personne vivante)	1.655	6.5	1	0.345	11	0.075	0.092	
Z43Z	A	Prélèvement de moelle osseuse pour autogreffe ou allogreffe	0.744	2.1	1	0.196	4	0.130	0.126	
Z64Z	M	Autres facteurs influant sur l'état de santé et suivi thérapeutique après la conclusion du traitement	0.489	3.2	1	0.221	8	0.088	0.096	
Z65Z	M	Troubles, symptômes, autres anomalies et suivi thérapeutique	0.687	6.0	1	0.419	14	0.070	0.085	
Z66Z	M	Préparatifs pour don d'organe	0.690	2.0	1	0.117	3	0.186	0.177	
DRG d'erreur et DRG autres										
901A	O	Procédure opératoire étendue sans rapport avec le diagnostic principal avec procédures de complication ou radiothérapie	3.506	19	5	0.446	37.0	0.099	0.134	
901B	O	Procédure opératoire étendue sans rapport avec le diagnostic principal sans procédures de complication, sans radiothérapie, avec procédure opératoire complexe	2.575	12.6	3	0.351	26.0	0.078	0.103	
901C	O	Procédure opératoire étendue sans rapport avec le diagnostic principal sans procédures de complication, sans radiothérapie, sans procédure opératoire complexe, avec autre intervention au niveau de la tête et de la colonne vertébrale ou âge < 1 an	1.306	8.2	2	0.297	21.0	0.076	0.097	
901D	O	Procédure opératoire étendue sans rapport avec le diagnostic principal sans procédures de complication, sans radiothérapie, sans procédure opératoire complexe, sans autre intervention au niveau de la tête et de la colonne vertébrale, âge > 0 an	1.652	9.8	2	0.364	23.0	0.078	0.101	
902Z	O	Procédure opératoire non étendue sans rapport avec le diagnostic principal	1.322	9.6	2	0.310	22.0	0.068	0.088	
960Z	M	Impossible à grouper								
961Z	M	Diagnostic principal non admis								
962Z	M	Combinaison non admise de diagnostics en obstétrique	0.688	4.6	1	0.199	8.0	0.061	0.071	
963Z	M	Diagnostic néonatal incompatible avec âge ou poids	1.766	15.9	4	0.311	34.0	0.069	0.092	

Catalogue des forfaits par cas
partie b) maisons de naissance

DRG	Parti- tion	Désignation ⁶⁾	Cost-weight avec coûts d' utilisation des immobilisations (CUI)	Durée moyenne de séjour ¹⁾	Borne inférieure de durée de séjour		Borne supérieure de durée de séjour		Transfert externe réduction/jour (Cost-Weight)	DRG de transfert	Exception de réadmission ⁴⁾
					Premier jour avec réduction ^{2), 5)}	Cost-weight/jour	Premier jour avec supplément ^{3), 5)}	Cost-Weight/jour			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
MDC 14 Grossesse, naissance et suites de couches											
O60C	M	Accouchement par voie basse avec diagnostic de complication sévère ou moyennement sévère	0.677	4.2	1	0.240	8	0.054	0.063		x
O60D	M	Accouchement par voie basse sans diagnostic de complication	0.573	3.7	1	0.190	7	0.056	0.062		x
O61Z	M	Hospitalisation après accouchement ou avortement sans procédure opératoire	0.425	3.8	1	0.180	8	0.067	0.076		x
O65C	M	Autre cause d'hospitalisation prénatale sans CC extrêmement sévères ni sévères, sans diagnostic complexe, durée de la grossesse jusqu'à 26 ou plus de 33 semaines complètes	0.431	4.1	1	0.165	11	0.056	0.065		x
O65D	M	Autre cause d'hospitalisation prénatale, un jour d'hospitalisation	0.239	1.0							
MDC 15 Nouveau-nés											
P60C	M	Nouveau-né, transféré < 5 jours après admission sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 24 heures	0.366	1.5						x	x
P66D	M	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g sans procédure opératoire significative, sans ventilation artificielle > 24 heures, sans problème ou nouveau-né jumeau, poids à l'admission > 2499 g sans procédure opératoire, sans ventilation artificielle > 95 heures, sans problème ou un jour d'hospitalisation	0.364	5.4	1	0.157	10	0.041	0.049		x
P67D	M	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g sans procédure opératoire, sans ventilation artificielle > 95 heures, sans problème grave, sans autre problème ou un jour d'hospitalisation	0.209	3.8	1	0.073	7	0.034	0.038		x

Annexe 1 Forfaits par cas SwissDRG non évalués

DRG	Parti- tion	Désignation ^{6), 7), 8)}
1	2	3
MDC 01 Maladies et troubles du système nerveux		
B43Z	A	Réhabilitation précoce lors de maladies et troubles du système nerveux, plus de 27 jours
MDC 04 Maladies et troubles des organes respiratoires		
E41Z	A	Réhabilitation précoce pour maladies et troubles des organes respiratoires
MDC 05 Maladies et troubles de l'appareil circulatoire		
F29Z	O	Réhabilitation précoce pour maladies et troubles de l'appareil circulatoire, avec procédure opératoire particulière, sauf interventions cardiothoraciques
F45Z	A	Réhabilitation précoce pour maladies et troubles de l'appareil circulatoire
MDC 06 Maladies et troubles des organes digestifs		
G51Z	A	Réhabilitation précoce pour maladies et troubles des organes digestifs
MDC 08 Maladies et troubles de l'appareil musculosquelettique et du tissu conjonctif		
I40Z	A	Réhabilitation précoce pour maladies et troubles de l'appareil musculosquelettique et du tissu conjonctif
I96Z	O	Réhabilitation précoce avec procédure opératoire particulière pour maladies et troubles de l'appareil musculosquelettique et du tissu conjonctif, plus de 20 jours
MDC 10 Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques		
K01Z	O	Diverses interventions pour diabète sucré avec complications, avec réhabilitation précoce
K43Z	A	Réhabilitation précoce pour maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques
MDC 21A Traumatisme multiple		
W01A	O	Traumatisme multiple avec ventilation artificielle ou craniotomie ou traitement sous vide complexe ou intervention microvasculaire, avec réhabilitation précoce
W05Z	O	Réhabilitation précoce pour traumatisme multiple avec procédure opératoire
W40Z	A	Réhabilitation précoce pour traumatisme multiple

Annexe 2

 - Définitions et montants correspondants ¹ -

Rémunération supplémentaire	Code CHOP / ATC	Désignation	classes de dosage	jusqu'à	Dose/durée max.	unité	Restriction de la responsabilité	Montant CHF	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
ZE-2015-01		Hémodialyse, Hémodiafiltration, Hémofiltration, intermittente	Une facturation supplémentaire aux forfaits par cas des DRG de base L60 ou L71 n'est pas possible						
ZE-2015-01	Z39.95.21	Hémodialyse intermittente, avec anticoagulation par héparine ou sans anticoagulation						522.20	
	Z39.95.22	Hémodialyse intermittente, avec anticoagulation par d'autres substances							
	Z39.95.23	Hémodialyse intermittente prolongée, avec anticoagulation par héparine ou sans anticoagulation							
	Z39.95.24	Hémodialyse intermittente prolongée, avec anticoagulation par d'autres substances							
	Z39.95.B1	Hémodiafiltration intermittente, avec anticoagulation par héparine ou sans anticoagulation							
	Z39.95.B2	Hémodiafiltration intermittente, avec anticoagulation par d'autres substances							
	Z39.95.B3	Hémodiafiltration intermittente prolongée, avec anticoagulation par héparine ou sans anticoagulation							
	Z39.95.B9	Hémodiafiltration intermittente prolongée, avec anticoagulation par d'autres substances							
	Z39.95.61	Hémofiltration intermittente, avec anticoagulation par héparine ou sans anticoagulation							
	Z39.95.62	Hémofiltration intermittente, avec anticoagulation par d'autres substances							
	Z39.95.63	Hémofiltration intermittente prolongée, avec anticoagulation par héparine ou sans anticoagulation							
Z39.95.64	Hémofiltration intermittente prolongée, avec anticoagulation par d'autres substances								
Z39.95.H0	Hémodialyse pour l'élimination de protéines de masse moléculaire ≥60000, SAP								
Z39.95.H1	Hémodialyse pour l'élimination de protéines de masse moléculaire ≥60000, intermittente prolongée								
Z39.95.H9	Hémodialyse pour l'élimination de protéines de masse moléculaire ≥60000, autre								
ZE-2015-02		Hémodialyse, Hémodiafiltration, Hémofiltration, continue	Une facturation supplémentaire aux forfaits par cas des DRG de base L60 ou L71 n'est pas possible						
ZE-2015-02.01	Z39.95.A1	Hémofiltration continue, artério-veineuse (CAVH): jusqu'à 24 heures		à	24	heures		858.25	
	Z39.95.71	Hémofiltration continue, veino-veineuse à l'aide d'une pompe à sang [CVVH], avec anticoagulation par héparine ou sans anticoagulation: jusqu'à 24 heures		à	24	heures			
	Z39.95.81	Hémofiltration continue, veino-veineuse à l'aide d'une pompe à sang [CVVH], avec anticoagulation par d'autres substances: jusqu'à 24 heures		à	24	heures			
	Z39.95.31	Hémodialyse continue, veino-veineuse à l'aide d'une pompe à sang [CVVHD], avec anticoagulation par héparine ou sans anticoagulation: jusqu'à 24 heures		à	24	heures			
	Z39.95.41	Hémodialyse continue, veino-veineuse à l'aide d'une pompe à sang [CVVHD], avec anticoagulation par d'autres substances: jusqu'à 24 heures		à	24	heures			
	Z39.95.E1	Hémodiafiltration continue, artério-veineuse (CAVHDF): jusqu'à 24 heures		à	24	heures			
	Z39.95.C1	Hémodiafiltration continue, veino-veineuse à l'aide d'une pompe à sang [CVVHDF], avec anticoagulation par héparine ou sans anticoagulation: jusqu'à 24 heures		à	24	heures			
	Z39.95.D1	Hémodiafiltration continue, veino-veineuse à l'aide d'une pompe à sang [CVVHDF], avec anticoagulation par d'autres substances: jusqu'à 24 heures		à	24	heures			
ZE-2015-02.02	Z39.95.A2	Hémofiltration continue, artério-veineuse (CAVH): plus de 24 heures à 72 heures	24	à	72	heures		2'296.75	
	Z39.95.72	Hémofiltration continue, veino-veineuse à l'aide d'une pompe à sang [CVVH], avec anticoagulation par héparine ou sans anticoagulation: plus de 24 heures à 72 heures	24	à	72	heures			
	Z39.95.82	Hémofiltration continue, veino-veineuse à l'aide d'une pompe à sang [CVVH], avec anticoagulation par d'autres substances: plus de 24 heures à 72 heures	24	à	72	heures			
	Z39.95.32	Hémodialyse continue, veino-veineuse à l'aide d'une pompe à sang [CVVHD], avec anticoagulation par héparine ou sans anticoagulation: plus de 24 heures à 72 heures	24	à	72	heures			
	Z39.95.42	Hémodialyse continue, veino-veineuse à l'aide d'une pompe à sang [CVVHD], avec anticoagulation par d'autres substances: plus de 24 heures à 72 heures	24	à	72	heures			
Z39.95.E2	Hémodiafiltration continue, artério-veineuse (CAVHDF): plus de 24 heures à 72 heures	24	à	72	heures				

ZE-2015-03		Dialyse péritonéale, continue	Une facturation supplémentaire aux forfaits par cas des DRG de base L60 ou L71 n'est pas possible					
ZE-2015-03.01	Z54.98.21	Dialyse péritonéale continue, non assistée par une machine (CAPD), jusqu'à 24 heures		à	24	heures	467.75	
	Z54.98.31	Dialyse péritonéale continue, assistée par une machine (APD), avec appareils supplémentaires, jusqu'à 24 heures		à	24	heures		
ZE-2015-03.02	Z54.98.22	Dialyse péritonéale continue, non assistée par une machine (CAPD), plus de 24 heures à 72 heures	24	à	72	heures	1'223.75	
	Z54.98.32	Dialyse péritonéale continue, assistée par une machine (APD), avec appareils supplémentaires, plus de 24 heures à 72 heures	24	à	72	heures		
ZE-2015-03.03	Z54.98.23	Dialyse péritonéale continue, non assistée par une machine (CAPD), plus de 72 heures à 144 heures	72	à	144	heures	2'483.75	
	Z54.98.33	Dialyse péritonéale continue, assistée par une machine (APD), avec appareils supplémentaires, plus de 72 heures à 144 heures	72	à	144	heures		
ZE-2015-03.04	Z54.98.24	Dialyse péritonéale continue, non assistée par une machine (CAPD), plus de 144 heures à 264 heures	144	à	264	heures	4'499.75	
	Z54.98.34	Dialyse péritonéale continue, assistée par une machine (APD), avec appareils supplémentaires, plus de 144 heures à 264 heures	144	à	264	heures		
ZE-2015-03.05	Z54.98.25	Dialyse péritonéale continue, non assistée par une machine (CAPD), plus de 264 heures à 432 heures	264	à	432	heures	7'523.75	
	Z54.98.35	Dialyse péritonéale continue, assistée par une machine (APD), avec appareils supplémentaires, plus de 264 heures à 432 heures	264	à	432	heures		
ZE-2015-03.06	Z54.98.29	Dialyse péritonéale continue, non assistée par une machine (CAPD), plus d'heures	433	plus		heures	11'051.75	
	Z54.98.39	Dialyse péritonéale continue, assistée par une machine (APD), avec appareils supplémentaires, plus d'heures	433	plus		heures		
ZE-2015-04		Systèmes d'assistance cardiaque du ventricule gauche et droit („cœur artificiel“)	Cette rémunération supplémentaire englobe les coûts de l'implant („cœur artificiel“)					
ZE-2015-04.02	Z37.6A.09	Implantation d'un système d'assistance cardiovasculaire et pulmonaire, autre	Ce code ne doit être utilisé que pour la représentation de pompes extracorporelles pour l'assistance cardio vasculaire. Pour la représentation d'une pompe (par. Ex. Deltastream) comme système d'assistance pulmonaire avec élimination de CO2, il faut choisir un des codes 37.6A.51; 37.6A.61; 37.6A.62.					3'061.50
ZE-2015-04.04	Z37.6D.11	Remplacement d'un composant à distance du patient d'un système d'assistance cardiovasculaire, avec pompe, sans fonction d'échange gazeux, extracorporel, univentriculaire						28'967.45
ZE-2015-04.05	Z37.6D.21	Remplacement d'un composant à distance du patient d'un système d'assistance cardiovasculaire, avec pompe, sans fonction d'échange gazeux, extracorporel, biventriculaire						57'934.90
ZE-2015-04.08	Z37.6A.11	Implantation d'un système d'assistance cardiovasculaire, avec pompe, sans fonction d'échange gazeux, extracorporel, ventriculaire gauche, par chirurgie thoracique ouverte (thoracotomie, mini-thoracotomie, sternotomie)						36'439.15
	Z37.6A.12	Implantation d'un système d'assistance cardiovasculaire, avec pompe, sans fonction d'échange gazeux, extracorporel, ventriculaire droit, par chirurgie thoracique ouverte (thoracotomie, mini-thoracotomie, sternotomie)						36'439.15
ZE-2015-04.09	Z37.6A.21	Implantation d'un système d'assistance cardiovasculaire, avec pompe, sans fonction d'échange gazeux, extracorporel, biventriculaire, par chirurgie thoracique ouverte (thoracotomie, mini-thoracotomie, sternotomie)					Age >15 ans	71'839.55
ZE-2015-04.10	Z37.6A.21	Implantation d'un système d'assistance cardiovasculaire, avec pompe, sans fonction d'échange gazeux, extracorporel, biventriculaire, par chirurgie thoracique ouverte (thoracotomie, mini-thoracotomie, sternotomie)					Age < 16 ans	93'513.96
ZE-2015-04.11	Z37.6A.31	Implantation d'un système d'assistance cardiovasculaire, avec pompe, sans fonction d'échange gazeux, intracorporel, ventriculaire gauche, par chirurgie thoracique ouverte (thoracotomie, mini-thoracotomie, sternotomie)						115'918.95
	Z37.6A.32	Implantation d'un système d'assistance cardiovasculaire, avec pompe, sans fonction d'échange gazeux, intracorporel, ventriculaire droit, par chirurgie thoracique ouverte (thoracotomie, mini-thoracotomie, sternotomie)						115'918.95
ZE-2015-04.12	Z37.6A.33	Implantation d'un système d'assistance cardiovasculaire, avec pompe, sans fonction d'échange gazeux, intracorporel, biventriculaire, par chirurgie thoracique ouverte (thoracotomie, mini-thoracotomie, sternotomie)						182'347.20
ZE-2015-06		Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus, parentéral						
ZE-2015-06.01	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	2000	jusqu'à moins	4000	IU		1'004.00
ZE-2015-06.02	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	4000	jusqu'à moins	6000	IU		1'673.30
ZE-2015-06.03	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	6000	jusqu'à moins	10000	IU		2'677.30
ZE-2015-06.04	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	10000	jusqu'à moins	15000	IU		4'183.25
ZE-2015-06.05	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	15000	jusqu'à moins	20000	IU		5'856.55
ZE-2015-06.06	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	20000	jusqu'à moins	25000	IU		7'529.85
ZE-2015-06.07	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	25000	jusqu'à moins	30000	IU		9'203.15
ZE-2015-06.08	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	30000	jusqu'à moins	40000	IU		11'713.10
ZE-2015-06.09	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	40000	jusqu'à moins	50000	IU		15'059.70
ZE-2015-06.10	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	50000	jusqu'à moins	60000	IU		18'406.30
ZE-2015-06.11	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	60000	jusqu'à moins	70000	IU		21'752.90
ZE-2015-06.12	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	70000	jusqu'à moins	80000	IU		25'099.50
ZE-2015-06.13	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	80000	jusqu'à moins	90000	IU		28'446.10
ZE-2015-06.14	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	90000	jusqu'à moins	100000	IU		31'792.70
ZE-2015-06.15	J06BB09	Immunoglobuline humaine contre le cytomegalovirus	100000	et plus		IU		35'139.30
ZE-2015-07		Pemetrexed, parentéral	Une facturation des rémunérations supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-07.01	L01BA04	Pemetrexed	600	jusqu'à moins	700	mg		1'921.90
ZE-2015-07.02	L01BA04	Pemetrexed	700	jusqu'à moins	800	mg		2'217.60
ZE-2015-07.03	L01BA04	Pemetrexed	800	jusqu'à moins	900	mg		2'513.30
ZE-2015-07.04	L01BA04	Pemetrexed	900	jusqu'à moins	1000	mg		2'808.95
ZE-2015-07.05	L01BA04	Pemetrexed	1000	jusqu'à moins	1100	mg		3'104.65
ZE-2015-07.06	L01BA04	Pemetrexed	1100	jusqu'à moins	1200	mg		3'400.30
ZE-2015-07.07	L01BA04	Pemetrexed	1200	jusqu'à moins	1400	mg		3'843.85

ZE-2015-07.08	L01BA04	Pemetrexed	1400	jusqu'à moins	1600	mg		4'435.20
ZE-2015-07.09	L01BA04	Pemetrexed	1600	jusqu'à moins	1800	mg		5'026.55
ZE-2015-07.10	L01BA04	Pemetrexed	1800	jusqu'à moins	2000	mg		5'617.90
ZE-2015-07.11	L01BA04	Pemetrexed	2000	jusqu'à moins	2200	mg		6'209.30
ZE-2015-07.12	L01BA04	Pemetrexed	2200	jusqu'à moins	2400	mg		6'800.65
ZE-2015-07.13	L01BA04	Pemetrexed	2400	jusqu'à moins	2600	mg		7'392.00
ZE-2015-07.14	L01BA04	Pemetrexed	2600	jusqu'à moins	2800	mg		7'983.35
ZE-2015-07.15	L01BA04	Pemetrexed	2800	jusqu'à moins	3000	mg		8'574.70
ZE-2015-07.16	L01BA04	Pemetrexed	3000	jusqu'à moins	3300	mg		9'313.90
ZE-2015-07.17	L01BA04	Pemetrexed	3300	jusqu'à moins	3600	mg		10'200.95
ZE-2015-07.18	L01BA04	Pemetrexed	3600	jusqu'à moins	3900	mg		11'088.00
ZE-2015-07.19	L01BA04	Pemetrexed	3900	et plus		mg		11'975.05
ZE-2015-08		Rituximab, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies incluses les classes de dosage définies pour enfants dans cette annexe					
ZE-2015-08.01	L01XC02	Rituximab	150	jusqu'à moins	250	mg	Age < 12 ans	661.70
ZE-2015-08.02	L01XC02	Rituximab	250	jusqu'à moins	350	mg		992.55
ZE-2015-08.03	L01XC02	Rituximab	350	jusqu'à moins	450	mg		1'323.40
ZE-2015-08.04	L01XC02	Rituximab	450	jusqu'à moins	550	mg		1'654.25
ZE-2015-08.05	L01XC02	Rituximab	550	jusqu'à moins	650	mg		1'985.10
ZE-2015-08.06	L01XC02	Rituximab	650	jusqu'à moins	750	mg		2'315.90
ZE-2015-08.07	L01XC02	Rituximab	750	jusqu'à moins	850	mg		2'646.75
ZE-2015-08.08	L01XC02	Rituximab	850	jusqu'à moins	950	mg		2'977.60
ZE-2015-08.09	L01XC02	Rituximab	950	jusqu'à moins	1050	mg		3'308.45
ZE-2015-08.10	L01XC02	Rituximab	1050	jusqu'à moins	1250	mg		3'804.75
ZE-2015-08.11	L01XC02	Rituximab	1250	jusqu'à moins	1450	mg		4'466.40
ZE-2015-08.12	L01XC02	Rituximab	1450	jusqu'à moins	1650	mg		5'128.10
ZE-2015-08.13	L01XC02	Rituximab	1650	jusqu'à moins	1850	mg		5'789.80
ZE-2015-08.14	L01XC02	Rituximab	1850	jusqu'à moins	2050	mg		6'451.50
ZE-2015-08.15	L01XC02	Rituximab	2050	jusqu'à moins	2450	mg		7'444.05
ZE-2015-08.16	L01XC02	Rituximab	2450	jusqu'à moins	2850	mg		8'767.40
ZE-2015-08.17	L01XC02	Rituximab	2850	jusqu'à moins	3250	mg		10'090.80
ZE-2015-08.18	L01XC02	Rituximab	3250	jusqu'à moins	3650	mg		11'414.20
ZE-2015-08.19	L01XC02	Rituximab	3650	et plus		mg		12'737.55
ZE-2015-09		Trastuzumab, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-09.02	L01XC03	Trastuzumab	150	jusqu'à moins	200	mg		904.95
ZE-2015-09.03	L01XC03	Trastuzumab	200	jusqu'à moins	250	mg		1'163.50
ZE-2015-09.04	L01XC03	Trastuzumab	250	jusqu'à moins	300	mg		1'422.10
ZE-2015-09.05	L01XC03	Trastuzumab	300	jusqu'à moins	350	mg		1'680.65
ZE-2015-09.06	L01XC03	Trastuzumab	350	jusqu'à moins	400	mg		1'939.20
ZE-2015-09.07	L01XC03	Trastuzumab	400	jusqu'à moins	450	mg		2'197.75
ZE-2015-09.08	L01XC03	Trastuzumab	450	jusqu'à moins	500	mg		2'456.30
ZE-2015-09.09	L01XC03	Trastuzumab	500	jusqu'à moins	600	mg		2'844.15
ZE-2015-09.10	L01XC03	Trastuzumab	600	jusqu'à moins	700	mg		3'361.30
ZE-2015-09.11	L01XC03	Trastuzumab	700	jusqu'à moins	800	mg		3'878.40
ZE-2015-09.12	L01XC03	Trastuzumab	800	jusqu'à moins	900	mg		4'395.50
ZE-2015-09.13	L01XC03	Trastuzumab	900	jusqu'à moins	1000	mg		4'912.65
ZE-2015-09.14	L01XC03	Trastuzumab	1000	jusqu'à moins	1200	mg		5'688.30
ZE-2015-09.15	L01XC03	Trastuzumab	1200	jusqu'à moins	1400	mg		6'722.55
ZE-2015-09.16	L01XC03	Trastuzumab	1400	et plus		mg		7'756.80
ZE-2015-10		Cetuximab, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies incluses les classes de dosage définies pour enfants dans cette annexe					
ZE-2015-10.01	L01XC06	Cetuximab	250	jusqu'à moins	350	mg	Age < 16 ans	689.30
ZE-2015-10.02	L01XC06	Cetuximab	350	jusqu'à moins	450	mg		919.05
ZE-2015-10.03	L01XC06	Cetuximab	450	jusqu'à moins	550	mg		1'148.80
ZE-2015-10.04	L01XC06	Cetuximab	550	jusqu'à moins	650	mg		1'378.55
ZE-2015-10.05	L01XC06	Cetuximab	650	jusqu'à moins	750	mg		1'608.30
ZE-2015-10.06	L01XC06	Cetuximab	750	jusqu'à moins	850	mg		1'838.10
ZE-2015-10.07	L01XC06	Cetuximab	850	jusqu'à moins	1050	mg		2'182.70
ZE-2015-10.08	L01XC06	Cetuximab	1050	jusqu'à moins	1250	mg		2'642.25
ZE-2015-10.09	L01XC06	Cetuximab	1250	jusqu'à moins	1450	mg		3'101.75
ZE-2015-10.10	L01XC06	Cetuximab	1450	jusqu'à moins	1650	mg		3'561.30
ZE-2015-10.11	L01XC06	Cetuximab	1650	jusqu'à moins	1850	mg		4'020.80
ZE-2015-10.12	L01XC06	Cetuximab	1850	jusqu'à moins	2150	mg		4'595.20
ZE-2015-10.13	L01XC06	Cetuximab	2150	jusqu'à moins	2450	mg		5'284.50
ZE-2015-10.14	L01XC06	Cetuximab	2450	jusqu'à moins	2750	mg		5'973.75
ZE-2015-10.15	L01XC06	Cetuximab	2750	jusqu'à moins	3050	mg		6'663.05

ZE-2015-10.16	L01XC06	Cetuximab	3050	jusqu'à moins	3350	mg		7'352.30
ZE-2015-10.17	L01XC06	Cetuximab	3350	et	plus	mg		8'041.60
ZE-2015-11		Bevacizumab, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-11.02	L01XC07	Bevacizumab	250	jusqu'à moins	350	mg		1'157.75
ZE-2015-11.03	L01XC07	Bevacizumab	350	jusqu'à moins	450	mg		1'543.65
ZE-2015-11.04	L01XC07	Bevacizumab	450	jusqu'à moins	550	mg		1'929.60
ZE-2015-11.05	L01XC07	Bevacizumab	550	jusqu'à moins	650	mg		2'315.50
ZE-2015-11.06	L01XC07	Bevacizumab	650	jusqu'à moins	750	mg		2'701.45
ZE-2015-11.07	L01XC07	Bevacizumab	750	jusqu'à moins	850	mg		3'087.35
ZE-2015-11.08	L01XC07	Bevacizumab	850	jusqu'à moins	950	mg		3'473.25
ZE-2015-11.09	L01XC07	Bevacizumab	950	jusqu'à moins	1150	mg		4'052.15
ZE-2015-11.10	L01XC07	Bevacizumab	1150	jusqu'à moins	1350	mg		4'824.00
ZE-2015-11.11	L01XC07	Bevacizumab	1350	jusqu'à moins	1550	mg		5'595.80
ZE-2015-11.12	L01XC07	Bevacizumab	1550	jusqu'à moins	1750	mg		6'367.65
ZE-2015-11.13	L01XC07	Bevacizumab	1750	jusqu'à moins	1950	mg		7'139.50
ZE-2015-11.14	L01XC07	Bevacizumab	1950	jusqu'à moins	2350	mg		8'297.25
ZE-2015-11.15	L01XC07	Bevacizumab	2350	jusqu'à moins	2750	mg		9'840.90
ZE-2015-11.16	L01XC07	Bevacizumab	2750	et	plus	mg		11'384.60
ZE-2015-13		Caspofungine, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies incluses les classes de dosage définies pour enfants dans cette annexe					
ZE-2015-13.01	J02AX04	Caspofungine	35	jusqu'à moins	65	mg	Age < 6 ans	512.35
ZE-2015-13.02	J02AX04	Caspofungine	65	jusqu'à moins	100	mg		845.40
ZE-2015-13.03	J02AX04	Caspofungine	100	jusqu'à moins	150	mg		1'280.90
ZE-2015-13.04	J02AX04	Caspofungine	150	jusqu'à moins	200	mg		1'793.25
ZE-2015-13.05	J02AX04	Caspofungine	200	jusqu'à moins	250	mg		2'305.60
ZE-2015-13.06	J02AX04	Caspofungine	250	jusqu'à moins	300	mg		2'818.00
ZE-2015-13.07	J02AX04	Caspofungine	300	jusqu'à moins	350	mg		3'330.35
ZE-2015-13.08	J02AX04	Caspofungine	350	jusqu'à moins	400	mg		3'842.70
ZE-2015-13.09	J02AX04	Caspofungine	400	jusqu'à moins	450	mg		4'355.05
ZE-2015-13.10	J02AX04	Caspofungine	450	jusqu'à moins	500	mg		4'867.40
ZE-2015-13.11	J02AX04	Caspofungine	500	jusqu'à moins	600	mg		5'635.95
ZE-2015-13.12	J02AX04	Caspofungine	600	jusqu'à moins	700	mg		6'660.70
ZE-2015-13.13	J02AX04	Caspofungine	700	jusqu'à moins	800	mg		7'685.40
ZE-2015-13.14	J02AX04	Caspofungine	800	jusqu'à moins	900	mg		8'710.10
ZE-2015-13.15	J02AX04	Caspofungine	900	jusqu'à moins	1000	mg		9'734.85
ZE-2015-13.16	J02AX04	Caspofungine	1000	jusqu'à moins	1200	mg		11'271.90
ZE-2015-13.17	J02AX04	Caspofungine	1200	jusqu'à moins	1400	mg		13'321.35
ZE-2015-13.18	J02AX04	Caspofungine	1400	jusqu'à moins	1600	mg		15'370.80
ZE-2015-13.19	J02AX04	Caspofungine	1600	jusqu'à moins	2000	mg		18'444.95
ZE-2015-13.20	J02AX04	Caspofungine	2000	jusqu'à moins	2400	mg		22'543.85
ZE-2015-13.21	J02AX04	Caspofungine	2400	jusqu'à moins	2800	mg		26'642.70
ZE-2015-13.22	J02AX04	Caspofungine	2800	jusqu'à moins	3600	mg		32'791.05
ZE-2015-13.23	J02AX04	Caspofungine	3600	jusqu'à moins	4400	mg		40'988.80
ZE-2015-13.24	J02AX04	Caspofungine	4400	jusqu'à moins	5200	mg		49'186.55
ZE-2015-13.25	J02AX04	Caspofungine	5200	jusqu'à moins	6000	mg		57'384.30
ZE-2015-13.26	J02AX04	Caspofungine	6000	jusqu'à moins	6800	mg		65'582.10
ZE-2015-13.27	J02AX04	Caspofungine	6800	jusqu'à moins	7600	mg		73'779.85
ZE-2015-13.28	J02AX04	Caspofungine	7600	jusqu'à moins	8400	mg		81'977.60
ZE-2015-13.29	J02AX04	Caspofungine	8400	et	plus	mg		90'175.35

ZE-2015-14		Amphotéricine B liposomale, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies incluses les classes de dosage définies pour enfants dans cette annexe					
ZE-2015-14.01	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	100	jusqu'à moins	175	mg	Age < 16 ans	538.45
ZE-2015-14.02	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	175	jusqu'à moins	250	mg	Age < 16 ans	832.15
ZE-2015-14.03	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	250	jusqu'à moins	350	mg		1'174.80
ZE-2015-14.04	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	350	jusqu'à moins	450	mg		1'566.40
ZE-2015-14.05	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	450	jusqu'à moins	550	mg		1'958.00
ZE-2015-14.06	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	550	jusqu'à moins	650	mg		2'349.60
ZE-2015-14.07	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	650	jusqu'à moins	750	mg		2'741.20
ZE-2015-14.08	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	750	jusqu'à moins	850	mg		3'132.80
ZE-2015-14.09	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	850	jusqu'à moins	950	mg		3'524.40
ZE-2015-14.10	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	950	jusqu'à moins	1150	mg		4'111.80
ZE-2015-14.11	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	1150	jusqu'à moins	1350	mg		4'895.00
ZE-2015-14.12	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	1350	jusqu'à moins	1550	mg		5'678.20
ZE-2015-14.13	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	1550	jusqu'à moins	1750	mg		6'461.40
ZE-2015-14.14	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	1750	jusqu'à moins	1950	mg		7'244.60
ZE-2015-14.15	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	1950	jusqu'à moins	2150	mg		8'027.80
ZE-2015-14.16	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	2150	jusqu'à moins	3150	mg		10'377.40
ZE-2015-14.17	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	3150	jusqu'à moins	4150	mg		14'293.40
ZE-2015-14.18	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	4150	jusqu'à moins	5150	mg		18'209.40
ZE-2015-14.19	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	5150	jusqu'à moins	6150	mg		22'125.40
ZE-2015-14.20	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	6150	jusqu'à moins	8650	mg		28'978.40
ZE-2015-14.21	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	8650	jusqu'à moins	11150	mg		38'768.40
ZE-2015-14.22	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	11150	jusqu'à moins	13650	mg		48'558.40
ZE-2015-14.23	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	13650	jusqu'à moins	18650	mg		63'243.40
ZE-2015-14.24	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	18650	jusqu'à moins	23650	mg		82'923.40
ZE-2015-14.25	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	23650	jusqu'à moins	28650	mg		102'403.40
ZE-2015-14.26	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	28650	jusqu'à moins	33650	mg		121'983.40
ZE-2015-14.27	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	33650	jusqu'à moins	38650	mg		141'563.40
ZE-2015-14.28	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	38650	jusqu'à moins	43650	mg		161'143.40
ZE-2015-14.29	J02AA01	Amphotéricine B liposomale	43650	et	plus	mg		180'723.40
ZE-2015-15		Voriconazole, oral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies incluses les classes de dosage définies pour enfants dans cette annexe					
ZE-2015-15.01	J02AC03	Voriconazole	1000	jusqu'à moins	1750	mg	Age < 16 ans	364.75
ZE-2015-15.02	J02AC03	Voriconazole	1750	jusqu'à moins	2500	mg	Age < 16 ans	563.70
ZE-2015-15.03	J02AC03	Voriconazole	2500	jusqu'à moins	3500	mg		795.80
ZE-2015-15.04	J02AC03	Voriconazole	3500	jusqu'à moins	4500	mg		1'061.05
ZE-2015-15.05	J02AC03	Voriconazole	4500	jusqu'à moins	6500	mg		1'458.95
ZE-2015-15.06	J02AC03	Voriconazole	6500	jusqu'à moins	8500	mg		1'989.50
ZE-2015-15.07	J02AC03	Voriconazole	8500	jusqu'à moins	10500	mg		2'520.00
ZE-2015-15.08	J02AC03	Voriconazole	10500	jusqu'à moins	15500	mg		3'448.45
ZE-2015-15.09	J02AC03	Voriconazole	15500	jusqu'à moins	20500	mg		4'774.80
ZE-2015-15.10	J02AC03	Voriconazole	20500	jusqu'à moins	25500	mg		6'101.10
ZE-2015-15.11	J02AC03	Voriconazole	25500	jusqu'à moins	30500	mg		7'427.45
ZE-2015-15.12	J02AC03	Voriconazole	30500	jusqu'à moins	35500	mg		8'753.75
ZE-2015-15.13	J02AC03	Voriconazole	35500	jusqu'à moins	40500	mg		10'080.10
ZE-2015-15.14	J02AC03	Voriconazole	40500	jusqu'à moins	45500	mg		11'406.40
ZE-2015-15.15	J02AC03	Voriconazole	45500	et	plus	mg		12'732.75
ZE-2015-17		Posaconazol, oral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies incluses les classes de dosage définies pour enfants dans cette annexe					
ZE-2015-17.01	J02AC04	Posaconazol	1000	jusqu'à moins	2000	mg	Age < 16 ans	271.25
ZE-2015-17.02	J02AC04	Posaconazol	2000	jusqu'à moins	3000	mg	Age < 16 ans	452.10
ZE-2015-17.03	J02AC04	Posaconazol	3000	jusqu'à moins	4200	mg		651.05
ZE-2015-17.04	J02AC04	Posaconazol	4200	jusqu'à moins	5400	mg		868.05
ZE-2015-17.05	J02AC04	Posaconazol	5400	jusqu'à moins	6600	mg		1'085.05
ZE-2015-17.06	J02AC04	Posaconazol	6600	jusqu'à moins	7800	mg		1'302.10
ZE-2015-17.07	J02AC04	Posaconazol	7800	jusqu'à moins	9000	mg		1'519.10
ZE-2015-17.08	J02AC04	Posaconazol	9000	jusqu'à moins	11400	mg		1'844.60
ZE-2015-17.09	J02AC04	Posaconazol	11400	jusqu'à moins	13800	mg		2'278.65
ZE-2015-17.10	J02AC04	Posaconazol	13800	jusqu'à moins	16200	mg		2'712.65

ZE-2015-17.11	J02AC04	Posaconazol	16200	jusqu'à moins	18600	mg		3'146.70
ZE-2015-17.12	J02AC04	Posaconazol	18600	jusqu'à moins	21000	mg		3'580.70
ZE-2015-17.13	J02AC04	Posaconazol	21000	jusqu'à moins	25800	mg		4'231.75
ZE-2015-17.14	J02AC04	Posaconazol	25800	jusqu'à moins	30600	mg		5'099.80
ZE-2015-17.15	J02AC04	Posaconazol	30600	jusqu'à moins	35400	mg		5'967.85
ZE-2015-17.16	J02AC04	Posaconazol	35400	jusqu'à moins	40200	mg		6'835.90
ZE-2015-17.17	J02AC04	Posaconazol	40200	jusqu'à moins	45000	mg		7'703.95
ZE-2015-17.18	J02AC04	Posaconazol	45000	jusqu'à moins	54600	mg		9'006.00
ZE-2015-17.19	J02AC04	Posaconazol	54600	jusqu'à moins	64200	mg		10'742.10
ZE-2015-17.20	J02AC04	Posaconazol	64200	jusqu'à moins	73800	mg		12'478.20
ZE-2015-17.21	J02AC04	Posaconazol	73800	jusqu'à moins	83400	mg		14'214.30
ZE-2015-17.22	J02AC04	Posaconazol	83400	jusqu'à moins	93000	mg		15'950.40
ZE-2015-17.23	J02AC04	Posaconazol	93000	et plus		mg		17'686.50
ZE-2015-18		Anidulafungine, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-18.01	J02AX06	Anidulafungine	75	jusqu'à moins	125	mg		515.80
ZE-2015-18.02	J02AX06	Anidulafungine	125	jusqu'à moins	200	mg		838.15
ZE-2015-18.03	J02AX06	Anidulafungine	200	jusqu'à moins	300	mg		1'289.45
ZE-2015-18.04	J02AX06	Anidulafungine	300	jusqu'à moins	400	mg		1'805.20
ZE-2015-18.05	J02AX06	Anidulafungine	400	jusqu'à moins	500	mg		2'321.00
ZE-2015-18.06	J02AX06	Anidulafungine	500	jusqu'à moins	600	mg		2'836.75
ZE-2015-18.07	J02AX06	Anidulafungine	600	jusqu'à moins	700	mg		3'352.55
ZE-2015-18.08	J02AX06	Anidulafungine	700	jusqu'à moins	800	mg		3'868.30
ZE-2015-18.09	J02AX06	Anidulafungine	800	jusqu'à moins	900	mg		4'384.10
ZE-2015-18.10	J02AX06	Anidulafungine	900	jusqu'à moins	1000	mg		4'899.85
ZE-2015-18.11	J02AX06	Anidulafungine	1000	jusqu'à moins	1200	mg		5'673.55
ZE-2015-18.12	J02AX06	Anidulafungine	1200	jusqu'à moins	1400	mg		6'705.10
ZE-2015-18.13	J02AX06	Anidulafungine	1400	jusqu'à moins	1600	mg		7'736.65
ZE-2015-18.14	J02AX06	Anidulafungine	1600	jusqu'à moins	1800	mg		8'768.20
ZE-2015-18.15	J02AX06	Anidulafungine	1800	jusqu'à moins	2000	mg		9'799.75
ZE-2015-18.16	J02AX06	Anidulafungine	2000	jusqu'à moins	2400	mg		11'347.05
ZE-2015-18.17	J02AX06	Anidulafungine	2400	jusqu'à moins	2800	mg		13'410.20
ZE-2015-18.18	J02AX06	Anidulafungine	2800	jusqu'à moins	3200	mg		15'473.30
ZE-2015-18.19	J02AX06	Anidulafungine	3200	jusqu'à moins	4000	mg		18'567.95
ZE-2015-18.20	J02AX06	Anidulafungine	4000	jusqu'à moins	4800	mg		22'694.15
ZE-2015-18.21	J02AX06	Anidulafungine	4800	jusqu'à moins	5600	mg		26'820.35
ZE-2015-18.22	J02AX06	Anidulafungine	5600	jusqu'à moins	6400	mg		30'946.55
ZE-2015-18.23	J02AX06	Anidulafungine	6400	jusqu'à moins	8000	mg		37'135.85
ZE-2015-18.24	J02AX06	Anidulafungine	8000	jusqu'à moins	9600	mg		45'388.30
ZE-2015-18.25	J02AX06	Anidulafungine	9600	jusqu'à moins	11200	mg		53'640.70
ZE-2015-18.26	J02AX06	Anidulafungine	11200	jusqu'à moins	12800	mg		61'893.10
ZE-2015-18.27	J02AX06	Anidulafungine	12800	et plus		mg		70'145.55
ZE-2015-19		Infliximab, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies inclus les classes de dosage définies pour enfants dans cette annexe					
ZE-2015-19.01	L04AB02	Infliximab	50	jusqu'à moins	100	mg	Alter < 16 ans	449.15
ZE-2015-19.02	L04AB02	Infliximab	100	jusqu'à moins	150	mg	Alter < 16 ans	748.55
ZE-2015-19.03	L04AB02	Infliximab	150	jusqu'à moins	200	mg		1'048.00
ZE-2015-19.04	L04AB02	Infliximab	200	jusqu'à moins	300	mg		1'497.10
ZE-2015-19.05	L04AB02	Infliximab	300	jusqu'à moins	400	mg		2'095.95
ZE-2015-19.06	L04AB02	Infliximab	400	jusqu'à moins	500	mg		2'694.80
ZE-2015-19.07	L04AB02	Infliximab	500	jusqu'à moins	600	mg		3'293.65
ZE-2015-19.08	L04AB02	Infliximab	600	jusqu'à moins	700	mg		3'892.50
ZE-2015-19.09	L04AB02	Infliximab	700	jusqu'à moins	800	mg		4'491.35
ZE-2015-19.10	L04AB02	Infliximab	800	jusqu'à moins	900	mg		5'090.20
ZE-2015-19.11	L04AB02	Infliximab	900	jusqu'à moins	1000	mg		5'689.05
ZE-2015-19.12	L04AB02	Infliximab	1000	jusqu'à moins	1200	mg		6'587.35
ZE-2015-19.13	L04AB02	Infliximab	1200	jusqu'à moins	1400	mg		7'785.00
ZE-2015-19.14	L04AB02	Infliximab	1400	jusqu'à moins	1600	mg		8'982.70
ZE-2015-19.15	L04AB02	Infliximab	1600	jusqu'à moins	1800	mg		10'180.40
ZE-2015-19.16	L04AB02	Infliximab	1800	jusqu'à moins	2000	mg		11'378.10
ZE-2015-19.17	L04AB02	Infliximab	2000	et plus		mg		12'575.80
ZE-2015-20		Transfusion de globules rouges concentrés						
ZE-2015-20.01	Z99.04.11	Transfusion de globules rouges concentrés, 6 à 10 UT	6	à	10	TE	Age < 15 ans	1'700.00
ZE-2015-20.02	Z99.04.12	Transfusion de globules rouges concentrés, 11 à 15 UT	11	à	15	TE	Age < 15 ans	2'762.50
ZE-2015-20.03	Z99.04.14	Transfusion de globules rouges concentrés, 16 UT à 20 UT	16	à	20	TE		3'825.00
ZE-2015-20.04	Z99.04.15	Transfusion de globules rouges concentrés, 21 UT à 30 UT	21	à	30	TE		5'418.75

ZE-2015-20.05	Z99.04.16	Transfusion de globules rouges concentrés, 31 UT à 40 UT	31	à	40	TE		7'543.75
ZE-2015-20.06	Z99.04.17	Transfusion de globules rouges concentrés, 41 UT à 50 UT	41	à	50	TE		9'668.75
ZE-2015-20.07	Z99.04.18	Transfusion de globules rouges concentrés, 51 UT à 60 UT	51	à	60	TE		11'793.75
ZE-2015-20.08	Z99.04.19	Transfusion de globules rouges concentrés, 61 UT à 70 UT	61	à	70	TE		13'918.75
ZE-2015-20.09	Z99.04.1A	Transfusion de globules rouges concentrés, 71 UT à 80 UT	71	à	80	TE		16'043.75
ZE-2015-20.10	Z99.04.1B	Transfusion de globules rouges concentrés, 81 UT à 90 UT	81	à	90	TE		18'168.75
ZE-2015-20.11	Z99.04.1C	Transfusion de globules rouges concentrés, 91 UT à 100 UT	91	à	100	TE		20'293.75
ZE-2015-20.12	Z99.04.1D	Transfusion de globules rouges concentrés, 101 UT à 115 UT	101	à	115	TE		22'950.00
ZE-2015-20.13	Z99.04.1E	Transfusion de globules rouges concentrés, 116 UT à 130 UT	116	à	130	TE		26'137.50
ZE-2015-20.14	Z99.04.1F	Transfusion de globules rouges concentrés, 131 UT à 145 UT	131	à	145	TE		29'325.00
ZE-2015-20.15	Z99.04.1G	Transfusion de globules rouges concentrés, 146 UT à 160 UT	146	à	160	TE		32'512.50
ZE-2015-20.16	Z99.04.1H	Transfusion de globules rouges concentrés, 161 UT à 175 UT	161	à	175	TE		35'700.00
ZE-2015-20.17	Z99.04.1I	Transfusion de globules rouges concentrés, 176 UT à 190 UT	176	à	190	TE		38'887.50
ZE-2015-20.18	Z99.04.1J	Transfusion de globules rouges concentrés, 191 UT à 205 UT	191	à	205	TE		42'075.00
ZE-2015-20.19	Z99.04.1K	Transfusion de globules rouges concentrés, 206 UT à 220 UT	206	à	220	TE		45'262.50
ZE-2015-20.20	Z99.04.1L	Transfusion de globules rouges concentrés, 221 UT à 235 UT	221	à	235	TE		48'450.00
ZE-2015-20.21	Z99.04.1M	Transfusion de globules rouges concentrés, 236 UT à 250 UT	236	à	250	TE		51'637.50
ZE-2015-20.22	Z99.04.1N	Transfusion de globules rouges concentrés, 251 UT à 265 UT	251	à	265	TE		54'825.00
ZE-2015-20.23	Z99.04.1O	Transfusion de globules rouges concentrés, 266 UT à 280 UT	266	à	280	TE		58'012.50
ZE-2015-20.24	Z99.04.1P	Transfusion de globules rouges concentrés, 281 UT et plus	281	et	plus	TE		61'306.25
ZE-2015-21		Transfusion de concentrés de plaquettes						
ZE-2015-21.01	Z99.05.10	Transfusion de concentrés de plaquettes, 1 à 3 concentrés	1	à	3	concentrés		1'580.00
ZE-2015-21.02	Z99.05.11	Transfusion de concentrés de plaquettes, 4 à 5 concentrés	4	à	5	concentrés		3'555.00
ZE-2015-21.03	Z99.05.12	Transfusion de concentrés de plaquettes, 6 à 8 concentrés	6	à	8	concentrés		5'530.00
ZE-2015-21.04	Z99.05.13	Transfusion de concentrés de plaquettes, 9 à 12 concentrés	9	à	12	concentrés		8'295.00
ZE-2015-21.05	Z99.05.14	Transfusion de concentrés de plaquettes, 13 à 15 concentrés	13	à	15	concentrés		11'060.00
ZE-2015-21.06	Z99.05.16	Transfusion de concentrés de plaquettes, 16 à 18 concentrés	16	à	18	concentrés		13'430.00
ZE-2015-21.07	Z99.05.17	Transfusion de concentrés de plaquettes, 19 à 21 concentrés	19	à	21	concentrés		15'800.00
ZE-2015-21.08	Z99.05.18	Transfusion de concentrés de plaquettes, 22 à 24 concentrés	22	à	24	concentrés		18'170.00
ZE-2015-21.09	Z99.05.19	Transfusion de concentrés de plaquettes, 25 à 27 concentrés	25	à	27	concentrés		20'540.00
ZE-2015-21.10	Z99.05.1A	Transfusion de concentrés de plaquettes, 28 à 30 concentrés	28	à	30	concentrés		22'910.00
ZE-2015-21.11	Z99.05.1B	Transfusion de concentrés de plaquettes, 31 à 36 concentrés	31	à	36	concentrés		26'465.00
ZE-2015-21.12	Z99.05.1C	Transfusion de concentrés de plaquettes, 37 à 42 concentrés	37	à	42	concentrés		31'205.00
ZE-2015-21.13	Z99.05.1D	Transfusion de concentrés de plaquettes, 43 à 48 concentrés	43	à	48	concentrés		35'945.00
ZE-2015-21.14	Z99.05.1E	Transfusion de concentrés de plaquettes, 49 à 54 concentrés	49	à	54	concentrés		40'685.00
ZE-2015-21.15	Z99.05.1F	Transfusion de concentrés de plaquettes, 55 à 60 concentrés	55	à	60	concentrés		45'425.00
ZE-2015-21.16	Z99.05.1G	Transfusion de concentrés de plaquettes, 61 à 66 concentrés	61	à	66	concentrés		50'165.00
ZE-2015-21.17	Z99.05.1H	Transfusion de concentrés de plaquettes, 67 à 72 concentrés	67	à	72	concentrés		54'905.00
ZE-2015-21.18	Z99.05.1I	Transfusion de concentrés de plaquettes, 73 à 78 concentrés	73	à	78	concentrés		59'645.00
ZE-2015-21.19	Z99.05.1J	Transfusion de concentrés de plaquettes, 79 à 84 concentrés	79	à	84	concentrés		64'385.00
ZE-2015-21.20	Z99.05.1K	Transfusion de concentrés de plaquettes, 85 à 90 concentrés	85	à	90	concentrés		69'125.00
ZE-2015-21.21	Z99.05.1L	Transfusion de concentrés de plaquettes, 91 à 96 concentrés	91	à	96	concentrés		73'865.00
ZE-2015-21.22	Z99.05.1M	Transfusion de concentrés de plaquettes, 97 à 102 concentrés	97	à	102	concentrés		78'605.00
ZE-2015-21.23	Z99.05.1N	Transfusion de concentrés de plaquettes, 103 à 108 concentrés	103	à	108	concentrés		83'345.00
ZE-2015-21.24	Z99.05.1O	Transfusion de concentrés de plaquettes, 109 à 114 concentrés	109	à	114	concentrés		88'085.00
ZE-2015-21.25	Z99.05.1P	Transfusion de concentrés de plaquettes, 115 à 120 concentrés	115	à	120	concentrés		92'825.00
ZE-2015-21.26	Z99.05.1Q	Transfusion de concentrés de plaquettes, 121 à 126 concentrés	121	à	126	concentrés		97'565.00
ZE-2015-21.27	Z99.05.1R	Transfusion de concentrés de plaquettes, 127 concentrés et plus	127	et	plus	concentrés		102'700.00
ZE-2015-22		Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérèse						
ZE-2015-22.01	Z99.05.30	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérèse, 1 concentré	1			concentrés		790.00
ZE-2015-22.02	Z99.05.32	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérèse, 2 concentrés	2			concentrés		1'580.00
ZE-2015-22.03	Z99.05.33	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérèse, 3 concentrés	3			concentrés		2'370.00
ZE-2015-22.04	Z99.05.34	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérèse, 4 concentrés	4			concentrés		3'160.00
ZE-2015-22.05	Z99.05.35	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérèse, 5 concentrés	5			concentrés		3'950.00
ZE-2015-22.06	Z99.05.36	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérèse, 6 à 8 concentrés	6	à	8	concentrés		5'530.00

ZE-2015-22.07	Z99.05.37	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 9 à 12 concentrés	9	à	12	concentrés	8'295.00
ZE-2015-22.08	Z99.05.38	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 13 à 15 concentrés	13	à	15	concentrés	11'060.00
ZE-2015-22.09	Z99.05.39	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 16 à 18 concentrés	16	à	18	concentrés	13'430.00
ZE-2015-22.10	Z99.05.3A	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 19 à 21 concentrés	19	à	21	concentrés	15'800.00
ZE-2015-22.11	Z99.05.3B	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 22 à 24 concentrés	22	à	24	concentrés	18'170.00
ZE-2015-22.12	Z99.05.3C	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 25 à 27 concentrés	25	à	27	concentrés	20'540.00
ZE-2015-22.13	Z99.05.3D	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 28 à 30 concentrés	28	à	30	concentrés	22'910.00
ZE-2015-22.14	Z99.05.3E	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 31 à 36 concentrés	31	à	36	concentrés	26'465.00
ZE-2015-22.15	Z99.05.3F	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 37 à 42 concentrés	37	à	42	concentrés	31'205.00
ZE-2015-22.16	Z99.05.3G	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 43 à 48 concentrés	43	à	48	concentrés	35'945.00
ZE-2015-22.17	Z99.05.3H	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 49 à 54 concentrés	49	à	54	concentrés	40'685.00
ZE-2015-22.18	Z99.05.3I	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 55 à 60 concentrés	55	à	60	concentrés	45'425.00
ZE-2015-22.19	Z99.05.3J	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 61 à 66 concentrés	61	à	66	concentrés	50'165.00
ZE-2015-22.20	Z99.05.3K	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 67 à 82 concentrés	67	à	82	concentrés	58'855.00
ZE-2015-22.21	Z99.05.3L	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 83 à 88 concentrés	83	à	88	concentrés	67'545.00
ZE-2015-22.22	Z99.05.3M	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 89 à 94 concentrés	89	à	94	concentrés	72'285.00
ZE-2015-22.23	Z99.05.3N	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 95 à 100 concentrés	95	à	100	concentrés	77'025.00
ZE-2015-22.24	Z99.05.3O	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 101 à 106 concentrés	101	à	106	concentrés	81'765.00
ZE-2015-22.25	Z99.05.3P	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 107 à 112 concentrés	107	à	112	concentrés	86'505.00
ZE-2015-22.26	Z99.05.3Q	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 113 à 118 concentrés	113	à	118	concentrés	91'245.00
ZE-2015-22.27	Z99.05.3R	Transfusion de concentrés de plaquettes d'aphérese, 119 concentrés et plus	119	et	plus	concentrés	96'380.00
ZE-2015-23		Transfusion de concentrés de plaquettes du patient					
ZE-2015-23.01	Z99.05.21	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 1 à 3 concentrés	1	à	3	concentrés	1'950.00
ZE-2015-23.02	Z99.05.22	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 4 à 5 concentrés	4	à	5	concentrés	4'387.50
ZE-2015-23.03	Z99.05.23	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 6 à 8 concentrés	6	à	8	concentrés	6'825.00
ZE-2015-23.04	Z99.05.24	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 9 à 12 concentrés	9	à	12	concentrés	10'237.50
ZE-2015-23.05	Z99.05.25	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 13 à 15 concentrés	13	à	15	concentrés	13'650.00
ZE-2015-23.06	Z99.05.26	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 16 à 18 concentrés	16	à	18	concentrés	16'575.00
ZE-2015-23.07	Z99.05.27	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 19 à 21 concentrés	19	à	21	concentrés	19'500.00
ZE-2015-23.08	Z99.05.28	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 22 à 24 concentrés	22	à	24	concentrés	22'425.00
ZE-2015-23.09	Z99.05.29	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 25 à 27 concentrés	25	à	27	concentrés	25'350.00
ZE-2015-23.10	Z99.05.2A	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 28 à 30 concentrés	28	à	30	concentrés	28'275.00
ZE-2015-23.11	Z99.05.2B	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 31 à 33 concentrés	31	à	33	concentrés	31'200.00
ZE-2015-23.12	Z99.05.2C	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 34 à 36 concentrés	34	à	36	concentrés	34'125.00
ZE-2015-23.13	Z99.05.2D	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 37 à 39 concentrés	37	à	39	concentrés	37'050.00
ZE-2015-23.14	Z99.05.2E	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 40 à 42 concentrés	40	à	42	concentrés	39'975.00
ZE-2015-23.15	Z99.05.2F	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 43 à 45 concentrés	43	à	45	concentrés	42'900.00
ZE-2015-23.16	Z99.05.2G	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 46 à 48 concentrés	46	à	48	concentrés	45'825.00
ZE-2015-23.17	Z99.05.2H	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 49 à 51 concentrés	49	à	51	concentrés	48'750.00
ZE-2015-23.18	Z99.05.2I	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 52 à 54 concentrés	52	à	54	concentrés	51'675.00
ZE-2015-23.19	Z99.05.2J	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 55 à 57 concentrés	55	à	57	concentrés	54'600.00
ZE-2015-23.20	Z99.05.2K	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 58 à 60 concentrés	58	à	60	concentrés	57'525.00
ZE-2015-23.21	Z99.05.2L	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 61 à 63 concentrés	61	à	63	concentrés	60'450.00
ZE-2015-23.22	Z99.05.2M	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 64 à 66 concentrés	64	à	66	concentrés	63'375.00
ZE-2015-23.23	Z99.05.2N	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 67 à 69 concentrés	67	à	69	concentrés	66'300.00
ZE-2015-23.24	Z99.05.2O	Transfusion de concentrés de plaquettes du patient, 70 concentrés et plus	70	et	plus	concentrés	69'712.50
ZE-2015-24		Prothèse auto-expansible au gastro-intestinal					
ZE-2015-24.01	Z42.81.40	Insertion et remplacement de prothèse auto-expansible (tube permanent) dans l'oesophage, par endoscopie					1'236.00
ZE-2015-24.02	Z42.81.50	Insertion et remplacement de prothèse auto-expansible (tube permanent) dans l'oesophage, par chirurgie ouverte					1'236.00
ZE-2015-24.03	Z42.81.60	Insertion et remplacement de prothèse auto-expansible (tube permanent) dans l'oesophage, par laparoscopie					1'236.00
ZE-2015-24.04	Z42.81.41	Insertion et remplacement de deux prothèses auto-expansibles (tubes permanents) dans l'oesophage, par endoscopie					2'472.00
ZE-2015-24.05	Z42.81.51	Insertion et remplacement de deux prothèses auto-expansibles (tubes permanents) dans l'oesophage, par chirurgie ouverte					2'472.00

ZE-2015-24.06	Z42.81.61	Insertion et remplacement de deux prothèses auto-expansibles (tubes permanents) dans l'oesophage, par laparoscopie								2'472.00
ZE-2015-24.07	Z42.81.42	Insertion et remplacement de plus de deux prothèses auto-expansibles (tubes permanents) dans l'oesophage, par endoscopie								3'708.00
ZE-2015-24.08	Z42.81.52	Insertion et remplacement de plus de deux prothèses auto-expansibles (tubes permanents) dans l'oesophage, par chirurgie ouverte								3'708.00
ZE-2015-24.09	Z42.81.62	Insertion et remplacement de plus de deux prothèses auto-expansibles (tubes permanents) dans l'oesophage, par laparoscopie								3'708.00
ZE-2015-24.10	Z44.99.60	Insertion ou remplacement de prothèse auto-expansible dans l'estomac, par endoscopie								1'236.00
ZE-2015-24.11	Z44.99.61	Insertion ou remplacement de prothèse auto-expansible dans l'estomac, par chirurgie ouverte								1'236.00
ZE-2015-24.12	Z44.99.62	Insertion ou remplacement de prothèse auto-expansible dans l'estomac, par laparoscopie								1'236.00
ZE-2015-24.13	Z46.99.60	Insertion ou remplacement de prothèse auto-expansible dans l'intestin, par endoscopie								1'236.00
ZE-2015-24.14	Z46.99.61	Insertion ou remplacement de prothèse auto-expansible dans l'intestin, par chirurgie ouverte								1'236.00
ZE-2015-24.15	Z46.99.62	Insertion ou remplacement de prothèse auto-expansible dans l'intestin, par laparoscopie								1'236.00
ZE-2015-24.16	Z48.99.60	Insertion ou remplacement d'une prothèse auto-expansible dans le rectum								1'236.00
ZE-2015-24.17	Z51.87.20	Insertion ou remplacement de stent (prothèse) auto-expansible de voie biliaire, par voie endoscopique								1'236.00
ZE-2015-24.18	Z51.87.21	Insertion ou remplacement de deux stents (prothèses) auto-expansibles de voie biliaire, par voie endoscopie								2'472.00
ZE-2015-24.19	Z51.87.22	Insertion ou remplacement de trois ou plus stents (prothèses) auto-expansibles de voie biliaire, par voie endoscopie								3'708.00
ZE-2015-24.20	Z51.87.30	Insertion ou remplacement d'un stent imprégné (prothèse) auto-expansible dans le canal biliaire, par endoscopie								1'236.00
ZE-2015-24.21	Z51.87.31	Insertion ou remplacement de deux stents imprégnés (prothèses) auto-expansibles dans le canal biliaire, par endoscopie								2'472.00
ZE-2015-24.22	Z51.87.32	Insertion ou remplacement de trois ou plusieurs stents imprégnés (prothèses) auto-expansibles dans le canal biliaire, par endoscopie								3'708.00
ZE-2015-24.23	Z51.98.30	Autres interventions percutanées des voies biliaires, insertion ou remplacement percutané transhépatique de stent (prothèse) auto-expansible								1'236.00
ZE-2015-24.24	Z51.98.31	Autres interventions percutanées des voies biliaires, insertion ou remplacement percutané transhépatique de deux stents (prothèses) auto-expansibles								2'472.00
ZE-2015-24.25	Z51.98.32	Autres interventions percutanées des voies biliaires, insertion ou remplacement percutané transhépatique de trois stents (prothèses) auto-expansibles								3'708.00
ZE-2015-24.26	Z51.98.33	Autres interventions percutanées des voies biliaires, insertion ou remplacement percutané transhépatique de quatre stents (prothèses) auto-expansibles								4'944.00
ZE-2015-24.27	Z51.98.34	Autres interventions percutanées des voies biliaires, insertion ou remplacement percutané transhépatique de cinq stents (prothèses) auto-expansibles								6'180.00
ZE-2015-24.28	Z51.98.35	Autres interventions percutanées des voies biliaires, insertion ou remplacement percutané transhépatique de six (et plus) stents (prothèses) auto-expansibles								7'416.00
ZE-2015-24.29	Z51.99.40	Autre opération des voies biliaires, insertion ou remplacement chirurgical ouvert de stent (prothèse) auto-expansible								1'236.00
ZE-2015-24.30	Z51.99.41	Autre opération des voies biliaires, insertion ou remplacement chirurgical ouvert de deux stents (prothèses) auto-expansibles								2'472.00
ZE-2015-24.31	Z51.99.42	Autre opération des voies biliaires, insertion ou remplacement chirurgical ouvert de trois stents (prothèses) auto-expansibles								3'708.00
ZE-2015-24.32	Z51.99.43	Autre opération des voies biliaires, insertion ou remplacement chirurgical ouvert de quatre stents (prothèses) auto-expansibles								4'944.00
ZE-2015-24.33	Z51.99.44	Autre opération des voies biliaires, insertion ou remplacement chirurgical ouvert de cinq stents (prothèses) auto-expansibles								6'180.00
ZE-2015-24.34	Z51.99.45	Autre opération des voies biliaires, insertion ou remplacement chirurgical ouvert de six (ou plus) stents (prothèses) auto-expansibles								7'416.00
ZE-2015-24.35	Z51.99.50	Autre opération des voies biliaires, insertion ou remplacement laparoscopique de stent (prothèse) auto-expansible								1'236.00
ZE-2015-24.36	Z51.99.51	Autre opération des voies biliaires, insertion ou remplacement laparoscopique de deux stents (prothèses) auto-expansibles								2'472.00
ZE-2015-24.37	Z51.99.52	Autre opération des voies biliaires, insertion ou remplacement laparoscopique de trois stents (prothèses) auto-expansibles								3'708.00
ZE-2015-24.38	Z51.99.53	Autre opération des voies biliaires, insertion ou remplacement laparoscopique de quatre stents (prothèses) auto-expansibles								4'944.00
ZE-2015-24.39	Z51.99.54	Autre opération des voies biliaires, insertion ou remplacement laparoscopique de cinq stents (prothèses) auto-expansibles								6'180.00
ZE-2015-24.40	Z51.99.55	Autre opération des voies biliaires, insertion ou remplacement laparoscopique de six (ou plus) stents (prothèses) auto-expansibles								7'416.00
ZE-2015-24.41	Z52.95.50	Insertion ou remplacement de stent (prothèse) auto-expansible dans le canal pancréatique, chirurgical ouvert								1'236.00
ZE-2015-24.42	Z52.95.51	Insertion ou remplacement de stent (prothèse) auto-expansible dans le canal pancréatique, par laparoscopie								1'236.00
ZE-2015-24.43	Z52.93.20	Insertion ou remplacement de sonde (stent) auto-expansible dans le canal pancréatique, par voie endoscopique								1'236.00

ZE-2015-25		Insertion de coils						
ZE-2015-25.01	Z00.4A.01	Insertion de 1 coil	1			Coils		462.00
ZE-2015-25.02	Z00.4A.02	Insertion de 2 coils	2			Coils		924.00
ZE-2015-25.03	Z00.4A.03	Insertion de 3 coils	3			Coils		1'386.00
ZE-2015-25.04	Z00.4A.04	Insertion de 4 coils	4			Coils		1'848.00
ZE-2015-25.05	Z00.4A.05	Insertion de 5 coils	5			Coils		2'310.00
ZE-2015-25.06	Z00.4A.06	Insertion de 6 coils	6			Coils		2'772.00
ZE-2015-25.07	Z00.4A.07	Insertion de 7 coils	7			Coils		3'234.00
ZE-2015-25.08	Z00.4A.08	Insertion de 8 coils	8			Coils		3'696.00
ZE-2015-25.09	Z00.4A.09	Insertion de 9 coils	9			Coils		4'158.00
ZE-2015-25.10	Z00.4A.10	Insertion de 10 coils	10			Coils		4'620.00
ZE-2015-25.11	Z00.4A.11	Insertion de 11 coils	11			Coils		5'082.00
ZE-2015-25.12	Z00.4A.12	Insertion de 12 coils	12			Coils		5'544.00
ZE-2015-25.13	Z00.4A.13	Insertion de 13 coils	13			Coils		6'006.00
ZE-2015-25.14	Z00.4A.14	Insertion de 14 coils	14			Coils		6'468.00
ZE-2015-25.15	Z00.4A.15	Insertion de 15 coils	15			Coils		6'930.00
ZE-2015-25.16	Z00.4A.16	Insertion de 16 coils	16			Coils		7'392.00
ZE-2015-25.17	Z00.4A.17	Insertion de 17 coils	17			Coils		7'854.00
ZE-2015-25.18	Z00.4A.18	Insertion de 18 coils	18			Coils		8'316.00
ZE-2015-25.19	Z00.4A.19	Insertion de 19 coils	19			Coils		8'778.00
ZE-2015-25.20	Z00.4A.20	Insertion de 20 coils	20	et	plus	Coils		9'240.00
ZE-2015-26		Aphérese / Plasmaphérese	Cette rémunération supplémentaire ne peut pas être facturée en plus du DRG A91Z, la prestation principale de ce DRG étant l'aphérese. Les coûts du traitement par aphérese sont déjà intégralement compris dans le DRG					
ZE-2015-26	Z99.71.10	Plasmaphérese thérapeutique, plasma normal						1'023.70
	Z99.71.11	Plasmaphérese thérapeutique, Fresh Frozen Plasma (FFP)						
	Z99.76.20	Aphérese des LDL						
	Z99.71.99	Plasmaphérese thérapeutique, autre						
	Z99.88	Photophérese thérapeutique						
	Z99.76.10	Immunoabsorption extracorporelle, sur colonne non régénérable						
	Z99.76.11	Immunoabsorption extracorporelle, sur colonne régénérable						
	Z99.76.99	Immunoabsorption extracorporelle, autre						
ZE-2015-28		Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B, parentéral	Une facturation des rémunérations supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-28.01	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	1000	jusqu'à moins	2000	IU		835.85
ZE-2015-28.02	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	2000	jusqu'à moins	4000	IU		1'671.75
ZE-2015-28.03	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	4000	jusqu'à moins	6000	IU		2'786.20
ZE-2015-28.04	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	6000	jusqu'à moins	8000	IU		3'900.70
ZE-2015-28.05	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	8000	jusqu'à moins	10000	IU		5'015.20
ZE-2015-28.06	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	10000	jusqu'à moins	12000	IU		6'129.70
ZE-2015-28.07	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	12000	jusqu'à moins	14000	IU		7'244.20
ZE-2015-28.08	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	14000	jusqu'à moins	16000	IU		8'358.65
ZE-2015-28.09	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	16000	jusqu'à moins	18000	IU		9'473.15
ZE-2015-28.10	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	18000	jusqu'à moins	20000	IU		10'587.65
ZE-2015-28.11	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	20000	jusqu'à moins	22000	IU		11'702.15
ZE-2015-28.12	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	22000	jusqu'à moins	24000	IU		12'816.65
ZE-2015-28.13	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	24000	jusqu'à moins	28000	IU		14'488.35
ZE-2015-28.14	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	28000	jusqu'à moins	32000	IU		16'717.35
ZE-2015-28.15	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	32000	jusqu'à moins	36000	IU		18'946.30
ZE-2015-28.16	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	36000	jusqu'à moins	40000	IU		21'175.30
ZE-2015-28.17	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	40000	jusqu'à moins	46000	IU		23'961.55
ZE-2015-28.18	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	46000	jusqu'à moins	52000	IU		27'305.00
ZE-2015-28.19	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	52000	jusqu'à moins	58000	IU		30'648.45
ZE-2015-28.20	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	58000	jusqu'à moins	64000	IU		33'991.95
ZE-2015-28.21	J06BB04	Immunoglobuline humaine contre l'hépatite B	64000	et	plus	IU		37'335.40

ZE-2015-29		Antithrombine III, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies incluses les classes de dosage définies pour enfants dans cette annexe					
ZE-2015-29.01	B01AB02	Antithrombine III	1000	jusqu'à moins	2000	IU	Age < 2 ans	677.70
ZE-2015-29.02	B01AB02	Antithrombine III	2000	jusqu'à moins	3500	IU	Age < 16 ans	1'242.45
ZE-2015-29.03	B01AB02	Antithrombine III	3500	jusqu'à moins	5000	IU	Age < 16 ans	1'920.15
ZE-2015-29.04	B01AB02	Antithrombine III	5000	jusqu'à moins	7000	IU	Age < 16 ans	2'710.80
ZE-2015-29.05	B01AB02	Antithrombine III	7000	jusqu'à moins	10000	IU		3'840.30
ZE-2015-29.06	B01AB02	Antithrombine III	10000	jusqu'à moins	15000	IU		5'647.50
ZE-2015-29.07	B01AB02	Antithrombine III	15000	jusqu'à moins	20000	IU		7'906.50
ZE-2015-29.08	B01AB02	Antithrombine III	20000	jusqu'à moins	25000	IU		10'165.50
ZE-2015-29.09	B01AB02	Antithrombine III	25000	jusqu'à moins	30000	IU		12'424.50
ZE-2015-29.10	B01AB02	Antithrombine III	30000	jusqu'à moins	40000	IU		15'813.00
ZE-2015-29.11	B01AB02	Antithrombine III	40000	jusqu'à moins	50000	IU		20'331.00
ZE-2015-29.12	B01AB02	Antithrombine III	50000	jusqu'à moins	60000	IU		24'849.00
ZE-2015-29.13	B01AB02	Antithrombine III	60000	et	plus	IU		29'367.00
ZE-2015-30 ²		Fibrinogène humain, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-30.01	B02BB01	Fibrinogène humain	2	jusqu'à moins	10	g		1'943.30
ZE-2015-30.02	B02BB01	Fibrinogène humain	10	jusqu'à moins	20	g		4'858.20
ZE-2015-30.03	B02BB01	Fibrinogène humain	20	jusqu'à moins	30	g		8'097.00
ZE-2015-30.04	B02BB01	Fibrinogène humain	30	jusqu'à moins	40	g		11'335.80
ZE-2015-30.05	B02BB01	Fibrinogène humain	40	jusqu'à moins	50	g		14'574.60
ZE-2015-30.06	B02BB01	Fibrinogène humain	50	jusqu'à moins	60	g		17'813.40
ZE-2015-30.07	B02BB01	Fibrinogène humain	60	jusqu'à moins	70	g		21'052.20
ZE-2015-30.08	B02BB01	Fibrinogène humain	70	jusqu'à moins	80	g		24'291.00
ZE-2015-30.09	B02BB01	Fibrinogène humain	80	et	plus	g		27'529.80
ZE-2015-31		Facteurs de coagulation II, VII, IX et X en association, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-31.01	B02BD01	Facteurs de coagulation II, VII, IX et X en association	3500	jusqu'à moins	4500	IU		1'740.60
ZE-2015-31.02	B02BD01	Facteurs de coagulation II, VII, IX et X en association	4500	jusqu'à moins	5500	IU		2'175.75
ZE-2015-31.03	B02BD01	Facteurs de coagulation II, VII, IX et X en association	5500	jusqu'à moins	6500	IU		2'610.90
ZE-2015-31.04	B02BD01	Facteurs de coagulation II, VII, IX et X en association	6500	jusqu'à moins	7500	IU		3'046.05
ZE-2015-31.05	B02BD01	Facteurs de coagulation II, VII, IX et X en association	7500	jusqu'à moins	8500	IU		3'481.20
ZE-2015-31.06	B02BD01	Facteurs de coagulation II, VII, IX et X en association	8500	jusqu'à moins	9500	IU		3'916.35
ZE-2015-31.07	B02BD01	Facteurs de coagulation II, VII, IX et X en association	9500	jusqu'à moins	10500	IU		4'351.50
ZE-2015-31.08	B02BD01	Facteurs de coagulation II, VII, IX et X en association	10500	jusqu'à moins	15500	IU		5'656.95
ZE-2015-31.09	B02BD01	Facteurs de coagulation II, VII, IX et X en association	15500	jusqu'à moins	20500	IU		7'832.75
ZE-2015-31.10	B02BD01	Facteurs de coagulation II, VII, IX et X en association	20500	jusqu'à moins	25500	IU		10'008.50
ZE-2015-31.11	B02BD01	Facteurs de coagulation II, VII, IX et X en association	25500	jusqu'à moins	30500	IU		12'184.25
ZE-2015-31.12	B02BD01	Facteurs de coagulation II, VII, IX et X en association	30500	et	plus	IU		14'360.00
ZE-2015-32 ²		Facteur de coagulation VIII, plasmatiques, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-32.01	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	1500	jusqu'à moins	5000	IU		2'470.00
ZE-2015-32.02	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	5000	jusqu'à moins	10000	IU		5'700.00
ZE-2015-32.03	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	10000	jusqu'à moins	15000	IU		9'500.00
ZE-2015-32.04	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	15000	jusqu'à moins	20000	IU		13'300.00
ZE-2015-32.05	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	20000	jusqu'à moins	25000	IU		17'100.00
ZE-2015-32.06	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	25000	jusqu'à moins	30000	IU		20'900.00
ZE-2015-32.07	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	30000	jusqu'à moins	35000	IU		24'700.00
ZE-2015-32.08	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	35000	jusqu'à moins	40000	IU		28'500.00
ZE-2015-32.09	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	40000	jusqu'à moins	45000	IU		32'300.00
ZE-2015-32.10	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	45000	jusqu'à moins	50000	IU		36'100.00
ZE-2015-32.11	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	50000	jusqu'à moins	55000	IU		39'900.00
ZE-2015-32.12	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	55000	jusqu'à moins	60000	IU		43'700.00
ZE-2015-32.13	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	60000	jusqu'à moins	65000	IU		47'500.00
ZE-2015-32.14	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	65000	jusqu'à moins	70000	IU		51'300.00
ZE-2015-32.15	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	70000	jusqu'à moins	75000	IU		55'100.00
ZE-2015-32.16	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	75000	jusqu'à moins	80000	IU		58'900.00
ZE-2015-32.17	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	80000	jusqu'à moins	85000	IU		62'700.00
ZE-2015-32.18	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	85000	jusqu'à moins	90000	IU		66'500.00
ZE-2015-32.19	B02BD02	Facteur de coagulation VIII, plasmatiques	90000	et	plus	IU		70'300.00

ZE-2015-33 ²		Facteur VIII de coagulation, recombinant, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe				
ZE-2015-33.01	B02BD02	Facteur VIII de coagulation, recombinant	1500	jusqu'à moins	5000	IU	2'756.00
ZE-2015-33.02	B02BD02	Facteur VIII de coagulation, recombinant	5000	jusqu'à moins	10000	IU	6'360.00
ZE-2015-33.03	B02BD02	Facteur VIII de coagulation, recombinant	10000	jusqu'à moins	15000	IU	10'600.00
ZE-2015-33.04	B02BD02	Facteur VIII de coagulation, recombinant	15000	jusqu'à moins	20000	IU	14'840.00
ZE-2015-33.05	B02BD02	Facteur VIII de coagulation, recombinant	20000	jusqu'à moins	25000	IU	19'080.00
ZE-2015-33.06	B02BD02	Facteur VIII de coagulation, recombinant	25000	jusqu'à moins	30000	IU	23'320.00
ZE-2015-33.07	B02BD02	Facteur VIII de coagulation, recombinant	30000	jusqu'à moins	35000	IU	27'560.00
ZE-2015-33.08	B02BD02	Facteur VIII de coagulation, recombinant	35000	jusqu'à moins	40000	IU	31'800.00
ZE-2015-33.09	B02BD02	Facteur VIII de coagulation, recombinant	40000	jusqu'à moins	45000	IU	36'040.00
ZE-2015-33.10	B02BD02	Facteur VIII de coagulation, recombinant	45000	jusqu'à moins	50000	IU	40'280.00
ZE-2015-33.11	B02BD02	Facteur VIII de coagulation, recombinant	50000	jusqu'à moins	55000	IU	44'520.00
ZE-2015-33.12	B02BD02	Facteur VIII de coagulation, recombinant	55000	jusqu'à moins	60000	IU	48'760.00
ZE-2015-33.13	B02BD02	Facteur VIII de coagulation, recombinant	60000	et plus	plus	IU	53'000.00
ZE-2015-34 ³		Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA), parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe				
ZE-2015-34.01	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	1500	jusqu'à moins	5000	IU	3'855.90
ZE-2015-34.02	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	5000	jusqu'à moins	10000	IU	8'898.20
ZE-2015-34.03	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	10000	jusqu'à moins	15000	IU	14'830.35
ZE-2015-34.04	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	15000	jusqu'à moins	20000	IU	20'762.50
ZE-2015-34.05	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	20000	jusqu'à moins	25000	IU	26'694.65
ZE-2015-34.06	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	25000	jusqu'à moins	30000	IU	32'626.75
ZE-2015-34.07	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	30000	jusqu'à moins	35000	IU	38'558.90
ZE-2015-34.08	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	35000	jusqu'à moins	40000	IU	44'491.05
ZE-2015-34.09	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	40000	jusqu'à moins	45000	IU	50'423.20
ZE-2015-34.10	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	45000	jusqu'à moins	50000	IU	56'355.35
ZE-2015-34.11	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	50000	jusqu'à moins	55000	IU	62'287.45
ZE-2015-34.12	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	55000	jusqu'à moins	60000	IU	68'219.60
ZE-2015-34.13	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	60000	jusqu'à moins	65000	IU	74'151.75
ZE-2015-34.14	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	65000	jusqu'à moins	70000	IU	80'083.90
ZE-2015-34.15	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	70000	jusqu'à moins	75000	IU	86'016.05
ZE-2015-34.16	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	75000	jusqu'à moins	80000	IU	91'948.15
ZE-2015-34.17	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	80000	jusqu'à moins	85000	IU	97'880.30
ZE-2015-34.18	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	85000	jusqu'à moins	90000	IU	103'812.45
ZE-2015-34.19	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	90000	jusqu'à moins	95000	IU	109'744.60
ZE-2015-34.20	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	95000	jusqu'à moins	100000	IU	115'676.75
ZE-2015-34.21	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	100000	jusqu'à moins	105000	IU	121'608.85
ZE-2015-34.22	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	105000	jusqu'à moins	110000	IU	127'541.00
ZE-2015-34.23	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	110000	jusqu'à moins	115000	IU	133'473.15
ZE-2015-34.24	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	115000	jusqu'à moins	120000	IU	139'405.30
ZE-2015-34.25	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	120000	jusqu'à moins	125000	IU	145'337.45
ZE-2015-34.26	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	125000	jusqu'à moins	130000	IU	151'269.55
ZE-2015-34.27	B02BD03	Facteurs de coagulation: avec Facteur VIII Inhibitor Bypassing Activity (FEIBA)	130000	et plus	plus	IU	157'201.70
ZE-2015-35 ⁵		Facteur IX de coagulation, plasmatiques, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe				
ZE-2015-35.01	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	1500	jusqu'à moins	5000	IU	2'104.50
ZE-2015-35.02	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	5000	jusqu'à moins	10000	IU	4'856.50
ZE-2015-35.03	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	10000	jusqu'à moins	15000	IU	8'094.15
ZE-2015-35.04	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	15000	jusqu'à moins	20000	IU	11'331.85
ZE-2015-35.05	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	20000	jusqu'à moins	25000	IU	14'569.50
ZE-2015-35.06	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	25000	jusqu'à moins	30000	IU	17'807.15
ZE-2015-35.07	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	30000	jusqu'à moins	35000	IU	21'044.85
ZE-2015-35.08	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	35000	jusqu'à moins	40000	IU	24'282.50
ZE-2015-35.09	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	40000	jusqu'à moins	45000	IU	27'520.15
ZE-2015-35.10	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	45000	jusqu'à moins	50000	IU	30'757.85
ZE-2015-35.11	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	50000	jusqu'à moins	55000	IU	33'995.50
ZE-2015-35.12	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	55000	jusqu'à moins	60000	IU	37'233.15
ZE-2015-35.13	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	60000	jusqu'à moins	65000	IU	40'470.85
ZE-2015-35.14	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	65000	jusqu'à moins	70000	IU	43'708.50
ZE-2015-35.15	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	70000	jusqu'à moins	75000	IU	46'946.15
ZE-2015-35.16	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	75000	jusqu'à moins	80000	IU	50'183.85
ZE-2015-35.17	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	80000	jusqu'à moins	85000	IU	53'421.50
ZE-2015-35.18	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	85000	jusqu'à moins	90000	IU	56'659.15
ZE-2015-35.19	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	90000	jusqu'à moins	95000	IU	59'896.85
ZE-2015-35.20	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	95000	jusqu'à moins	100000	IU	63'134.50
ZE-2015-35.21	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	100000	jusqu'à moins	105000	IU	66'372.15

ZE-2015-35.22	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	105000	jusqu'à moins	110000	IU		69'609.85
ZE-2015-35.23	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	110000	jusqu'à moins	115000	IU		72'847.50
ZE-2015-35.24	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	115000	jusqu'à moins	120000	IU		76'085.15
ZE-2015-35.25	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	120000	jusqu'à moins	125000	IU		79'322.85
ZE-2015-35.26	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	125000	jusqu'à moins	130000	IU		82'560.50
ZE-2015-35.27	B02BD04	Facteur IX de coagulation, plasmatiques	130000	et	plus	IU		85'798.15
ZE-2015-36²		Facteur de coagulation VII, plasmatiques, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-36.01	B02BD05	Facteur de coagulation VII, plasmatiques	2000	jusqu'à moins	5000	IU		2'185.85
ZE-2015-36.02	B02BD05	Facteur de coagulation VII, plasmatiques	5000	jusqu'à moins	10000	IU		4'684.00
ZE-2015-36.03	B02BD05	Facteur de coagulation VII, plasmatiques	10000	jusqu'à moins	15000	IU		7'806.65
ZE-2015-36.04	B02BD05	Facteur de coagulation VII, plasmatiques	15000	jusqu'à moins	20000	IU		10'929.35
ZE-2015-36.05	B02BD05	Facteur de coagulation VII, plasmatiques	20000	jusqu'à moins	25000	IU		14'052.00
ZE-2015-36.06	B02BD05	Facteur de coagulation VII, plasmatiques	25000	jusqu'à moins	30000	IU		17'174.65
ZE-2015-36.07	B02BD05	Facteur de coagulation VII, plasmatiques	30000	jusqu'à moins	35000	IU		20'297.35
ZE-2015-36.08	B02BD05	Facteur de coagulation VII, plasmatiques	35000	jusqu'à moins	40000	IU		23'420.00
ZE-2015-36.09	B02BD05	Facteur de coagulation VII, plasmatiques	40000	jusqu'à moins	45000	IU		26'542.65
ZE-2015-36.10	B02BD05	Facteur de coagulation VII, plasmatiques	45000	jusqu'à moins	50000	IU		29'665.35
ZE-2015-36.11	B02BD05	Facteur de coagulation VII, plasmatiques	50000	jusqu'à moins	55000	IU		32'788.00
ZE-2015-36.12	B02BD05	Facteur de coagulation VII, plasmatiques	55000	jusqu'à moins	60000	IU		35'910.65
ZE-2015-36.13	B02BD05	Facteur de coagulation VII, plasmatiques	60000	et	plus	IU		39'033.35
ZE-2015-37²		Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies incluses les classes de dosage définies pour enfants dans cette annexe					
ZE-2015-37.01	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	1000	jusqu'à moins	1500	IU	Age < 16 ans	912.25
ZE-2015-37.02	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	1500	jusqu'à moins	5000	IU		2'371.85
ZE-2015-37.03	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	5000	jusqu'à moins	10000	IU		5'473.55
ZE-2015-37.04	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	10000	jusqu'à moins	15000	IU		9'122.55
ZE-2015-37.05	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	15000	jusqu'à moins	20000	IU		12'771.60
ZE-2015-37.06	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	20000	jusqu'à moins	25000	IU		16'420.60
ZE-2015-37.07	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	25000	jusqu'à moins	30000	IU		20'069.60
ZE-2015-37.08	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	30000	jusqu'à moins	35000	IU		23'718.65
ZE-2015-37.09	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	35000	jusqu'à moins	40000	IU		27'367.65
ZE-2015-37.10	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	40000	jusqu'à moins	45000	IU		31'016.70
ZE-2015-37.11	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	45000	jusqu'à moins	50000	IU		34'665.70
ZE-2015-37.12	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	50000	jusqu'à moins	55000	IU		38'314.75
ZE-2015-37.13	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	55000	jusqu'à moins	60000	IU		41'963.75
ZE-2015-37.14	B02BD06	Facteurs de coagulation: facteur VIII et facteur von Willebrand en association	60000	et	plus	IU		45'612.80
ZE-2015-38²		Facteur de coagulation XIII, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-38.01	B02BD07	Facteur de coagulation XIII	2000	jusqu'à moins	5000	IU		2'380.00
ZE-2015-38.02	B02BD07	Facteur de coagulation XIII	5000	jusqu'à moins	10000	IU		5'100.00
ZE-2015-38.03	B02BD07	Facteur de coagulation XIII	10000	jusqu'à moins	15000	IU		8'500.00
ZE-2015-38.04	B02BD07	Facteur de coagulation XIII	15000	jusqu'à moins	20000	IU		11'900.00
ZE-2015-38.05	B02BD07	Facteur de coagulation XIII	20000	jusqu'à moins	25000	IU		15'300.00
ZE-2015-38.06	B02BD07	Facteur de coagulation XIII	25000	jusqu'à moins	30000	IU		18'700.00
ZE-2015-38.07	B02BD07	Facteur de coagulation XIII	30000	jusqu'à moins	35000	IU		22'100.00
ZE-2015-38.08	B02BD07	Facteur de coagulation XIII	35000	jusqu'à moins	40000	IU		25'500.00
ZE-2015-38.09	B02BD07	Facteur de coagulation XIII	40000	et	plus	IU		28'900.00
ZE-2015-39²		Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies incluses les classes de dosage définies pour enfants dans cette annexe					
ZE-2015-39.01	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	1	jusqu'à moins	2	mg	Age < 16 ans	1'039.15
ZE-2015-39.02	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	2	jusqu'à moins	8	mg		3'463.85
ZE-2015-39.03	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	8	jusqu'à moins	14	mg		7'620.45
ZE-2015-39.04	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	14	jusqu'à moins	20	mg		11'777.05
ZE-2015-39.05	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	20	jusqu'à moins	26	mg		15'933.65
ZE-2015-39.06	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	26	jusqu'à moins	32	mg		20'090.25
ZE-2015-39.07	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	32	jusqu'à moins	38	mg		24'246.90
ZE-2015-39.08	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	38	jusqu'à moins	44	mg		28'403.50
ZE-2015-39.09	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	44	jusqu'à moins	50	mg		32'560.10
ZE-2015-39.10	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	50	jusqu'à moins	58	mg		37'409.45
ZE-2015-39.11	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	58	jusqu'à moins	66	mg		42'951.60
ZE-2015-39.12	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	66	jusqu'à moins	74	mg		48'493.75
ZE-2015-39.13	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	74	jusqu'à moins	82	mg		54'035.90
ZE-2015-39.14	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	82	jusqu'à moins	90	mg		59'578.05
ZE-2015-39.15	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	90	jusqu'à moins	98	mg		65'120.20
ZE-2015-39.16	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	98	jusqu'à moins	106	mg		70'662.35

ZE-2015-39.17	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	106	jusqu'à moins	114	mg		76'204.50
ZE-2015-39.18	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	114	jusqu'à moins	120	mg		81'053.85
ZE-2015-39.19	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	120	jusqu'à moins	130	mg		86'596.00
ZE-2015-39.20	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	130	jusqu'à moins	140	mg		93'523.70
ZE-2015-39.21	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	140	jusqu'à moins	150	mg		100'451.35
ZE-2015-39.22	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	150	jusqu'à moins	160	mg		107'379.05
ZE-2015-39.23	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	160	jusqu'à moins	170	mg		114'306.70
ZE-2015-39.24	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	170	jusqu'à moins	180	mg		121'234.40
ZE-2015-39.25	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	180	jusqu'à moins	190	mg		128'162.10
ZE-2015-39.26	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	190	jusqu'à moins	200	mg		135'089.75
ZE-2015-39.27	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	200	jusqu'à moins	215	mg		143'749.35
ZE-2015-39.28	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	215	jusqu'à moins	230	mg		154'140.90
ZE-2015-39.29	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	230	jusqu'à moins	245	mg		164'532.40
ZE-2015-39.30	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	245	jusqu'à moins	260	mg		174'923.90
ZE-2015-39.31	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	260	jusqu'à moins	275	mg		185'315.45
ZE-2015-39.32	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	275	jusqu'à moins	290	mg		195'706.95
ZE-2015-39.33	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	290	jusqu'à moins	305	mg		206'098.50
ZE-2015-39.34	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	305	jusqu'à moins	320	mg		216'490.00
ZE-2015-39.35	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	320	jusqu'à moins	340	mg		228'613.45
ZE-2015-39.36	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	340	jusqu'à moins	360	mg		242'468.80
ZE-2015-39.37	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	360	jusqu'à moins	380	mg		256'324.15
ZE-2015-39.38	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	380	jusqu'à moins	400	mg		270'179.50
ZE-2015-39.39	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	400	jusqu'à moins	420	mg		284'034.90
ZE-2015-39.40	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	420	jusqu'à moins	440	mg		297'890.25
ZE-2015-39.41	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	440	jusqu'à moins	460	mg		311'745.60
ZE-2015-39.42	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	460	jusqu'à moins	480	mg		325'600.95
ZE-2015-39.43	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	480	jusqu'à moins	500	mg		339'456.30
ZE-2015-39.44	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	500	jusqu'à moins	550	mg		363'703.20
ZE-2015-39.45	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	550	jusqu'à moins	600	mg		398'341.60
ZE-2015-39.46	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	600	jusqu'à moins	650	mg		432'980.00
ZE-2015-39.47	B02BD08	Eptacog Facteur de coagulation VIIa, recombinant	650	et plus		mg		467'618.40
ZE-2015-40²		Nonacog Facteur de coagulation IX, recombinant, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-40.01	B02BD09	Nonacog Facteur de coagulation IX, recombinant	1500	jusqu'à moins	5000	IU		3'411.25
ZE-2015-40.02	B02BD09	Nonacog Facteur de coagulation IX, recombinant	5000	jusqu'à moins	10000	IU		7'872.15
ZE-2015-40.03	B02BD09	Nonacog Facteur de coagulation IX, recombinant	10000	jusqu'à moins	15000	IU		13'120.25
ZE-2015-40.04	B02BD09	Nonacog Facteur de coagulation IX, recombinant	15000	jusqu'à moins	20000	IU		18'368.35
ZE-2015-40.05	B02BD09	Nonacog Facteur de coagulation IX, recombinant	20000	jusqu'à moins	25000	IU		23'616.45
ZE-2015-40.06	B02BD09	Nonacog Facteur de coagulation IX, recombinant	25000	jusqu'à moins	30000	IU		28'864.55
ZE-2015-40.07	B02BD09	Nonacog Facteur de coagulation IX, recombinant	30000	jusqu'à moins	35000	IU		34'112.65
ZE-2015-40.08	B02BD09	Nonacog Facteur de coagulation IX, recombinant	35000	jusqu'à moins	40000	IU		39'360.75
ZE-2015-40.09	B02BD09	Nonacog Facteur de coagulation IX, recombinant	40000	et plus		IU		44'608.85
ZE-2015-42		Nélarabine, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-42.01	L01BB07	Nélarabine	1000	jusqu'à moins	1500	mg		2'051.90
ZE-2015-42.02	L01BB07	Nélarabine	1500	jusqu'à moins	2000	mg		2'872.65
ZE-2015-42.03	L01BB07	Nélarabine	2000	jusqu'à moins	2500	mg		3'693.40
ZE-2015-42.04	L01BB07	Nélarabine	2500	jusqu'à moins	3000	mg		4'514.15
ZE-2015-42.05	L01BB07	Nélarabine	3000	jusqu'à moins	3500	mg		5'334.90
ZE-2015-42.06	L01BB07	Nélarabine	3500	jusqu'à moins	4000	mg		6'155.65
ZE-2015-42.07	L01BB07	Nélarabine	4000	jusqu'à moins	4500	mg		6'976.40

ZE-2015-42.08	L01BB07	Nélarabine	4500	jusqu'à moins	5000	mg		7'797.15
ZE-2015-42.09	L01BB07	Nélarabine	5000	jusqu'à moins	6000	mg		9'028.30
ZE-2015-42.10	L01BB07	Nélarabine	6000	jusqu'à moins	7000	mg		10'669.80
ZE-2015-42.11	L01BB07	Nélarabine	7000	jusqu'à moins	8000	mg		12'311.30
ZE-2015-42.12	L01BB07	Nélarabine	8000	jusqu'à moins	9000	mg		13'952.80
ZE-2015-42.13	L01BB07	Nélarabine	9000	jusqu'à moins	10000	mg		15'594.30
ZE-2015-42.14	L01BB07	Nélarabine	10000	jusqu'à moins	12000	mg		18'056.55
ZE-2015-42.15	L01BB07	Nélarabine	12000	jusqu'à moins	14000	mg		21'339.60
ZE-2015-42.16	L01BB07	Nélarabine	14000	et	plus	mg		24'622.60
ZE-2015-43		Etanercept, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-43.01	L04AB01	Etanercept	100	jusqu'à moins	125	mg		726.35
ZE-2015-43.02	L04AB01	Etanercept	125	jusqu'à moins	150	mg		887.80
ZE-2015-43.03	L04AB01	Etanercept	150	jusqu'à moins	200	mg		1'129.90
ZE-2015-43.04	L04AB01	Etanercept	200	jusqu'à moins	250	mg		1'452.75
ZE-2015-43.05	L04AB01	Etanercept	250	jusqu'à moins	300	mg		1'775.60
ZE-2015-43.06	L04AB01	Etanercept	300	et	plus	mg		2'098.40
ZE-2015-44		Adalimumab, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-44.01	L04AB04	Adalimumab	20	jusqu'à moins	60	mg		668.90
ZE-2015-44.02	L04AB04	Adalimumab	60	jusqu'à moins	100	mg		1'337.75
ZE-2015-44.03	L04AB04	Adalimumab	100	jusqu'à moins	140	mg		2'006.65
ZE-2015-44.04	L04AB04	Adalimumab	140	jusqu'à moins	180	mg		2'675.50
ZE-2015-44.05	L04AB04	Adalimumab	180	jusqu'à moins	220	mg		3'344.40
ZE-2015-44.06	L04AB04	Adalimumab	220	jusqu'à moins	260	mg		4'013.30
ZE-2015-44.07	L04AB04	Adalimumab	260	jusqu'à moins	300	mg		4'682.15
ZE-2015-44.08	L04AB04	Adalimumab	300	jusqu'à moins	340	mg		5'351.05
ZE-2015-44.09	L04AB04	Adalimumab	340	jusqu'à moins	380	mg		6'019.90
ZE-2015-44.10	L04AB04	Adalimumab	380	jusqu'à moins	420	mg		6'688.80
ZE-2015-44.11	L04AB04	Adalimumab	420	et	plus	mg		7'357.70
ZE-2015-45		Certolizumab, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-45.01	L04AB05	Certolizumab	200	jusqu'à moins	400	mg		918.70
ZE-2015-45.02	L04AB05	Certolizumab	400	jusqu'à moins	600	mg		1'531.15
ZE-2015-45.03	L04AB05	Certolizumab	600	jusqu'à moins	800	mg		2'143.65
ZE-2015-45.04	L04AB05	Certolizumab	800	jusqu'à moins	1000	mg		2'756.10
ZE-2015-45.05	L04AB05	Certolizumab	1000	jusqu'à moins	1200	mg		3'368.55
ZE-2015-45.06	L04AB05	Certolizumab	1200	jusqu'à moins	1400	mg		3'981.00
ZE-2015-45.07	L04AB05	Certolizumab	1400	jusqu'à moins	1600	mg		4'593.50
ZE-2015-45.08	L04AB05	Certolizumab	1600	jusqu'à moins	1800	mg		5'205.95
ZE-2015-45.09	L04AB05	Certolizumab	1800	jusqu'à moins	2000	mg		5'818.40
ZE-2015-45.10	L04AB05	Certolizumab	2000	jusqu'à moins	2200	mg		6'430.90
ZE-2015-45.11	L04AB05	Certolizumab	2200	jusqu'à moins	2400	mg		7'043.35
ZE-2015-45.12	L04AB05	Certolizumab	2400	et	plus	mg		7'655.80
ZE-2015-46		Golimumab, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-46.01	L04AB06	Golimumab	25	jusqu'à moins	75	mg		1'363.95
ZE-2015-46.02	L04AB06	Golimumab	75	jusqu'à moins	125	mg		2'727.90
ZE-2015-46.03	L04AB06	Golimumab	125	jusqu'à moins	175	mg		4'091.85
ZE-2015-46.04	L04AB06	Golimumab	175	jusqu'à moins	225	mg		5'455.80
ZE-2015-46.05	L04AB06	Golimumab	225	jusqu'à moins	275	mg		6'819.70
ZE-2015-46.06	L04AB06	Golimumab	275	jusqu'à moins	325	mg		8'183.65
ZE-2015-46.07	L04AB06	Golimumab	325	jusqu'à moins	375	mg		9'547.60
ZE-2015-46.08	L04AB06	Golimumab	375	jusqu'à moins	425	mg		10'911.55
ZE-2015-46.09	L04AB06	Golimumab	425	et	plus	mg		12'275.50
ZE-2015-47		Tocilizumab, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe					
ZE-2015-47.01	L04AC07	Tocilizumab	400	jusqu'à moins	560	mg		1'102.10
ZE-2015-47.02	L04AC07	Tocilizumab	560	jusqu'à moins	720	mg		1'469.45
ZE-2015-47.03	L04AC07	Tocilizumab	720	jusqu'à moins	880	mg		1'836.80
ZE-2015-47.04	L04AC07	Tocilizumab	880	jusqu'à moins	1040	mg		2'204.15
ZE-2015-47.05	L04AC07	Tocilizumab	1040	jusqu'à moins	1200	mg		2'571.50
ZE-2015-47.06	L04AC07	Tocilizumab	1200	jusqu'à moins	1360	mg		2'938.90
ZE-2015-47.07	L04AC07	Tocilizumab	1360	jusqu'à moins	1520	mg		3'306.25
ZE-2015-47.08	L04AC07	Tocilizumab	1520	jusqu'à moins	1680	mg		3'673.60
ZE-2015-47.09	L04AC07	Tocilizumab	1680	et	plus	mg		4'040.95

ZE-2015-48		Embolisation sélective de vaisseaux intracrâniens par des stents utilisés comme flow-diverter							
ZE-2015-48.01	Z39.72.13	Embolisation sélective de vaisseaux intracrâniens par des stents utilisés comme flow-diverter							10'269.90
ZE-2015-49		Oxygénation par membrane extracorporelle (ECMO)	La rémunération supplémentaire pour l'oxygénation de membrane extracorporelle ne peut être facturée que pour le soutien extracorporel des poumons, elle n'est pas valable pour l'application comme cœur-poumon artificiel lors d'une intervention cardiaque						
ZE2015-49.01	Z37.69.70	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec élimination de CO2, extracorporel, veino-veineux, moins de 24 heures		jusqu'à moins	24	heures			8'132.80
	Z37.69.71	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec élimination de CO2, extracorporel, veino-veineux, de 24 heures à moins de 48 heures	24	jusqu'à moins	48	heures			8'132.80
	Z37.69.80	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-veineux, moins de 24 heures		jusqu'à moins	24	heures			8'132.80
	Z37.69.81	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-veineux, de 24 heures à moins de 48 heures	24	jusqu'à moins	48	heures			8'132.80
	Z37.69.A0	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-veino-artériel, moins de 24 heures		jusqu'à moins	24	heures			8'132.80
	Z37.69.A1	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-artériel ou veino-veino-artériel, de 24 heures à moins de 48 heures	24	jusqu'à moins	48	heures			8'132.80
ZE2015-49.02	Z37.69.72	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec élimination de CO2, extracorporel, veino-veineux, de 48 heures à moins de 72 heures	48	jusqu'à moins	72	heures			10'117.15
	Z37.69.73	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec élimination de CO2, extracorporel, veino-veineux, de 72 heures à moins de 96 heures	72	jusqu'à moins	96	heures			10'117.15
	Z37.69.82	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-veineux, de 48 heures à moins de 72 heures	48	jusqu'à moins	72	heures			10'117.15
	Z37.69.83	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-veineux, de 72 heures à moins de 96 heures	72	jusqu'à moins	96	heures			10'117.15
	Z37.69.A2	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-artériel ou veino-veino-artériel, de 48 heures à moins de 72 heures	48	jusqu'à moins	72	heures			10'117.15
	Z37.69.A3	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-artériel ou veino-veino-artériel, de 72 heures à moins de 96 heures	72	jusqu'à moins	96	heures			10'117.15
ZE2015-49.03	Z37.69.74	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec élimination de CO2, extracorporel, veino-veineux, de 96 heures à moins de 120 heures	96	jusqu'à moins	120	heures			12'101.55
	Z37.69.75	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec élimination de CO2, extracorporel, veino-veineux, de 120 heures à moins de 144 heures	120	jusqu'à moins	144	heures			12'101.55
	Z37.69.76	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec élimination de CO2, extracorporel, veino-veineux, de 144 heures à moins de 168 heures	144	jusqu'à moins	168	heures			12'101.55
	Z37.69.77	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec élimination de CO2, extracorporel, veino-veineux, de 168 heures ou plus	168	et plus	plus	heures			12'101.55
	Z37.69.84	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-veineux, de 96 heures à moins de 120 heures	96	jusqu'à moins	120	heures			12'101.55
	Z37.69.85	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-veineux, de 120 heures à moins de 144 heures	120	jusqu'à moins	144	heures			12'101.55
	Z37.69.86	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-veineux, de 144 heures à moins de 168 heures	144	jusqu'à moins	168	heures			12'101.55
	Z37.69.87	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-veineux, de 168 heures ou plus	168	et plus	plus	heures			12'101.55
	Z37.69.A4	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-artériel ou veino-veino-artériel, de 96 heures à moins de 120 heures	96	jusqu'à moins	120	heures			12'101.55
	Z37.69.A5	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-artériel ou veino-veino-artériel, de 120 heures à moins de 144 heures	120	jusqu'à moins	144	heures			12'101.55
	Z37.69.A6	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-artériel ou veino-veino-artériel, de 144 heures à moins de 168 heures	144	jusqu'à moins	168	heures			12'101.55
Z37.69.A7	Durée de traitement avec un système d'assistance cardio-vasculaire et pulmonaire, avec pompe, avec oxygénéateur (y compris élimination de CO2), extracorporel, veino-artériel ou veino-veino-artériel, de 168 heures ou plus	168	et plus	plus	heures			12'101.55	

ZE-2015-50		Traitement complexe de médecine palliative						
ZE-2015-50.01	Z93.8A.22	Traitement complexe de médecine palliative, 8 jours (minimum) à 14 jours (maximum) de traitement	8	jusqu'à un maximum	14	jours	2'827.00	
ZE-2015-50.02	Z93.8A.23	Traitement complexe de médecine palliative, 15 jours (minimum) à 21 jours (maximum) de traitement	15	jusqu'à un maximum	21	jours	4'626.00	
ZE-2015-50.03	Z93.8A.29	Traitement complexe de médecine palliative, plus de jours de traitement	22	et	plus	jours	6'939.00	
ZE-2015-50.04	Z93.8A.32	Soins palliatifs spécialisés, traitement complexe d'au moins 8 jours, jusqu'à 14 jours au maximum	8	jusqu'à un maximum	14	jours	2'827.00	
ZE-2015-50.05	Z93.8A.33	Soins palliatifs spécialisés, traitement complexe d'au moins 15 jours, jusqu'à 21 jours au maximum	15	jusqu'à un maximum	21	jours	4'626.00	
ZE-2015-50.06	Z93.8A.34	Soins palliatifs spécialisés, traitement complexe de plus de 21 jours de traitement	22	et	plus	jours	6'939.00	
ZE-2015-51		Bortézomib, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies incluses les classes de dosage définies pour enfants dans cette annexe					
ZE-2015-51.01	L01XX32	Bortézomib	1	jusqu'à moins	1.5	mg	Age < 6 ans	480.60
ZE-2015-51.02	L01XX32	Bortézomib	1.5	jusqu'à moins	2.5	mg		768.95
ZE-2015-51.03	L01XX32	Bortézomib	2.5	jusqu'à moins	3.5	mg		1'153.45
ZE-2015-51.04	L01XX32	Bortézomib	3.5	jusqu'à moins	4.5	mg		1'537.90
ZE-2015-51.05	L01XX32	Bortézomib	4.5	jusqu'à moins	5.5	mg		1'922.40
ZE-2015-51.06	L01XX32	Bortézomib	5.5	jusqu'à moins	6.5	mg		2'306.90
ZE-2015-51.07	L01XX32	Bortézomib	6.5	jusqu'à moins	7.5	mg		2'691.35
ZE-2015-51.08	L01XX32	Bortézomib	7.5	jusqu'à moins	8.5	mg		3'075.85
ZE-2015-51.09	L01XX32	Bortézomib	8.5	jusqu'à moins	9.5	mg		3'460.30
ZE-2015-51.10	L01XX32	Bortézomib	9.5	jusqu'à moins	10.5	mg		3'844.80
ZE-2015-51.11	L01XX32	Bortézomib	10.5	jusqu'à moins	11.5	mg		4'229.30
ZE-2015-51.12	L01XX32	Bortézomib	11.5	jusqu'à moins	13.5	mg		4'806.00
ZE-2015-51.13	L01XX32	Bortézomib	13.5	jusqu'à moins	15.5	mg		5'574.95
ZE-2015-51.14	L01XX32	Bortézomib	15.5	jusqu'à moins	17.5	mg		6'343.90
ZE-2015-51.15	L01XX32	Bortézomib	17.5	jusqu'à moins	19.5	mg		7'112.90
ZE-2015-51.16	L01XX32	Bortézomib	19.5	jusqu'à moins	21.5	mg		7'881.85
ZE-2015-51.17	L01XX32	Bortézomib	21.5	jusqu'à moins	23.5	mg		8'650.80
ZE-2015-51.18	L01XX32	Bortézomib	23.5	jusqu'à moins	25.5	mg		9'419.75
ZE-2015-51.19	L01XX32	Bortézomib	25.5	jusqu'à moins	27.5	mg		10'188.70
ZE-2015-51.20	L01XX32	Bortézomib	27.5	jusqu'à moins	29.5	mg		10'957.70
ZE-2015-51.21	L01XX32	Bortézomib	29.5	et	plus	mg		11'726.65
ZE-2015-52		Immoglobuline humaine, polyvalente, parentéral	Une facturation des rémunération supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies incluses les classes de dosage définies pour enfants dans cette annexe					
ZE-2015-52.01	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	2.5	jusqu'à moins	5	g	Age < 12 ans	201.95
ZE-2015-52.02	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	5	jusqu'à moins	10	g	Age < 12 ans	403.90
ZE-2015-52.03	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	10	jusqu'à moins	15	g	Age < 12 ans	673.20
ZE-2015-52.04	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	15	jusqu'à moins	25	g		1'077.10
ZE-2015-52.05	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	25	jusqu'à moins	35	g		1'615.70
ZE-2015-52.06	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	35	jusqu'à moins	45	g		2'154.25
ZE-2015-52.07	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	45	jusqu'à moins	55	g		2'692.80
ZE-2015-52.08	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	55	jusqu'à moins	65	g		3'231.35
ZE-2015-52.09	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	65	jusqu'à moins	75	g		3'769.90
ZE-2015-52.10	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	75	jusqu'à moins	85	g		4'308.45
ZE-2015-52.11	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	85	jusqu'à moins	105	g		5'116.30
ZE-2015-52.12	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	105	jusqu'à moins	125	g		6'193.40
ZE-2015-52.13	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	125	jusqu'à moins	145	g		7'270.55
ZE-2015-52.14	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	145	jusqu'à moins	165	g		8'347.65
ZE-2015-52.15	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	165	jusqu'à moins	185	g		9'424.75
ZE-2015-52.16	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	185	jusqu'à moins	205	g		10'501.90
ZE-2015-52.17	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	205	jusqu'à moins	225	g		11'579.00
ZE-2015-52.18	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	225	jusqu'à moins	245	g		12'656.10
ZE-2015-52.19	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	245	jusqu'à moins	285	g		14'271.80
ZE-2015-52.20	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	285	jusqu'à moins	325	g		16'426.05
ZE-2015-52.21	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	325	jusqu'à moins	365	g		18'580.25
ZE-2015-52.22	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	365	jusqu'à moins	445	g		21'811.60
ZE-2015-52.23	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	445	jusqu'à moins	525	g		26'120.10
ZE-2015-52.24	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	525	jusqu'à moins	605	g		30'428.55
ZE-2015-52.25	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	605	jusqu'à moins	685	g		34'737.00
ZE-2015-52.26	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	685	jusqu'à moins	765	g		39'045.50
ZE-2015-52.27	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	765	jusqu'à moins	845	g		43'353.95
ZE-2015-52.28	J06BA02	Immoglobuline humaine, polyvalente	845	et	plus	g		47'662.40

Notes de bas de l'annexe 2 :

¹ Tous les hôpitaux doivent impérativement informer SwissDRG SA lors du relevé (relevé détaillé) sur le montant des rémunérations supplémentaires facturées.

² Cette rémunération supplémentaire ne peut être facturée qu'en présence d'un des diagnostics pour hémophilie héréditaire ou acquise de façon. Cette liste de diagnostics décrit la rémunération supplémentaire de façon exhaustive.

D66	Carence héréditaire en facteur VIII
D67	Carence héréditaire en facteur IX
D68.0	Maladie de von Willebrand
D68.1	Carence héréditaire en facteur XI
D68.2	Carence héréditaire en autres facteurs de coagulation
D68.30	Troubles hémorragiques dus à des anticoagulants circulants
D68.31	Troubles hémorragiques dus à l'augmentation d'anticorps anti-facteur VIII
D68.32	Troubles hémorragiques dus à l'augmentation d'anticorps dirigés contre d'autres facteurs de coagulation
D68.38	Autres troubles hémorragiques dus à l'augmentation d'autres anticorps non précisés
D68.4	Carence acquise en facteur de coagulation
D68.5	Thrombophilie primaire
D69.1	Modifications qualitatives des plaquettes
D69.3	Purpura thrombopénique idiopathique
D69.40	Autres thrombopénies primaires: qualifiées de réfractaires aux transfusions
D69.41	Autres thrombopénies primaires, non qualifiées de réfractaires aux transfusions
D69.9	Affection hémorragique, sans précision

Annexe 3
Catalogue des rémunérations supplémentaires
- Définition des rémunérations supplémentaires non évaluées ¹ -

Rémunération supplémentaire	Code CHOP / ATC	Désignation	classes de dosage	jusqu'à	Dose/durée max.	unité	Restriction de la responsabilité	Montant CHF
1	2	3	4	5	6	7	8	9
ZE-2015-04 ²	Systèmes d'assistance cardiaque du ventricule gauche et droite („coeur artificiel“)							
ZE-2015-04.01	Systèmes d'assistance cardiaque du ventricule gauche et droite („coeur artificiel“)	Z37.52	Implantation de système intégral de remplacement du coeur					Rémunération selon le prix d'acquisition (y compris TVA payée par l'hôpital): les rabais éventuels doivent être déduits.
ZE-2015-16		Voriconazole, parentéral	Une facturation des rémunérations supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies incluses les classes de dosage définies pour enfants dans cette annexe. L'existence d'un complexe de traitement constitue la base de la prise en charge des coûts.					
ZE-2015-16.01	J02AC03	Voriconazole	600	jusqu'à moins	800	mg	Age < 16 ans	Les dispositions de l'article 71a, b OAMal sont applicables pour la facturation.
ZE-2015-16.02	J02AC03	Voriconazole	800	jusqu'à moins	1200	mg	Age < 16 ans	
ZE-2015-16.03	J02AC03	Voriconazole	1200	jusqu'à moins	1600	mg		
ZE-2015-16.04	J02AC03	Voriconazole	1600	jusqu'à moins	2000	mg		
ZE-2015-16.05	J02AC03	Voriconazole	2000	jusqu'à moins	2400	mg		
ZE-2015-16.06	J02AC03	Voriconazole	2400	jusqu'à moins	3200	mg		
ZE-2015-16.07	J02AC03	Voriconazole	3200	jusqu'à moins	4000	mg		
ZE-2015-16.08	J02AC03	Voriconazole	4000	jusqu'à moins	4800	mg		
ZE-2015-16.09	J02AC03	Voriconazole	4800	jusqu'à moins	5600	mg		
ZE-2015-16.10	J02AC03	Voriconazole	5600	jusqu'à moins	6400	mg		
ZE-2015-16.11	J02AC03	Voriconazole	6400	jusqu'à moins	7200	mg		
ZE-2015-16.12	J02AC03	Voriconazole	7200	jusqu'à moins	8800	mg		
ZE-2015-16.13	J02AC03	Voriconazole	8800	jusqu'à moins	10400	mg		
ZE-2015-16.14	J02AC03	Voriconazole	10400	jusqu'à moins	12000	mg		
ZE-2015-16.15	J02AC03	Voriconazole	12000	jusqu'à moins	13600	mg		
ZE-2015-16.16	J02AC03	Voriconazole	13600	jusqu'à moins	16800	mg		
ZE-2015-16.17	J02AC03	Voriconazole	16800	jusqu'à moins	20000	mg		
ZE-2015-16.18	J02AC03	Voriconazole	20000	jusqu'à moins	23200	mg		
ZE-2015-16.19	J02AC03	Voriconazole	23200	jusqu'à moins	26400	mg		
ZE-2015-16.20	J02AC03	Voriconazole	26400	jusqu'à moins	32800	mg		
ZE-2015-16.21	J02AC03	Voriconazole	32800	jusqu'à moins	39200	mg		
ZE-2015-16.22	J02AC03	Voriconazole	39200	jusqu'à moins	45600	mg		
ZE-2015-16.23	J02AC03	Voriconazole	45600	jusqu'à moins	52000	mg		
ZE-2015-16.24	J02AC03	Voriconazole	52000	jusqu'à moins	64800	mg		
ZE-2015-16.25	J02AC03	Voriconazole	64800	jusqu'à moins	77600	mg		
ZE-2015-16.26	J02AC03	Voriconazole	77600	jusqu'à moins	90400	mg		
ZE-2015-16.27	J02AC03	Voriconazole	90400	et plus		mg		
ZE-2015-41		Clofarabine, parentéral	Une facturation des rémunérations supplémentaires n'est possible que pour les classes de dosage définies dans cette annexe.					
ZE-2015-41.01	L01BB06	Clofarabine	10	jusqu'à moins	20	mg		
ZE-2015-41.02	L01BB06	Clofarabine	20	jusqu'à moins	30	mg		
ZE-2015-41.03	L01BB06	Clofarabine	30	jusqu'à moins	40	mg		
ZE-2015-41.04	L01BB06	Clofarabine	40	jusqu'à moins	50	mg		
ZE-2015-41.05	L01BB06	Clofarabine	50	jusqu'à moins	60	mg		
ZE-2015-41.06	L01BB06	Clofarabine	60	jusqu'à moins	70	mg		
ZE-2015-41.07	L01BB06	Clofarabine	70	jusqu'à moins	80	mg		
ZE-2015-41.08	L01BB06	Clofarabine	80	jusqu'à moins	100	mg		
ZE-2015-41.09	L01BB06	Clofarabine	100	jusqu'à moins	120	mg		
ZE-2015-41.10	L01BB06	Clofarabine	120	jusqu'à moins	140	mg		

ZE-2015-41.11	L01BB06	Clofarabine	140	jusqu'à moins	160	mg	
ZE-2015-41.12	L01BB06	Clofarabine	160	jusqu'à moins	180	mg	
ZE-2015-41.13	L01BB06	Clofarabine	180	jusqu'à moins	200	mg	
ZE-2015-41.14	L01BB06	Clofarabine	200	jusqu'à moins	220	mg	
ZE-2015-41.15	L01BB06	Clofarabine	220	jusqu'à moins	240	mg	
ZE-2015-41.16	L01BB06	Clofarabine	240	jusqu'à moins	260	mg	
ZE-2015-41.17	L01BB06	Clofarabine	260	jusqu'à moins	280	mg	
ZE-2015-41.18	L01BB06	Clofarabine	280	jusqu'à moins	320	mg	
ZE-2015-41.19	L01BB06	Clofarabine	320	jusqu'à moins	360	mg	
ZE-2015-41.20	L01BB06	Clofarabine	360	jusqu'à moins	440	mg	
ZE-2015-41.21	L01BB06	Clofarabine	440	jusqu'à moins	520	mg	
ZE-2015-41.22	L01BB06	Clofarabine	520	jusqu'à moins	600	mg	
ZE-2015-41.23	L01BB06	Clofarabine	600	jusqu'à moins	760	mg	
ZE-2015-41.24	L01BB06	Clofarabine	760	jusqu'à moins	920	mg	
ZE-2015-41.25	L01BB06	Clofarabine	920	et	plus	mg	

Les dispositions de l'article 71a, b OAMal sont applicables pour la facturation.

Notes de bas de l'annexe 3 :

¹ Tous les hôpitaux doivent impérativement informer SwissDRG SA lors du relevé (relevé détaillé) sur le montant des rémunérations supplémentaires facturées.

² Cette rémunération supplémentaire englobe les coûts de l'implant („cœur artificiel“).